

Portrait statistique

ÉGALITÉ

FEMMES / HOMMES



Où en sommes-nous

en **Abitibi-Témiscamingue?**

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Table des matières

Introduction	5
CHAPITRE 1 Démographie	
1.1 Évolution de la population	6
1.1.1 Répartition de la population dans la région	6
1.1.2 Caractéristiques de la population	7
1.2 Population autochtone	8
1.3 Population immigrée	9
1.4 Structure des familles	9
1.4.1 Familles avec enfants à la maison	9
1.4.2 Personnes vivant seules	9
CHAPITRE 2 Éducation	
2.1 Évolution de la scolarité	11
2.1.1 Scolarisation des femmes	11
2.1.2 Fréquentation scolaire	12
2.2 Scolarité et situation d'emploi	12
CHAPITRE 3 Économie et emploi	
3.1 Environnement économique régional	14
3.1.1 Situation de l'emploi dans la région	14
3.1.2 Structure industrielle	15
3.2 Participation des femmes au marché du travail	15
3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes	15
3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes	17
3.2.3 Taux de syndicalisation	18
3.2.4 Santé et sécurité du travail	19
3.3 Entrepreneuriat et travail autonome	20
CHAPITRE 4 Conciliation des obligations professionnelles et personnelles	
4.1 Famille et emploi	21
4.2 Congé suivant l'arrivée d'un enfant	21
4.3 Services de garde	22
4.4 Temps consacré à la famille et aux travaux ménagers	23

CHAPITRE 5 Revenu

5.1	Revenu moyen d'emploi	24
5.1.1	Différences de rémunération entre les femmes et les hommes	24
5.1.2	Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe	25
5.2	Revenu total	26
5.2.1	Revenu selon la source	26
5.2.2	Distribution du revenu	27
5.3	Pauvreté chez les femmes	27
5.3.1	Personnes vivant sous le seuil de faible revenu	27
5.3.2	Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	28

CHAPITRE 6 Intégrité physique et psychologique

6.1	Santé physique et mentale	29
6.1.1	Habitudes de vie	29
6.1.2	Recours aux tests de dépistage	29
6.1.3	Santé physique	30
6.1.4	Santé psychologique	30
6.1.5	Santé reproductive	31
6.2	Violence	31
6.2.1	Victimes de violence conjugale	31
6.2.2	Victimes d'infraction contre la personne	32

CHAPITRE 7 Participation des femmes au pouvoir

7.1	Présence des femmes à l'Assemblée nationale	33
7.2	Présence des femmes à la Chambre des communes	33
7.3	Présence des femmes dans la sphère municipale	33
7.3.1	Présence des femmes à la mairie	33
7.3.2	Présence des femmes à la conférence régionale des élus	33
7.4	Présence des femmes au sein des commissions scolaires	34
	Conclusion	35
	Bibliographie	36
	Glossaire	38

ANNEXE

	Tableaux	43
--	----------------	----

Crédits

Rédaction

Annie Desaulniers
Collaboration : Marie-Hélène Labelle

Coordination du contenu

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Gisèle Bernard, Francine Maltais, Colette Marcotte

Coordination de l'édition

Ugo Demetriade
Collaboration : Guylaine Grenier, Sabrina Robichaud

Recherche

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux

Conception des graphiques et des tableaux

Annie Desaulniers
Marie-Josée Marcoux
Collaboration : Reine Bohbot, Josette St-Laurent

Réalisation graphique

Agraf
Isabelle Roy
Marianne Legendre
Pige communication

Révision linguistique

Diane Robertson
Collaboration à la révision et soutien technique : Francine Bérubé

Direction

Marie-Andrée Allard
Hélène Harvey
Nathalie Savard

Partenaire financier

Secrétariat à la condition féminine du ministère de la Culture,
des Communications et de la Condition féminine

Éditeur

Conseil du statut de la femme
Direction des communications
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : 418 643-8926
www.csf.gouv.qc.ca
publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2010
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
ISBN : 978-2-550-59574-8 (1^{re} édition imprimée modifiée)
ISBN : 978-2-550-59573-1 (1^{re} édition PDF modifiée)

© Gouvernement du Québec

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite
au Service de la gestion des droits d'auteur du gouvernement
du Québec à l'adresse suivante : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca



Ce document est imprimé sur du papier recyclé contenant
50 % de fibres postconsommation.

INTRODUCTION

Depuis 1986, le Conseil du statut de la femme publie régulièrement des portraits socioéconomiques abordant différents aspects de la vie des femmes de chacune des régions du Québec. Ce regard sur l'égalité entre les femmes et les hommes en Abitibi-Témiscamingue s'inscrit donc en continuité avec cette démarche.

Le document dresse un portrait statistique de la situation des femmes et des hommes de la région ainsi que de ses quatre municipalités régionales de comté (MRC) et de son territoire équivalent à une MRC. Plus précisément, sept thèmes sont abordés : la démographie, l'éducation, l'économie et l'emploi, la conciliation des obligations professionnelles et personnelles, le revenu, l'intégrité physique et psychologique et, enfin, la participation des femmes au pouvoir.

Les données utilisées pour la réalisation de ce portrait proviennent principalement du Recensement de la population de 2006, mais également de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille et des Aînés et de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Les statistiques présentées dans cette publication ont été choisies pour mettre en lumière les différents aspects de la vie des femmes dans les régions et comparer les régions entre elles. Comme les données les plus détaillées proviennent du Recensement, nous avons retenu l'année 2006 comme référence même si certaines des autres sources utilisées sont mises à jour plus souvent.

CHAPITRE 1

DÉMOGRAPHIE

Bien que l'Abitibi-Témiscamingue ait connu une forte diminution de sa population au cours de la dernière décennie, la proportion de la population âgée de moins de 20 ans y est supérieure à la moyenne québécoise. Il semble que les jeunes quittent la région à l'âge adulte. Par ailleurs, tout comme c'est le cas dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, les femmes sont moins nombreuses que les hommes dans la région, et ce, particulièrement parmi les personnes âgées de 20 à 34 ans. On observe également une plus faible proportion de femmes vivant seules dans la région que dans l'ensemble du Québec, de même que de familles monoparentales avec à leur tête un chef féminin.

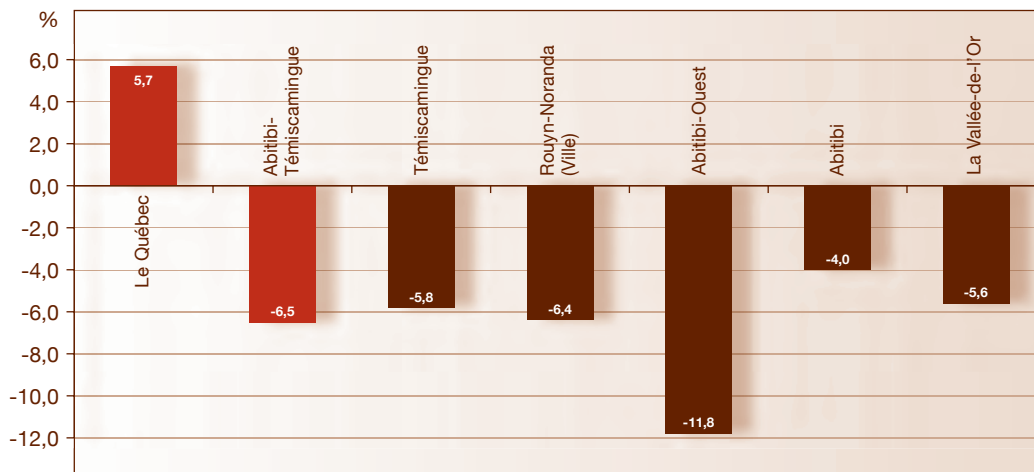
1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

En 2006, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 143 870 personnes, dont 71 940 femmes, et représentait 1,9 % de la population québécoise. La région se situait au 14^e rang pour la taille de sa population. L'Abitibi-Témiscamingue est l'une des régions qui ont connu une forte baisse démographique au cours de la dernière décennie. Seules

les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord affichaient alors un taux plus important de décroissance. La région compte 10 035 personnes de moins qu'en 1996, ce qui représente une baisse de 6,5 %. En comparaison, le Québec a connu une hausse de 5,7 % de 1996 à 2006.

Figure 1.1

Variation de la population de 1996 à 2006, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.1 Répartition de la population dans la région

L'Abitibi-Témiscamingue compte quatre MRC, soit La Vallée-de-l'Or, Abitibi, Abitibi-Ouest et Témiscamingue, ainsi qu'une municipalité avec des compétences de MRC, soit Rouyn-Noranda. La population de la région se retrouve principalement dans la MRC La Vallée-de-l'Or et la ville de Rouyn-Noranda, qui regroupent respectivement 29,1 % et 27,8 % de la population régionale.

De 1996 à 2006, la population a diminué dans toutes les MRC de la région. À cet effet, il y a lieu de signaler qu'Abitibi-Ouest est la MRC qui a connu la plus forte baisse (11,8 %), suivie de Rouyn-Noranda (-6,4 %). La décroissance de la population dans les différentes MRC de la région serait reliée à la dévitalisation économique plutôt qu'à un déplacement de la population rurale vers les milieux plus urbains.

Figure 1.2

Population selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 1996 et 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL		%	
	1996	2006	1996	2006	1996	2006	1996	2006
							% du Québec	
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	7 546 135	100,0	100,0
							% de la région	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	76 100	71 940	77 800	71 935	153 905	143 870	2,2	1,9
TÉMISCAMINGUE	8 850	8 445	9 175	8 535	18 025	16 985	11,7	11,8
ROUYN-NORANDA (VILLE)	21 380	20 230	21 260	19 695	42 635	39 925	27,7	27,8
ABITIBI-OUEST	11 620	10 295	11 950	10 500	23 570	20 790	15,3	14,5
ABITIBI	12 485	12 030	12 795	12 245	25 280	24 275	16,4	16,9
LA VALLÉE-DE-L'OR	21 770	20 945	22 620	20 955	44 385	41 895	28,8	29,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

1.1.2 Caractéristiques de la population

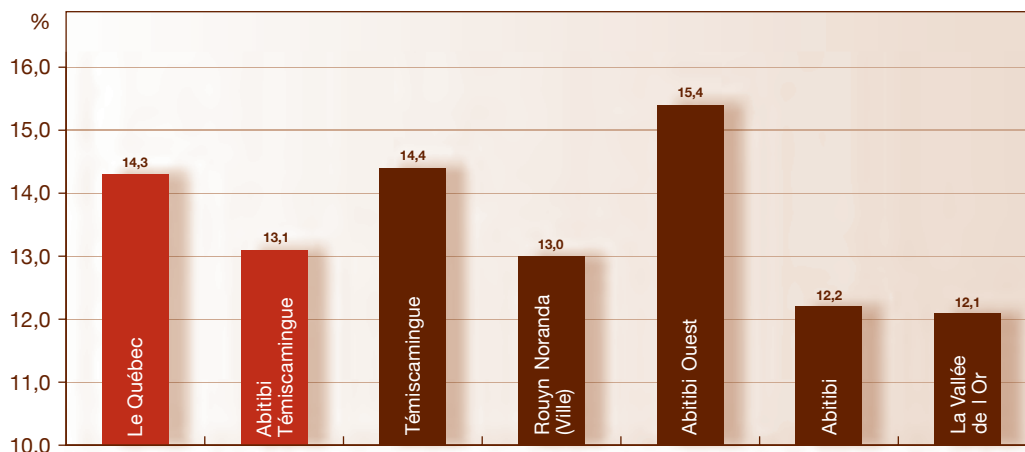
Bien que la région connaisse une décroissance de sa population, la proportion des personnes âgées de 14 ans et moins (18 %) ainsi que celle des personnes âgées de 15 à 19 ans (7,1 %) y sont plus élevées que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec (16,6 % et 6,3 %), et ce, dans toutes les MRC de la région. Or, il semble que les jeunes quittent la région par la suite, puisque c'est la situation inverse qui est observée chez les personnes âgées de 20 à 34 ans, personnes en âge de se reproduire. En effet, la proportion des 20 à 34 ans est de 17 % chez les femmes et de 17,4 % chez les hommes, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec, où ces proportions sont respectivement de 18,6 % et de 19,4 %.

Par ailleurs, la proportion de la population de la région âgée de 65 ans et plus est plus faible dans la région (14,6 % pour les femmes et 11,6 % pour les hommes) que dans l'ensemble du Québec (respectivement 16,2 % et 12,4 %). On remarque toutefois que les MRC Abitibi-Ouest (15,4 %) et Témiscamingue (14,5 %) ont toutes les deux une proportion des personnes âgées de 65 ans et plus nettement supérieure à la moyenne régionale (13,1 %) et qui dépasse également la moyenne québécoise (14,3 %).

Pour ce qui est de la répartition de la population selon le sexe, le taux de féminité régional est nettement inférieur à la moyenne québécoise (50 % contre 51,1 % au Québec).

Figure 1.3

Proportion de la population âgée de 65 ans et plus,
ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Seules les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec ont un taux de féminité plus bas que celui observé en Abitibi-Témiscamingue. Le taux de féminité est plus élevé dans les MRC urbaines de la région, davantage dans Rouyn-Noranda (50,7 %) que dans La Vallée-de-l'Or (50 %). Ce taux est plus faible dans les trois MRC rurales, où il est semblable, atteignant 49,5 % en Abitibi-Ouest, 49,6 % en Abitibi et 49,7 % au Témiscamingue.

Enfin, l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes âgés de 65 ans et plus est moins marqué dans la région que ce qui est observé ailleurs au Québec. Alors que dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 60,1 % des personnes âgées de 75 à 84 ans et 71,8 % des 85 ans et plus, en Abitibi-Témiscamingue, elles représentent respectivement 58,7 % et 67,4 % de la population de ces deux groupes d'âge.

1.2 POPULATION AUTOCHTONE

La population autochtone¹ est concentrée principalement dans quatre régions au Québec, soit le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Montérégie (territoire de la Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent) et l'Abitibi-Témiscamingue². En 2006, on comptait 6 169 autochtones, 3 158 femmes et 3 011 hommes en Abitibi-Témiscamingue. Les autochtones représentaient 4,3 % de la population totale de la région comparative-ment à 1,1 % de la population au Québec. À l'exemple de l'ensemble du Québec, plus de femmes (1 344) que d'hommes (1 171) vivent hors des réserves.

Les autochtones de la région appartiennent à la nation algonquine. Signalons à cet égard que 65 % des Algonquins vivent dans la région. Des communautés autochtones sont présentes dans trois des cinq MRC de la région, soit celles d'Abitibi, de La Vallée-de-l'Or et de Témiscamingue. Toutefois, les Autochtones se situent principalement dans la MRC de Témiscamingue, qui regroupe 53,9 % de la population autochtone de la région. À cet effet, la population autochtone représente 19,6 % de la population totale de la MRC.

Figure 1.4

Population autochtone selon le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	POPULATION AUTOCHTONE				POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	TOTAL		TOTAL	%
	Nombre	Nombre	Nombre	%		
LE QUÉBEC	40 991	39 149	80 140	100,0	7 546 135	1,1
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 158	3 011	6 169	7,7	143 870	4,3
ABITIBI	429	414	843	13,7	16 985	5,0
LA VALLÉE-DE-L'OR	991	1 007	1 998	32,4	41 895	4,8
TÉMISCAMINGUE	1 738	1 590	3 328	53,9	16 985	19,6

Sources : Population indienne : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence*, 2006, Ottawa, Le Ministère, 2007, 74 p.

Population inuite : Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, Québec, le Ministère, 2009 (document non publié).

1. Les Inuits et les Amérindiens forment deux peuples différents. Les Inuits sont des autochtones, mais non pas des Amérindiens. Ils ne sont pas régis par la Loi sur les Indiens.

2. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada recense la population amérindienne ayant des droits reconnus, mais la population inuite ne figure pas à ce registre. « En vertu de la Loi sur les Indiens (chapitre I, paragraphe 5 (1)), le ministre d'Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est tenu d'inscrire au Registre des Indiens le nom des individus inscrits conformément à la Loi. Le Système d'inscription des Indiens (SII) est une base de données contenant les noms des individus inscrits et une série de données supplémentaires. La *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence* décrit la population du SII telle qu'inscrite au 31 décembre 2006. Des statistiques descriptives sont compilées à partir du SII, telles (sic) le sexe, la résidence, le groupe d'enregistrement, le centre de responsabilité et la région. » (MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA, *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence*, 2006, Ottawa, le Ministère, 2007, 71 p.) Les données sur la population inuite proviennent du MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, avril 2009 (document non publié).

1.3 POPULATION IMMIGRÉE

En 2006, la région comptait 1 785 personnes immigrées, 950 femmes et 835 hommes. Les personnes immigrées formaient 1,3 % de la population totale de la région comparativement à 11,5 % de la population au Québec. C'est dire que la région attire très peu de personnes immigrées sur son territoire alors que seulement 0,2 % choisit de s'y installer. Tout de même, il s'agit de la région périphérique qui attire le plus de personnes immigrées, et ce, tant en matière de nombre que de proportion.

C'est dans la MRC de Témiscamingue que la proportion de personnes immigrées par rapport à la population totale est la plus élevée (2,4 %). La population immigrée est cependant plus nombreuse dans les deux MRC urbaines de la région. Il y a, en effet, 550 personnes immigrées qui habitent La Vallée-de-l'Or et 490 personnes, la ville de Rouyn-Noranda, soit respectivement 30,8 % et 27,7 % de la population immigrée établies dans la région.

Le taux de féminité des personnes immigrées de la région est nettement plus élevé que ce qui est observé pour le reste du Québec (53,2 %, contre 50,9 %). Il est également supérieur à celui de la population régionale (53,2 % pour la population immigrée comparativement à 50 % pour la population totale de la région). Cette caractéristique n'est cependant pas généralisée dans la région. Dans la ville de Rouyn-Noranda, le pourcentage de femmes immigrantes est beaucoup plus élevé (59,2 %), tandis que dans le reste de la région, le taux de féminité se situe entre 52,8 % dans la MRC d'Abitibi et 48,4 % dans celle d'Abitibi-Ouest.

1.4 STRUCTURE DES FAMILLES

1.4.1 Familles avec enfants à la maison

En 2006, on recensait 41 535 familles dans la région, dont 23 930 avec enfants à la maison. De ce nombre, 18 180 familles comptaient au moins un enfant de 17 ans et moins et 6 425 au moins un enfant de moins de 6 ans, soit respectivement 43,8 % et 15,5 % des familles (42,1 % et 15,8 % au Québec). Il y avait également 17 595 couples n'ayant pas d'enfant à la maison.

Par ailleurs, 6 230 familles étaient monoparentales en 2006, soit 26 % des familles avec enfants (27,8 % au Québec). Il s'agit d'une hausse par rapport à la situation

observée en 2001 alors qu'on en dénombrait 6 125. La proportion de familles monoparentales avec chef féminin est de 73,1 %, ce qui est nettement moins que pour l'ensemble du Québec (77,9 %). Il s'agit d'une diminution par rapport à 2001 (76,3 %). Lorsqu'on ne retient que les familles monoparentales comprenant au moins un enfant d'âge préscolaire, ce taux atteint 78,8 % (84,9 % pour le Québec). On comptait en effet 800 femmes monoparentales qui avaient au moins un enfant âgé de moins de 6 ans.

1.4.2 Personnes vivant seules

En 2006, 18 420 personnes de 15 ans et plus vivaient seules en Abitibi-Témiscamingue, dont 50,8 % de femmes. Proportionnellement moins de Témiscabitiennes vivent seules que dans l'ensemble du Québec (16,2 % contre 17,1 %). Chez les hommes, c'est le contraire, 15,7 % des Témiscabitiens vivant seuls contre 14,8 % dans l'ensemble du Québec.

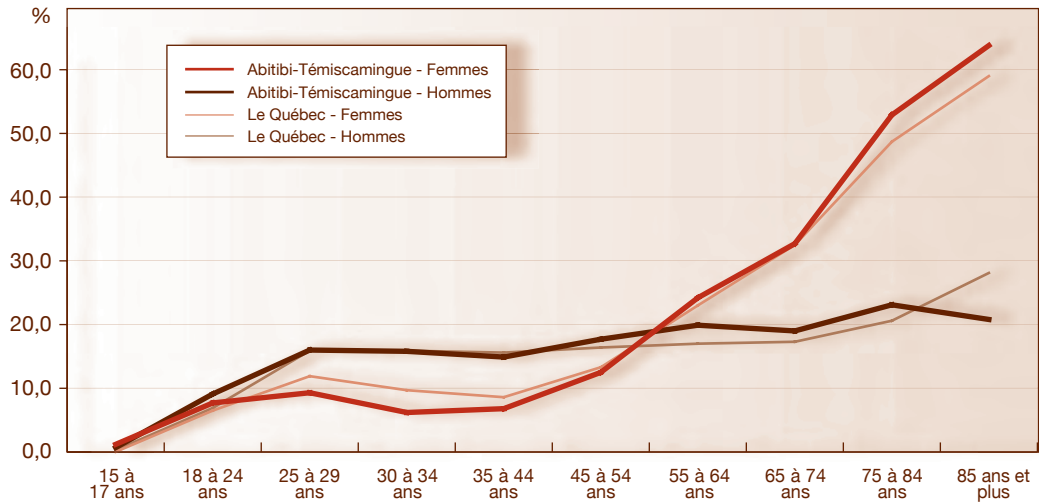
C'est dans la ville de Rouyn-Noranda que la proportion de femmes vivant seules (18,4 %) est la plus élevée alors que la plus grande proportion d'hommes vivant seuls se trouve dans la MRC La Vallée-de-l'Or (16,6 %).

Les Témiscabitiennes âgées de 25 à 54 ans sont proportionnellement moins nombreuses dans la région à vivre seules que dans l'ensemble du Québec. C'est toutefois le contraire qui est observé chez celles qui ont 75 ans et plus. À partir de 75 ans, plus de la moitié des femmes vivent seules dans la région (52,9 % des

75 à 84 ans contre 48,7 % au Québec) et près des deux tiers après 85 ans (63,8 % contre 59 % au Québec). La proportion d'hommes âgés vivant seuls est beaucoup moins importante. Ce sont 23,1 % des 75 à 84 ans et 20,8 % des 85 ans et plus qui vivent seuls dans la région.

Figure 1.5

Proportion de la population de 15 ans et plus dans les ménages privés vivant seule selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 2

ÉDUCATION

Tout comme on peut le constater pour l'ensemble du Québec, il y a rehaussement du niveau de scolarité chez les jeunes femmes par rapport aux générations antérieures. Les femmes de la région sont également plus nombreuses que les hommes à avoir fait des études universitaires. Elles demeurent toutefois moins scolarisées que dans l'ensemble du Québec. En outre, la région présente un taux de décrochage chez les jeunes femmes plus élevé que la moyenne québécoise.

2.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

2.1.1 Scolarisation des femmes

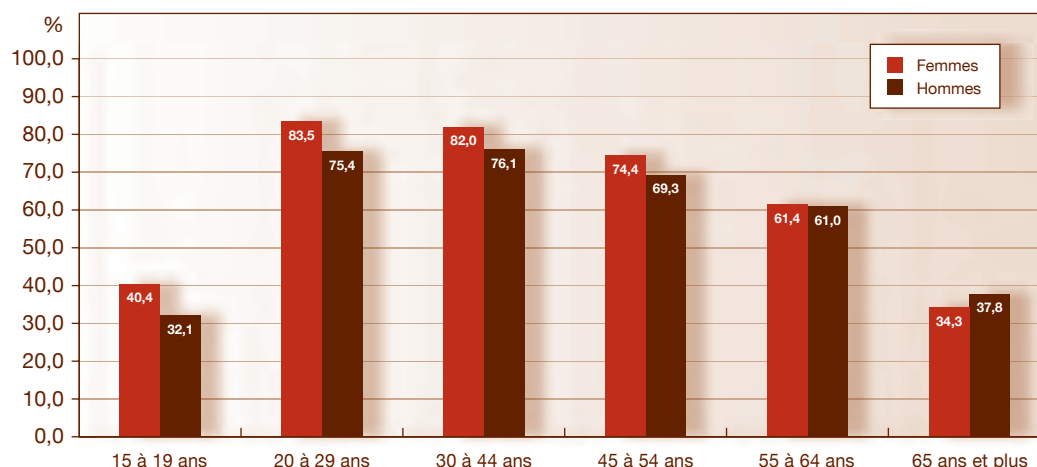
Dans la région, les femmes sont plus scolarisées que les hommes, mais le sont nettement moins que dans l'ensemble du Québec. Davantage de femmes que d'hommes détiennent un diplôme, tous niveaux de scolarité confondus. Il y a en effet 66,3 % des femmes qui ont un diplôme contre 63 % des hommes, ce qui est nettement inférieur à la moyenne québécoise (74,9 % et 75,1 %). Il s'agit d'ailleurs de l'une des régions où l'on retrouve le moins de personnes diplômées. Il n'y a que dans les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et du Nord-du-Québec où l'on observe de plus faibles proportions de personnes diplômées. On note également que la proportion de femmes qui ont obtenu un diplôme universitaire est plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (10,2 % des femmes et 7,5 % des hommes contre 16,4 % et 16,6 % au Québec). Il s'agit d'une hausse par rapport à 2001 alors

que 8,9 % des femmes et 7,1 % des hommes avaient fait des études universitaires.

L'analyse de la situation par groupes d'âge permet de constater un rehaussement du niveau de scolarité chez les jeunes femmes par rapport aux générations antérieures. Ainsi, 83,5 % des femmes de 20-29 ans et 82 % des 30-44 ans ont un diplôme comparativement à 61,4 % chez les 55-64 ans et 34,3 % chez les 65 ans et plus. Le rehaussement du niveau de scolarité des femmes en Abitibi-Témiscamingue, quoique moins prononcé que pour l'ensemble des femmes au Québec (89,5 % des femmes de 20-29 ans et 88,4 % des 30-44 ans au Québec), est plus marqué que chez les hommes de la région. Il y avait en effet 75,4 % des hommes de 20-29 ans et 61 % des 55-64 ans qui avaient un diplôme en Abitibi-Témiscamingue en 2006.

Figure 2.1

Proportion de la population de 15 ans et plus qui détient un diplôme selon l'âge et le sexe, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Les femmes de 20 à 44 ans sont également plus nombreuses que les hommes du même âge à avoir un diplôme universitaire. Plus précisément, ce sont 12,6 % des femmes de 20 à 29 ans et 17,9 % des femmes de 30 à 44 ans qui ont obtenu un grade universitaire comparativement à 6,9 % et 10,1 % des hommes du même âge. Les femmes de 20 à 44 ans sont également un peu plus nombreuses que les hommes à faire des études supérieures (300 femmes et 260 hommes). On compte en effet 275 femmes et 235 hommes qui ont obtenu une maîtrise et 25 femmes et 25 hommes qui ont obtenu un doctorat.

Il existe toutefois des écarts considérables entre les MRC de la région quant à la scolarisation des femmes. La ville de Rouyn-Noranda, où se situe le campus principal de

l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et celui du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, présente une proportion supérieure à la moyenne régionale de personnes de 20 à 44 ans détenant un diplôme universitaire. Ce sont en effet 14,8 % des femmes et 7,9 % des hommes de 20 à 29 ans ainsi que 20,5 % des femmes et 13,9 % des hommes de 30 à 44 ans dans Rouyn-Noranda qui ont fait des études universitaires. On y trouve également une plus grande proportion de personnes diplômées de l'enseignement collégial. À l'opposé, une proportion supérieure à la moyenne régionale de femmes et d'hommes de 20 à 29 ans sont sans diplôme dans la MRC La Vallée-de-l'Or (22 % des femmes et 27,4 % des hommes). En comparaison, 10,5 % des femmes et 16,5 % des hommes de 20 à 29 ans sont sans diplôme au Québec.

2.1.2 Fréquentation scolaire

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire ». Les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se placent dans une situation vulnérable, les femmes encore plus que les hommes.

En Abitibi-Témiscamingue, comme ailleurs au Québec, il y a moins de femmes de 15 à 24 ans que d'hommes qui étaient sans diplôme et qui n'avaient pas fréquenté l'école en 2005-2006. Ainsi, 10,7 % des femmes de 15 à 19 ans et 10,9 % des 20 à 24 ans n'avaient aucun diplôme et ne fréquentaient pas l'école tandis que 15,5 % des hommes de 15 à 19 ans et 18,2 % des 20 à 24 ans étaient dans la même situation.

Le taux de décrochage chez les jeunes femmes est toutefois plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement 9,3 % et 8,3 % des femmes au Québec). Il est d'ailleurs l'un des plus élevés au Québec chez les jeunes femmes de 15 à 19 ans, derrière le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Outaouais. Il est également supérieur à la moyenne québécoise chez les hommes (respectivement 13,1 % et 14,4 % des hommes au Québec). À ce sujet, il y a lieu de signaler que, selon les données du MELS publiées en 2008³, l'Abitibi-Témiscamingue est la région, à l'exception du Nord-du-Québec, où le taux de sortie sans diplôme a le plus augmenté chez les filles de 2003-2004 à 2006-2007. Il a grimpé de 9 points de pourcentage comparativement à 1 point dans l'ensemble du Québec.

2.2 SCOLARITÉ ET SITUATION D'EMPLOI

C'est lorsque l'on regarde les indicateurs du marché de l'emploi que l'on prend conscience de l'importance de l'éducation pour les femmes. Il y a un lien direct entre l'éducation et l'emploi des femmes et, par conséquent, l'accès à une plus grande autonomie économique. Les femmes doivent en effet s'instruire davantage que les hommes pour atteindre un taux d'emploi⁴ comparable. Ainsi, même si le taux d'emploi des hommes est toujours plus élevé que celui des femmes, toutes catégories d'âge confondues, la différence entre le taux d'emploi des

hommes et celui des femmes s'atténue selon le niveau de scolarité atteint. Par ailleurs, les femmes sans diplôme ou avec une faible scolarité demeurent plus pénalisées que les hommes sur le plan de l'emploi.

Ainsi, bien qu'en Abitibi-Témiscamingue, le taux d'emploi des femmes sans diplôme soit supérieur à la moyenne québécoise (26,5 % contre 25,4 % au Québec), il est très inférieur à celui des hommes (41 % contre 43,3 % au Québec). Le taux d'emploi atteint par ailleurs 81,1 % chez

3. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

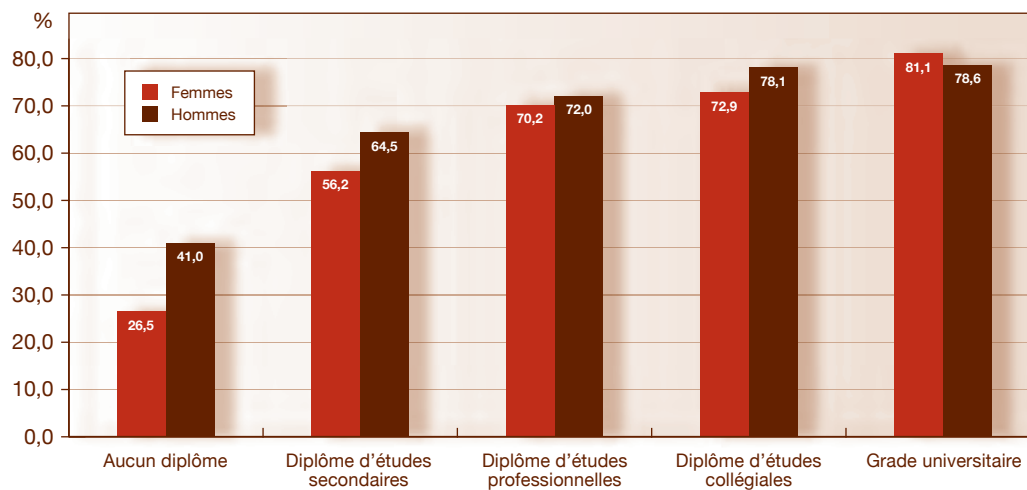
4. Le taux d'emploi fait référence au pourcentage de la population occupée par rapport à la population âgée de 15 ans et plus. Il s'agit d'une mesure plus objective de l'intégration au marché du travail que le taux de chômage, puisqu'il ne dépend pas de la confiance de la population en ses chances de travailler.

celles qui ont un diplôme universitaire, dépassant ainsi largement celui des hommes (78,6 %). Il s'agit d'ailleurs de l'un des taux d'emploi les plus élevés au Québec, derrière le Nord-du-Québec, l'Outaouais, Lanaudière et Chaudière-Appalaches. Les hommes diplômés universitaires s'en tirent un peu moins bien, arrivant quant à eux au neuvième rang. Le taux d'emploi des femmes avec un grade universitaire grimpe même à 92,4 % lorsqu'on ne retient que celles âgées de 35 à 54 ans (contre 92,8 % chez les hommes). En comparaison, au Québec, le taux d'emploi des femmes de 25 à 54 ans qui ont un diplôme universitaire est de 85,3 % contre 89,3 % chez les hommes.

Il y a des différences notables entre les MRC. Dans La Vallée-de-l'Or ainsi que dans Rouyn-Noranda, le taux d'emploi des femmes diplômées universitaires est supérieur à la moyenne régionale (respectivement 85,8 % et 82,1 %). À l'opposé, il est particulièrement faible pour les femmes dans la MRC Abitibi-Ouest (68,5 %, le plus bas de la région), les hommes s'en tirant mieux avec 76,4 %. C'est également dans cette MRC que le taux d'emploi des personnes sans diplôme est le plus faible, et ce, tant pour les femmes que pour les hommes (respectivement 21,8 % et 36,4 %).

Figure 2.2

**Taux d'emploi de la population de 15 ans et plus
selon le plus haut diplôme obtenu et le sexe,
région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006**



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

CHAPITRE 3

ÉCONOMIE ET EMPLOI

L'économie de la région repose essentiellement sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, notamment celles liées aux mines et à la forêt, secteurs d'activité regroupant surtout des emplois traditionnellement masculins. En contrepartie, cette faible présence des femmes dans les professions liées à la structure industrielle de la région a pour effet d'amplifier la concentration de la main-d'œuvre féminine dans le secteur des services.

De 1996 à 2006, l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail s'est poursuivi, de sorte que la différence entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes de la région s'est atténuée, mais reste considérable. De même, davantage de femmes que d'hommes travaillent à temps partiel. On observe d'ailleurs une tendance à la hausse du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec.

3.1 ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

3.1.1 Situation de l'emploi dans la région

L'Abitibi-Témiscamingue connaît, selon les données du Recensement de 2006, une situation de l'emploi moins favorable que dans l'ensemble du Québec. Le Recensement ne fournit cependant des données qu'à des intervalles de cinq ans, alors que l'Enquête sur la population active (EPA) observe l'évolution du marché du travail chaque mois. Ainsi, le taux d'emploi des femmes en 2006 est de 53,3 % selon l'EPA et de 53,6 % selon le Recensement. Il y a peu de différence entre le taux d'emploi féminin mesuré par le Recensement et celui mesuré par l'EPA dans la région, tout comme dans l'ensemble du Québec. De son côté, le taux d'emploi masculin mesuré par le Recensement (60,4 %) est nettement plus bas que la moyenne annuelle de la même année selon l'EPA (62,8 %). Cette différence illustre bien la variabilité de l'emploi masculin régional.

Au cours de la dernière décennie, le taux d'emploi annuel des femmes et des hommes est demeuré en deçà de la moyenne québécoise et a enregistré une croissance inférieure à celle observée dans l'ensemble du Québec. De 1996 à 2006, le taux d'emploi des femmes est passé de 47,1 % à 53,3 %, en hausse de 6,2 points de pourcentage, comparativement à 47,7 % et 55,6 % au Québec (hausse de 7,9 points). Quant aux hommes, leur taux d'emploi est passé de 61,7 % à 62,8 %, en hausse de 1,1 point de pourcentage, comparativement à 61,7 % et 65 % au Québec (hausse de 3,3 points). Il est à noter que le déclin de la population a atténué cette dégradation des indicateurs d'emploi.

On observe également que le taux de chômage régional, mesuré par le Recensement, dépasse celui de l'ensemble du Québec, aussi bien chez les femmes (7,2 % contre 6,5 %) que chez les hommes (10,9 % contre 7,4 %), et ce, même si le taux d'activité est plus faible dans la région qu'au Québec. Il faut savoir qu'une faible participation au marché du travail a pour résultat d'atténuer le taux de chômage. Cet effet du taux d'activité inverse même la relation entre la situation de l'emploi et le taux de chômage selon le sexe, le taux d'activité beaucoup plus faible des femmes ayant pour conséquence de modérer leur taux de chômage. Avec le même nombre d'emplois, si on appliquait le taux d'activité masculin aux femmes, le taux de chômage féminin dépasserait celui des hommes de 10 points de pourcentage dans la région et de 13,7 points au Québec⁵.

Le marché du travail varie selon les MRC. Le taux d'emploi en 2006 était supérieur à la moyenne régionale dans la ville de Rouyn-Noranda (55,5 % pour les femmes et 61,2 % pour les hommes), dans la MRC Abitibi (55,2 % pour les femmes et 60,9 % pour les hommes) et dans la MRC La Vallée-de-l'Or (54,2 % pour les femmes et 62,1 % pour les hommes). On constate à l'inverse que le taux d'emploi, tant pour les femmes que pour les hommes, est particulièrement faible dans Abitibi-Ouest (respectivement 47,7 % et 56,6 %).

5. Le taux de chômage est égal à $100 \times [1 - (\text{taux d'emploi}/\text{taux d'activité})]$. En substituant le taux d'activité des hommes, on obtient le taux de chômage qu'auraient les femmes avec l'emploi actuel si celles qui ne travaillent pas demeuraient sur le marché du travail dans la même proportion que les hommes.

3.1.2 Structure industrielle

L'économie de l'Abitibi-Témiscamingue est axée sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles⁶. Ainsi, on retrouve une plus grande proportion des emplois dans le secteur primaire que ce qui est observé au Québec (13,8 % contre 3,7 % au Québec), attribuable à l'agriculture, à la foresterie et à l'extraction minière. Les services publics (production hydro-électrique) et la construction, en raison de la proximité de la Baie-James, sont aussi des secteurs importants, générant 6,3 % des emplois de la région. Par contre, mis à part la fabrication de produits en bois (4,5 % des emplois contre 1,2 % au Québec) et du papier (1,5 % contre 0,8 % au Québec), il se fait encore peu de transformation dans la région, si bien que le secteur secondaire y est moins présent que dans l'ensemble du Québec (15 % contre 19,8 % au Québec). Le secteur tertiaire regroupe également une part moins importante des emplois en Abitibi-Témiscamingue qu'au Québec (71,2 % contre 76,5 % au Québec). Il s'agit surtout d'emplois liés au commerce de détail (12,3 % contre 12 % au Québec), aux soins de santé et l'assistance sociale (12,3 % contre 11,2 % au Québec), aux services d'enseignement (7,1 % contre 6,9 % au Québec), à l'hébergement et aux services de restauration (7,3 % contre 6,3 % au Québec), aux administrations publiques (5,6 % contre 6,2 % au Québec) ainsi qu'au transport et à l'entreposage (5,3 % contre 4,6 % au Québec).

Or, les principales industries de la région emploient traditionnellement peu de femmes. Les taux de féminité dans l'agriculture et la foresterie (21,1 % contre 26,9 % au Québec), l'extraction minière (8,7 % contre 12,5 % au Québec), la fabrication de produits en bois (12,1 % contre 16,2 % au Québec) et la fabrication du papier (17,8 % contre

17,1 % au Québec) demeurent effectivement faibles. La présence des travailleuses dans ces secteurs est même moins importante dans la région que ce qui est observé au Québec, sauf dans la fabrication du papier. De façon générale, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le taux de féminité du secteur primaire est de 15,1 % (contre 25,4 % au Québec) et celui du secteur secondaire est de 14,3 % (contre 24,8 % au Québec). Par conséquent, on observe une plus forte concentration de la main-d'œuvre féminine dans le secteur tertiaire que pour l'ensemble du Québec (taux de féminité de 58,5 % contre 53,9 % au Québec).

La main-d'œuvre féminine de la région est concentrée dans un nombre restreint de secteurs d'activité, et de façon plus marquée que ce qu'on observe dans l'ensemble du Québec. En effet, alors qu'au Québec, les quatre secteurs qui comptent le plus grand nombre de travailleuses regroupent 50 % de la main-d'œuvre féminine, dans la région, les quatre secteurs qui en comptent le plus en regroupent 61,6 %. Ainsi, 22,4 % de la main-d'œuvre féminine régionale travaille dans les soins de santé et l'assistance sociale (19 % au Québec), 15,3 % dans le commerce de détail (13,7 % au Québec), 11,4 % dans les services d'enseignement (9,7 % au Québec) et 11,2 % dans l'hébergement et les services de restauration (7,7 % au Québec). Les soins de santé et l'assistance sociale est également le secteur affichant le taux de féminité est le plus élevé (83,4 % contre à 79,5 % au Québec⁷), suivi de la finance et des assurances (75,2 % contre 65,8 % au Québec), des services d'enseignement (73,5 % contre 66,1 % au Québec) ainsi que de l'hébergement et des services de restauration (70,7 % contre 57,9 % au Québec).

3.2 PARTICIPATION DES FEMMES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.2.1 Évolution de l'emploi des femmes

En Abitibi-Témiscamingue, comme dans l'ensemble du Québec, la présence des femmes sur le marché du travail s'est accrue au cours de la dernière décennie. Le taux d'emploi des femmes a d'ailleurs enregistré une plus forte progression que celui des hommes. Il est passé de 47,1 % en 1996 à 53,3 % en 2006 comparativement à 61,7 % et 62,8 % chez les hommes. La hausse n'a cependant pas été constante. Ainsi, le taux d'emploi des femmes a diminué à 46 % en 1998, puis grimpé à 49,4 % en 2000. Il

a atteint son maximum (49,4 %) en 2000. Le taux d'emploi a peu changé de 2000 à 2002, puis a repris sa progression après 2002 pour atteindre 52 % en 2004. La tendance à la hausse du taux d'emploi des femmes observée dans la région suit d'assez près celle du Québec, en étant cependant un peu plus modérée (gain de 6,2 points de pourcentage de 1996 à 2006 comparativement à 7,9 points pour le Québec). Chez les hommes aussi, la hausse du taux d'emploi a été plus modérée que dans l'ensemble du

6. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005: cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, p. 58-61.

7. Le secteur des usines de textile a un taux de féminité de 100 %, mais ne compte que 10 personnes.

Québec. Le taux d'emploi masculin a évolué en dents de scie, de sorte qu'il n'a enregistré qu'un gain de 1,1 point de pourcentage de 1996 à 2006 comparativement à 3,3 points au Québec.

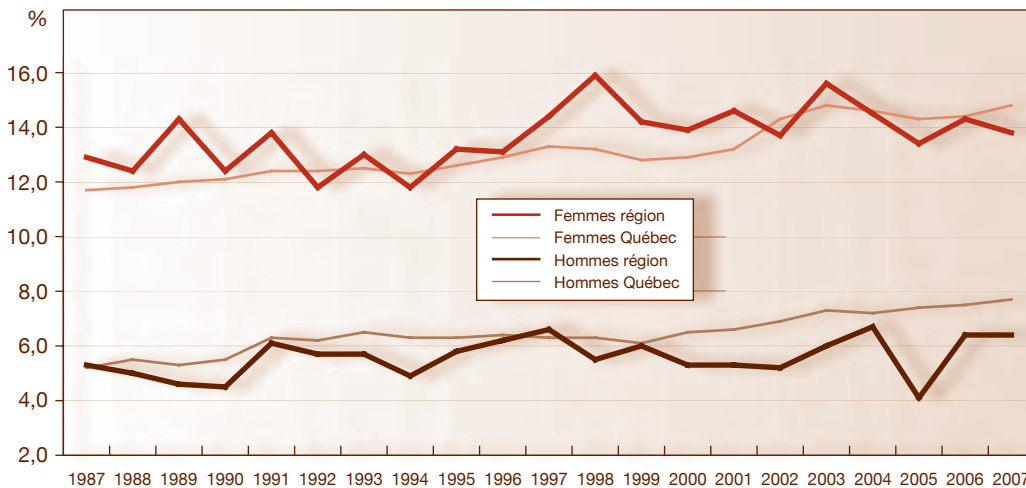
Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, le taux d'emploi de celles-ci demeure inférieur à celui des hommes. Si la différence s'est atténuée de 1996 à 2006, elle demeure toutefois importante. Il y avait en effet 14,6 points de pourcentage de différence en 1996 et 9,5 points en 2006. L'analyse de la situation par groupes d'âge permet de constater que le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes, peu importe l'âge. La différence est la plus notable chez les personnes âgées de 55 ans et plus et diminue progressivement chez les plus jeunes. En 2006, elle était de 12,2 points pour les 55 ans et plus et de 0,3 point pour les 20 à 29 ans. C'est

parmi les personnes de 30 à 44 ans que le taux d'emploi est le plus élevé (77,7 % chez les femmes et 83,2 % chez les hommes contre 77,9 % et 85,9 % au Québec).

Le fait de travailler ou de ne pas travailler ne décrit que partiellement la qualité de l'intégration au marché du travail. Le Recensement permet aussi de connaître le statut de travail tout au long de l'année précédant le Recensement. Cette statistique révèle une caractéristique importante de l'emploi féminin : en Abitibi-Témiscamingue, 70,5 % des femmes qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps plein comparativement à 88,5 % des hommes (contre 74 % et 87,2 % au Québec). Il y a donc un effet combiné sur la qualité des emplois occupés par les femmes, puisqu'elles sont déjà moins nombreuses à obtenir du travail.

Figure 3.1

Taux d'emploi à temps partiel selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 1987 à 2007



Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

On constate d'ailleurs de fortes variations du taux d'emploi à temps partiel chez les femmes en Abitibi-Témiscamingue de 1987 à 2007, beaucoup plus marquées que celles observées au Québec, le pourcentage d'emploi féminin à temps partiel régional évoluant souvent à l'opposé de celui du Québec. Alors que le taux d'emploi à temps partiel des femmes de la région était plus élevé qu'au Québec en 1987, l'écart s'est peu à peu atténué au point d'être maintenant au même niveau qu'au Québec. En effet, de 12,9 % en 1987, le taux d'emploi à temps partiel chez les femmes de la région est passé à 13,8 % en 2007.

En comparaison, il est passé de 11,7 % à 14,8 % au Québec. Au cours de la même période, le taux d'emploi à temps partiel des hommes est demeuré inférieur à celui des femmes et n'a enregistré qu'une très faible hausse, passant de 5 % en 1987 à 6 % en 2007. La hausse du taux d'emploi à temps partiel observée chez les hommes dans la région est moins prononcée que dans l'ensemble du Québec (5,2 % en 1987 et 7,7 % en 2007 au Québec).

Il existe peu de différence entre les MRC à propos du taux d'emploi des femmes âgées de 30 à 44 ans, contrairement

à ce que l'on peut observer chez les hommes. Le taux d'emploi chez les femmes de ce groupe d'âge varie en effet de 79,5 % dans La Vallée-de-l'Or à 75,2 % dans la MRC de Témiscamingue, tandis que chez les hommes, il varie de 85,1 % dans la ville de Rouyn-Noranda à 77,8 % dans la MRC de Témiscamingue. Il faut voir cependant

que la proportion de femmes qui ont travaillé surtout à temps partiel est plus élevée dans Abitibi-Ouest et dans Témiscamingue, où respectivement 28,1 % et 25,1 % des femmes de 25 à 54 ans qui ont travaillé en 2005 l'ont fait surtout à temps partiel, comparativement à 19,8 % dans la ville de Rouyn-Noranda.

3.2.2 Professions exercées par les femmes et par les hommes

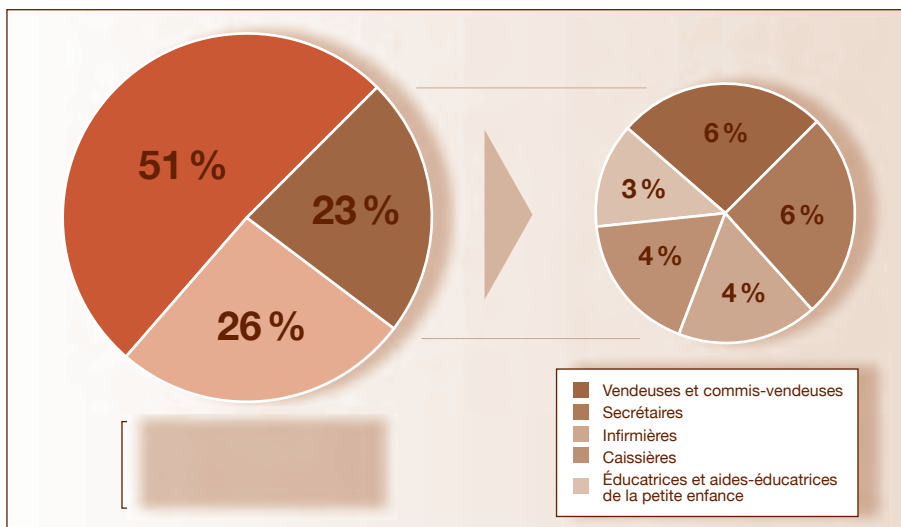
Le rehaussement de la scolarité des femmes ne s'est toutefois pas accompagné d'une diversification des choix professionnels. Les femmes continuent de s'orienter vers les mêmes filières de formation, de sorte qu'on observe toujours une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes, du reste plus prononcée dans la région que dans l'ensemble du Québec. C'est dire que la structure économique de la région a peu d'influence sur les emplois féminins.

Comme c'est le cas dans l'ensemble du Québec, on constate en Abitibi-Témiscamingue une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce qui est observé chez les hommes. Ainsi, les 15 principales professions exercées par les femmes dans la région regroupent 15 995 personnes, soit près de la moitié

de la population active expérimentée féminine (48,8 % contre 41,6 % au Québec). Parmi ces professions, neuf sont traditionnellement féminines. La profession exercée par le plus de femmes en Abitibi-Témiscamingue, est celle de secrétaire (sauf dans les domaines juridique et médical), suivie de vendeuse et commis-vendeuse dans le commerce de détail, de caissière, d'infirmière autorisée, puis d'éducatrice et d'aide-éducatrice. Ensemble, ces cinq professions regroupent 7 540 femmes, ce qui équivaut à 22,5 % de la population active féminine. L'ordre des professions exercées par le plus de femmes au Québec est très semblable. Les trois premières professions sont les mêmes, alors que les éducatrices et les aides-éducatrices occupent le quatrième rang et que les commis de bureau générales surclassent les infirmières autorisées, qui, quant à elles, occupent le sixième rang.

Figure 3.2

Principales professions exercées par les femmes, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

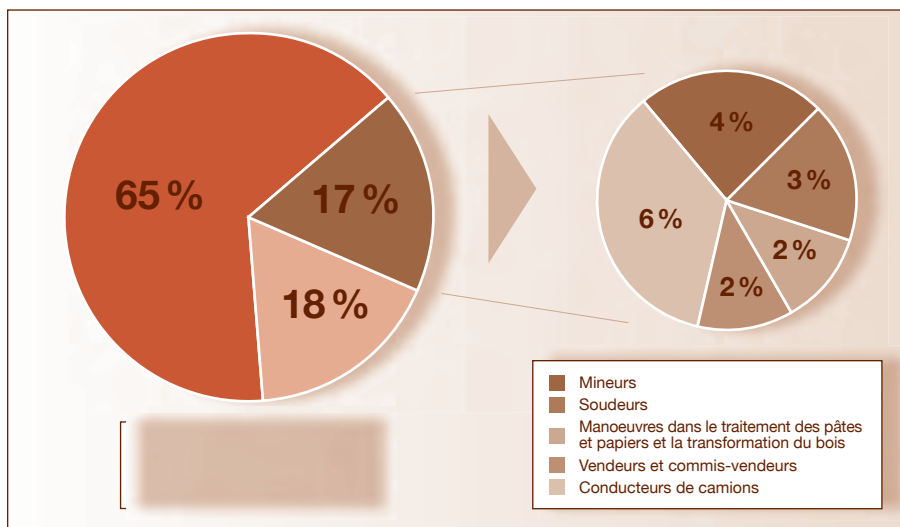
Si la concentration des hommes de la région dans un nombre restreint d'emplois est moins grande que ce qui est observé pour les femmes, cette concentration est toutefois plus prononcée que dans l'ensemble du Québec : 34,9 % de la population active expérimentée masculine exerce l'une des 15 professions comptant le plus d'hommes comparativement à 25,8 % au Québec. Parmi les professions exercées par le plus d'hommes dans la région, on retrouve, au premier rang, les conducteurs de camion, suivis des mineurs d'extraction et de préparation de mines souterraines, des soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser, des manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois et des vendeurs et commis-vendeurs dans le commerce de détail. Ainsi, les principales professions masculines sont fortement liées à la structure industrielle, contrairement à ce qui a été observé pour les femmes. Deux des principales professions exercées par les hommes dans la région sont directement associées aux industries

motrices de la région : les mines et la forêt. Les professions reliées à la maintenance industrielle et à la machinerie lourde emploient également une plus grande proportion d'hommes que dans l'ensemble du Québec.

Les femmes de la région accèdent encore faiblement aux professions traditionnellement masculines⁸, notamment celles liées à la structure industrielle de la région. Elles sont en effet absentes parmi les mineurs d'extraction et de préparation de mines souterraines. Elles sont également moins présentes ici qu'au Québec chez les manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois (taux de féminité de 9,6 % contre 12,8 % au Québec), les soudeurs et les opérateurs de machines à souder et à braser (1,5 % contre 4,2 % au Québec), les mécaniciens de chantier et les mécaniciens industriels (sauf l'industrie du textile) (1,3 % contre 1,8 % au Québec), et les conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues) (1,2 % contre 1,3 % au Québec).

Figure 3.3

Principales professions exercées par les hommes, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales d'Emploi-Québec.

3.2.3 Taux de syndicalisation

Au Québec, le taux de syndicalisation des travailleuses a progressé plus rapidement que celui des travailleurs de 1998 à 2006. Le taux de syndicalisation des femmes au Québec a enregistré une hausse de 1,2 point de

pourcentage par rapport à la situation observée en 1998, passant de 37,5 % pour se situer à 38,7 % en 2006, alors que, chez les hommes, on observe au contraire une baisse de 0,3 point, passant de 42 % en 1998 et 41,7 % en 2006.

8. Selon Statistique Canada et Emploi Québec, une profession non traditionnelle est une profession dans laquelle la représentation de l'un des deux sexes est inférieure à 33%.

Le taux de syndicalisation des femmes en Abitibi-Témiscamingue est légèrement plus élevé que ce qui est observé au Québec, alors que celui des hommes est légèrement inférieur. En 2006, le taux de syndicalisation était de 39,9 % pour les travailleuses et de 40,2 % pour les travailleurs (respectivement 38,7 % et 41,7 % au Québec). Au cours de la dernière décennie, le taux de syndicalisation des femmes et des hommes de la région

a connu une légère tendance à la hausse. Après avoir connu une hausse de 8,6 points chez les travailleuses et de 6,5 points chez les travailleurs de 1998 à 2004, le taux de syndicalisation des femmes et des hommes de la région est redescendu par la suite, si bien qu'en 2006, il était légèrement plus élevé qu'en 1998 (38,2 % en 1998 et 39,9 % en 2006 chez les femmes et 38 % et 40,2 % chez les hommes).

3.2.4 Santé et sécurité du travail

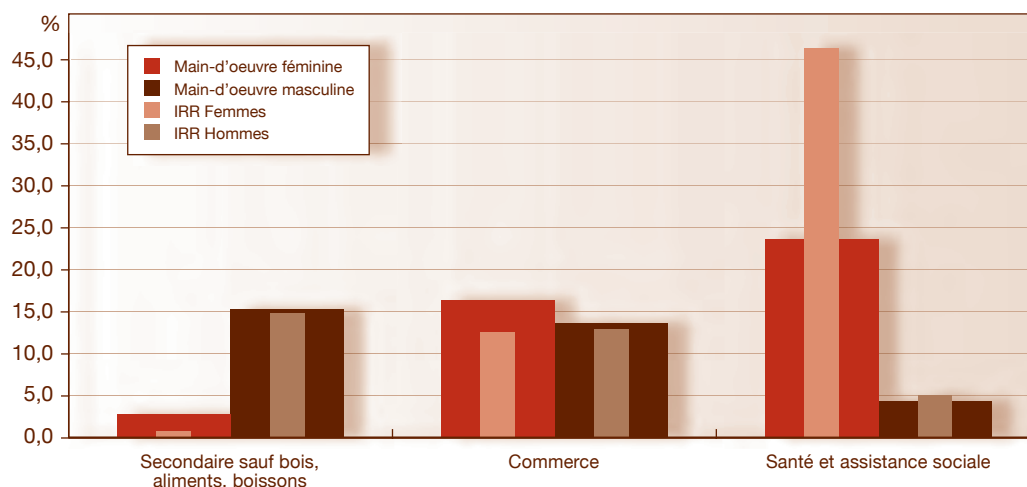
En 2006, 474 femmes en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec⁹ ont reçu une indemnisation du revenu pour un accident du travail et 11 pour une maladie professionnelle¹⁰. Les hommes sont beaucoup plus nombreux à avoir reçu une indemnisation pour un accident du travail (1 044 cas) et pour une maladie professionnelle (27 cas).

C'est dans le domaine de la santé et des services sociaux que les lésions professionnelles chez les travailleuses sont les plus fréquentes. En 2006, sur les 485 femmes qui ont reçu une indemnisation du revenu pour une lésion

professionnelle en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec, 225 travaillaient dans ce secteur, ce qui équivaut à 46,4 % des cas. Si l'on considère que 22,4 % de la main-d'œuvre féminine régionale travaille dans la santé et des services sociaux, il semble donc que ce type d'emploi comporte un certain risque pour la santé et la sécurité des travailleuses. Les deux autres secteurs où l'on retrouve le plus de femmes qui ont reçu une indemnisation pour une lésion professionnelle sont les autres services commerciaux et personnels (100 cas) et le commerce (61 cas).

Figure 3.4

Proportion de la main-d'œuvre et des personnes avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) dans certains secteurs d'activités économiques selon le sexe, région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, 2006



Données IRR : CSST. DCGI - Service de la statistique, 2008-11-04.

Données main-d'oeuvre : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, donnée-échantillon (20 %).

9. Données regroupées pour les deux régions.

10. Il existe une distinction entre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Selon la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, les maladies professionnelles résulteraient d'une exposition prolongée aux conditions de travail normales d'un milieu de travail alors que les accidents de travail seraient causés par un événement anormal survenant sur les lieux de travail.

Chez les hommes, c'est plutôt dans le secteur de la forêt et des scieries, de l'industrie du bois, de l'agriculture, de la chasse et de la pêche que l'on retrouvait le plus grand

nombre de cas d'indemnisation du revenu pour lésion professionnelle en 2006 (188 cas), suivi du secteur des mines (145 cas) et du commerce (138 cas).

3.3 ENTREPRENEURIAT ET TRAVAIL AUTONOME

En Abitibi-Témiscamingue, la part de travailleuses autonomes au sein de la population active est légèrement supérieure à celle de l'ensemble du Québec¹¹. En 2006, les travailleuses autonomes représentaient 8,1 % de la population active féminine de la région, comparativement à 7,9 % dans l'ensemble du Québec. Il s'agit d'une hausse par rapport à 2001 alors qu'elles représentaient 7,4 % de la population active féminine (7,3 % au Québec). Tout comme au Québec, ce sont, pour une large part, des travailleuses autonomes dont l'entreprise n'est pas constituée en société (72,4 % contre 71,4 % au Québec¹²). La grande majorité n'emploie pas de personnel, mais la proportion d'entrepreneures est plus forte que la moyenne québécoise (32,2 % contre 27,9 %). En comparaison, les travailleurs autonomes représentaient 9,2 % de la population active masculine (13,2 % au Québec), tandis que 46,8 %

(42,2 % au Québec) de ces entreprises sont constituées en société. Plus de la moitié des travailleurs autonomes également avaient du personnel (53,9 % contre 42,7 %).

C'est dans la MRC de Témiscamingue que l'on retrouve le plus de travailleuses et travailleurs autonomes au sein de la population active. Ils représentent en effet 14,1 % de la population active féminine et 13,4 % de la population active masculine. Pour les femmes de cette MRC, il s'agit d'une hausse importante par rapport à 2001, où elles représentaient 9,3 % de la population active féminine. On observe par ailleurs une proportion plus élevée de travailleuses autonomes avec personnel dans la MRC La Vallée-de-l'Or (36,8 %), alors que, pour les hommes, on l'observe plutôt dans Abitibi-Ouest (67 %).

11. Soutien à l'entrepreneuriat féminin (SEFAT) est un organisme à but non lucratif qui a vu le jour en mars 2003 en Abitibi-Témiscamingue en vertu d'une entente tripartite avec le Fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires (Filaction) et le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation.

12. Il y a lieu de préciser ce qui distingue les deux formes juridiques que sont l'entreprise non constituée en société et l'entreprise constituée en société. « L'entreprise non constituée en société appartient entièrement à une seule personne. Les passifs ou dettes de l'entreprise sont les passifs personnels du propriétaire. En tant que propriétaire de l'entreprise, il assume les risques de l'entreprise pour tous les biens qu'il possède, que ces biens soient destinés à son usage personnel ou fassent partie de l'entreprise. » Certains ordres professionnels exigent que leurs membres engagent leur responsabilité personnelle. L'entreprise constituée en société permet de limiter la responsabilité personnelle aux fonds investis dans l'entreprise; « il s'agit d'une entité juridique distincte qui peut conclure des contrats et posséder des biens en son nom propre, séparément et indépendamment de ses propriétaires » (site Internet d'Investir au Canada, <http://investiraucanada.gc.ca>).

CHAPITRE 4

CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, il incombe toujours aux femmes de concilier les obligations professionnelles et personnelles. Bien que leur participation au marché du travail se soit accrue au cours des dernières décennies, elles consacrent encore plus de temps aux travaux ménagers et aux soins de la famille que les hommes. À cet égard, la création de services de garde à contribution réduite ainsi que l'offre de congés de paternité réservés aux pères semblent constituer des pas dans la bonne direction.

4.1 FAMILLE ET EMPLOI

Bien que le taux d'emploi des femmes et des mères ait augmenté au cours des dernières décennies, les femmes doivent davantage faire face que les hommes aux difficultés de concilier les obligations professionnelles et familiales. La présence d'enfants à la maison influence moins le taux d'emploi masculin que celui des femmes, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge.

Au Québec, 74,8 % des femmes âgées de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006¹³, comparativement à 78,3 % chez celles qui n'en avaient pas. Le taux d'emploi des mères est plus faible chez celles dont les enfants sont d'âge préscolaire (69,6 %). Les hommes demeurent encore moins touchés par la présence d'enfants. Il semble même, au contraire, que la présence d'enfants agisse comme un facteur pouvant inciter à intégrer le marché du travail. Le taux d'emploi était de 90 % pour les hommes qui avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 89,1 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire, mais seulement de 79,9 % chez ceux qui n'avaient pas d'enfant.

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 75,2 % des femmes de 25 à 54 ans qui avaient au moins un enfant

de moins de 15 ans à la maison occupaient un emploi rémunéré en 2006. Ce taux chute à 69,4 % chez celles qui avaient au moins un enfant de moins de six ans à la maison. En comparaison, le taux d'emploi était de 86,7 % pour les hommes qui avaient un enfant de moins de 15 ans à la maison et de 84,9 % pour ceux qui avaient au moins un enfant d'âge préscolaire.

On observe également une différence selon le statut matrimonial des mères. La participation au travail des mères qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est plus élevée chez celles qui vivent en couple. Ainsi, le taux d'activité est de 74,6 % pour les mères qui vivent en couple contre 69,7 % pour celles qui sont sans conjoint (69 % au Québec). Même avec ce retrait du marché du travail, les mères monoparentales éprouvent plus de difficulté à trouver du travail, les mères monoparentales d'enfants d'âge préscolaire faisant face notamment à un taux de chômage de 9,4 % alors que celui des mères vivant en couple atteint 6,2 %. Encore une fois, les hommes dans la même situation s'en tirent un peu mieux, puisque le taux d'emploi des pères seuls avec au moins un enfant de moins de 6 ans à la maison est de 69,2 % (80,3 % au Québec) alors que celui des femmes est de 63,9 % dans la région (61,6 % au Québec).

4.2 CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

L'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant vise notamment la prise en compte des problèmes liés à la dénatalité, à l'amélioration du développement de l'enfant et au maintien du lien

de la mère avec le marché du travail. Il vise également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non transférable à la mère vise à encourager les pères à prendre part aux activités de soins et d'éducation

13. Au Québec, en 2006, 690 895 femmes de 25 à 54 avaient au moins un enfant de moins de 15 ans à la maison. De ce nombre, 516 455 occupaient un emploi rémunéré.

des enfants et ainsi à favoriser un meilleur partage des responsabilités entre le père et la mère. Également, la possibilité de partager le congé parental entre les deux parents permet à la mère de réduire les effets négatifs découlant d'une longue absence du marché du travail.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) prévoit le versement de prestations¹⁴ à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles — salariés et autonomes — qui prennent un congé de maternité réservé à la mère, un congé de paternité exclusif au père, un congé parental pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux, ou un congé d'adoption. Bien que le nouveau régime encourage la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant demeure encore largement l'affaire des femmes.

4.3 SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où les femmes sont de plus en plus nombreuses à concilier soins aux enfants et travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée d'un enfant.

À ce sujet, on observe une hausse importante du nombre de places offertes en services de garde au Québec de 1998 à 2006. Il y avait en effet 82 032 places offertes en 1998 et 200 105 places en 2006. On est ainsi passé d'un ratio de 19,2 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,8 places pour 100 enfants en 2006. De ce nombre, 196 618 étaient des places à contribution réduite¹⁸.

Ainsi, il y a eu 1 403 naissances et 9 adoptions en 2008 en Abitibi-Témiscamingue pour lesquelles une prestation a été versée. Pour ces événements, 1 242 mères¹⁵ et 1 099 pères ont touché des prestations du RQAP. Plus précisément, 1 091 hommes ont bénéficié d'un congé de paternité (accordé seulement à l'occasion de la naissance d'un enfant et non en cas d'adoption, tout comme le congé de maternité). De ce nombre, une très grande majorité des pères (87,1 %) ont utilisé le nombre maximal de semaines auquel ils avaient droit, dont 610 qui ont pris 5 semaines dans le cas du régime de base¹⁶ et 340 qui ont pris 3 semaines dans le cas du régime particulier¹⁷. Par ailleurs, 407 pères ont pris un congé parental. De ce nombre, 33,7 % ont pris moins de 5 semaines et 32,7 % ont pris au moins la moitié des semaines allouées, c'est-à-dire 15 semaines et plus. Enfin, 12,8 % ont pris la totalité des semaines, soit 5 pères qui ont pris 32 semaines dans le cas du régime de base et 47 pères qui ont pris 25 semaines dans le cas du régime particulier.

En Abitibi-Témiscamingue, le nombre de places a aussi augmenté de 1998 à 2006. On dénombrait 1 101 places en 1998 et 4 017 en 2006. Par conséquent, le ratio est passé de 11,1 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans en 1998 à 53,9 places pour 100 enfants en 2006. En 1998, le taux régional était ainsi nettement plus faible que dans l'ensemble du Québec (11,1 contre 19,2), mais l'a légèrement dépassé en 2006 (53,9 contre 53,3). Dans la région, toutes les places offertes sont à contribution réduite. On compte 1 516 places dans les centres de la petite enfance (CPE), 2 421 places dans les CPE en milieu familial et 80 places en garderie subventionnée¹⁹.

14. Le régime prévoit quatre types de prestations : prestations de maternité, de paternité, parentales et d'adoption. Les prestations de maternité sont exclusives à la mère et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations de paternité sont exclusives au père et ne peuvent être partagées entre les deux parents. Les prestations parentales peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents. Par ailleurs, ces semaines peuvent être prises simultanément ou successivement par les parents. Enfin, les prestations d'adoption peuvent être prises par l'un ou l'autre des parents ou partagées entre les parents, selon une entente établie entre eux. Ces semaines peuvent également être prises simultanément ou successivement par les parents. Dans le cas d'une adoption, précisons que la mère et le père n'ont pas droit au congé de maternité ou de paternité, lequel ne s'applique que pour la naissance d'un enfant.

15. Le RQAP étant un régime de remplacement du revenu, il faut avoir touché un revenu d'emploi pour y avoir droit. Il y a donc plus de naissances que de mères qui ont reçu des prestations. Dans l'ensemble du Québec, en 2006, environ 80 % des naissances ont donné lieu à des prestations.

16. Le régime de base comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 18 semaines à 70 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 5 semaines à 70 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 32 semaines (7 semaines à 70 % du salaire et 25 semaines à 55 %).

17. Le régime particulier comprend un congé de maternité – réservé à la mère – de 15 semaines à 75 % du salaire, un congé de paternité – réservé au père – d'un maximum de 3 semaines à 75 % du salaire et un congé parental – pour l'un ou l'autre des parents ou pouvant être partagé – d'une durée maximale de 25 semaines à 75 % du salaire.

18. Les places à contribution réduite sont fixées à un tarif de 7,00 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif représente environ 14 % du coût réel des frais de garde, le reste est assumé par l'État.

19. Pour les frais de garde en garderie non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

4.4 TEMPS CONSACRÉ À LA FAMILLE ET AUX TRAVAUX MÉNAGERS

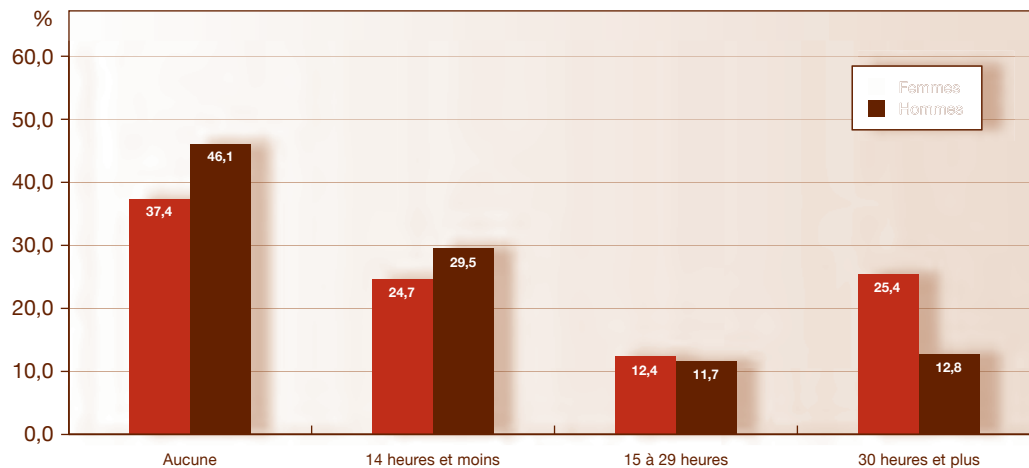
Malgré une participation accrue des femmes au marché du travail, la répartition des tâches parentales entre le père et la mère demeure très souvent inégale. Les femmes consacrent également toujours plus de temps aux travaux ménagers que leur conjoint. Il faut de plus tenir compte du fait que de plus en plus de personnes s'occupent également de leurs parents âgés, tâche qui s'ajoute bien souvent à celles des femmes.

En 2006, en Abitibi-Témiscamingue, 51,2 % des femmes et 40,4 % des hommes de 25 à 54 ans ont affirmé consacrer

au moins cinq heures par semaine aux soins des enfants (47,4 % et 36,2 % au Québec). En outre, le temps consacré aux soins des enfants par les hommes demeure inférieur au temps alloué par les femmes. Ainsi, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à consacrer 14 heures ou moins par semaine aux soins des enfants (24,7 % des femmes contre 29,5 % des hommes), alors que les femmes sont plus nombreuses à leur consacrer 30 heures et plus (25,4 % contre 12,8 %).

Figure 4.1

Population de 25 à 54 ans selon le nombre d'heures consacrées aux soins des enfants et le sexe, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Parallèlement, la proportion d'hommes ayant consacré au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers, sans être rémunérés, demeure également inférieure à celle des femmes. Ainsi, 85,2 % des femmes en Abitibi-Témiscamingue, mais seulement 62,4 % des hommes, ont affirmé passer au moins cinq heures par semaine à effectuer des travaux ménagers (79,5 % des femmes et 57,8 % des hommes au Québec).

Enfin, toujours chez les personnes de 25 à 54 ans, un peu plus que le quart (26,2 %) des femmes prodiguaient, sans rémunération, des soins à des personnes âgées comparativement à 18,3 % chez les hommes. C'est plus que dans l'ensemble du Québec, où 23,3 % des femmes prodiguaient des soins à des personnes âgées comparativement à 16,8 % chez les hommes. Peu de gens y consacraient 10 heures ou plus par semaine : 2,9 % des femmes et 2,1 % des hommes.

CHAPITRE 5

REVENU

Bien que l'on constate une amélioration du revenu moyen des femmes dans la région, il persiste toujours un écart important entre leur revenu et celui des hommes. Or, en dépit d'un niveau de scolarité souvent plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et d'une participation accrue au marché du travail, le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué à la fin de la vingtaine.

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Le revenu tiré d'un emploi ou d'un travail autonome représente la principale source de revenu des personnes. En effet, au Québec, le revenu d'emploi représente 68 % du revenu total des femmes et 77 % de celui des hommes. À ce chapitre, on observe toujours un écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes. Cet écart peut en partie s'expliquer par le fait qu'elles sont plus nombreuses à occuper un emploi

à temps partiel, que leur taux de syndicalisation est toujours plus faible que celui des hommes et qu'elles se concentrent davantage dans des secteurs d'emplois précaires et faiblement rémunérés, notamment le commerce de détail, la restauration et l'hébergement. Toutefois, les études n'arrivent généralement pas à expliquer la totalité des inégalités salariales par ces raisons, ce qui a justifié l'adoption de la Loi sur l'équité salariale.

Figure 5.1

**Revenu moyen et médian d'emploi de la population
de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2005**

	FEMMES		HOMMES		FEMMES/HOMMES
	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Revenu moyen d'emploi (\$)	Revenu médian d'emploi (\$)	Ratio du revenu moyen d'emploi (%)
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	22 644	16 742	37 458	32 477	60,5
TÉMISCAMINGUE	20 786	14 724	36 027	31 212	57,7
ROUYN-NORANDA	24 157	18 481	38 178	32 121	63,3
ABITIBI-OUEST	18 775	14 424	34 308	31 526	54,7
ABITIBI	24 009	16 960	36 598	30 831	65,6
LA VALLÉE-DE-L'OR	22 868	17 275	39 382	34 920	58,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

5.1.1 Différences de rémunération entre les femmes et les hommes

En 2005²⁰, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région équivalait à 60,5 % de celui des hommes. Il était de 22 644 \$ chez les femmes, comparativement à 37 458 \$ chez les hommes. L'écart constaté dans la région est l'un des plus importants au Québec. Il n'y a en effet que sur

la Côte-Nord et au Saguenay-Lac-Saint-Jean où l'on observe un écart plus marqué. Au Québec, le revenu moyen d'emploi des femmes correspondait à 68,6 % de celui des hommes (26 297 \$ contre 38 359 \$).

20. Les données du recensement portant sur le revenu correspondent à l'année civile précédant l'année du recensement, soit 2000 pour le recensement de 2001 et 2005 pour celui de 2006.

Le revenu moyen d'emploi des femmes dans la région était nettement en dessous de la moyenne québécoise. Elles gagnaient en moyenne 3 653 \$ de moins que dans l'ensemble du Québec en 2005, différence par rapport à l'ensemble du Québec encore plus marquée lorsqu'on considère le revenu médian d'emploi²¹, ce dernier étant inférieur de 4 183 \$ à la moyenne québécoise. Les hommes de la région s'en tirent bien mieux sur ce plan, puisque leur revenu médian d'emploi dépasse la moyenne québécoise. Ainsi, le revenu médian d'emploi des hommes de la région dépasse celui du Québec de 2 280 \$, même s'ils gagnaient en moyenne 901 \$ de moins. Cette différence signifie qu'il y avait moins de revenus exceptionnellement élevés chez les hommes de la région que dans l'ensemble du Québec.

Il existe également des écarts entre les MRC à ce chapitre. Les femmes de la ville de Rouyn-Noranda obtiennent le revenu moyen d'emploi le plus élevé de la région (24 157 \$), alors que, pour les hommes, il est obtenu dans la MRC La Vallée-de-l'Or (39 382 \$). À l'inverse, c'est dans les MRC Abitibi-Ouest et Témiscamingue que le revenu moyen d'emploi des femmes (respectivement 18 775 \$ et 20 786 \$) et que celui des hommes (34 308 \$ et 36 027 \$) sont les plus bas, les hommes s'en tirant toutefois mieux. Aussi observe-t-on dans ces deux MRC très rurales les écarts les plus importants entre le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes, les femmes d'Abitibi-Ouest ne gagnant que 54,7 % du revenu des hommes; celles du Témiscamingue, 57,7 %.

5.1.2 Revenu moyen d'emploi selon l'âge et le sexe

Le revenu moyen d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, et ce, peu importe l'âge. L'écart, encore faible chez les plus jeunes, devient plus marqué dès 30-34 ans. Ainsi, le revenu moyen d'emploi des Témiscabitiennes de 30 à 34 ans est de 25 035 \$ et de 40 376 \$ pour les hommes du même âge.

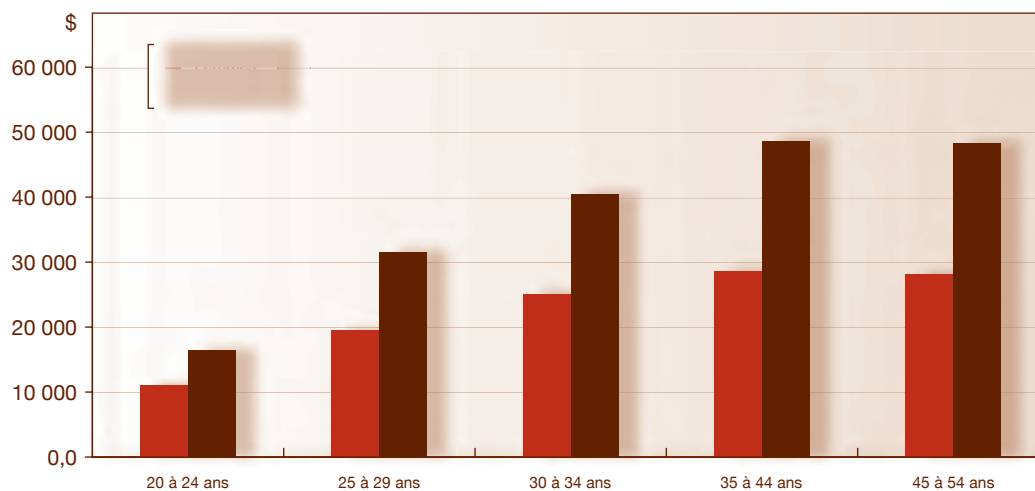
Alors que le revenu moyen d'emploi des femmes et celui des hommes enregistrent une croissance similaire au début de la vingtaine, le revenu moyen d'emploi des hommes de 25 à 44 ans connaît une croissance soutenue,

tandis que celui des femmes stagne, dans la région, dès le milieu de la trentaine. Les hommes de 35 à 44 ans ont un revenu moyen d'emploi de 48 520 \$ alors qu'il est de 28 596 \$ pour les femmes du même âge.

En comparaison, le revenu moyen d'emploi des Québécoises de 30 à 34 ans est de 27 790 \$ alors que les hommes du même âge ont un revenu moyen d'emploi de 38 803 \$. Les femmes âgées de 35 à 44 ans ont un revenu moyen d'emploi de 32 483 \$ et il est de 46 982 \$ pour les hommes du même âge.

Figure 5.2

Revenu moyen d'emploi de la population de 20 à 54 ans selon l'âge et le sexe, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

21. Le revenu médian est le revenu qui partage la population exactement en deux. La moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé. Il s'agit d'une mesure moins influencée par la présence de données extrêmes comme c'est le cas de la moyenne.

Malgré un niveau de scolarité souvent plus élevé chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes et une participation accrue au marché du travail, certains facteurs contribueraient au maintien des différences de rémunération aux dépens des femmes, notamment le travail à temps partiel plus fréquent et l'accès encore difficile à des postes à responsabilité. Outre les conditions particulières de l'emploi féminin, il semble également que le déroulement de carrière des femmes, et en particulier l'interpénétration des sphères professionnelle et familiale, contribuerait à ces inégalités. Les retraits du marché du

travail pour des raisons familiales en début de carrière ont une incidence sur le salaire et la progression de carrière possiblement en raison d'un arrêt d'acquisition des compétences professionnelles pendant ce court laps de temps²². La conciliation entre les obligations de la vie professionnelle et celles de la vie personnelle, qui incombe encore bien souvent aux femmes, pourrait également influencer leur choix pour une profession où le travail à temps partiel est possible ou offrant des conditions de travail plus souples.

5.2 REVENU TOTAL

5.2.1 Revenu selon la source

Outre le revenu tiré de l'emploi ou d'un travail autonome, le revenu total des personnes est composé des dividendes, intérêts et autres revenus de placements, des pensions de retraite et des rentes et autres revenus en espèces, d'une part, et, d'autre part, de transferts gouvernementaux, notamment la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, des prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, des prestations d'assurance-emploi, des prestations pour enfants et autres revenus provenant de sources publiques.

En 2005, le revenu moyen total des femmes de la région était inférieur à celui des femmes au Québec (22 827 \$ contre 25 870 \$), tout comme celui des hommes (36 845 \$ contre 38 509 \$).

L'écart entre le revenu moyen d'emploi des femmes et des hommes se répercute sur l'ensemble des sources de revenu. D'abord, un revenu d'emploi plus élevé accroît la marge de manœuvre nécessaire pour épargner et faire des placements. De même, le revenu tiré des régimes de retraite et des rentes s'appuie sur les gains d'emploi réalisés tout au long de la vie active. Il en découle que ces autres sources de revenu sont plus élevées pour les hommes. Dans la région, les femmes ont un revenu moyen provenant des placements équivalant à 57,1 % de celui des hommes (2 057 \$ pour les femmes et 3 604 \$ pour les hommes) et un revenu moyen provenant d'une pension de retraite et des rentes équivalant à 82,1 % de celui des hommes (12 327 \$ pour les femmes et 15 010 \$ pour les hommes). En comparaison, les Québécoises ont un revenu moyen provenant des placements de 3 122 \$

équivalant à 57,7 % des 5 412 \$ pour les hommes et tirent un revenu moyen provenant d'une pension de retraite de 13 082 \$ comparativement à 20 052 \$ pour les hommes, soit 65,2 % du revenu masculin.

Par ailleurs, le montant des prestations d'assurance-emploi étant calculé à partir du salaire, les femmes de la région ont touché un revenu moyen provenant de l'assurance-emploi qui équivalait à 79,6 % de celui des hommes (4 721 \$ pour les femmes et 5 929 \$ pour les hommes). Au Québec, les femmes ont reçu des prestations correspondant à 92,7 % de celles des hommes (4 770 \$ pour les Québécoises et 5 144 \$ pour les Québécois). En outre, étant plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel, elles cumulent plus difficilement le nombre d'heures assurables requises pour avoir droit aux prestations, de sorte qu'elles sont moins nombreuses à pouvoir s'en prévaloir en cas de perte d'emploi. À cause de cette double infériorité, la population féminine témiscabitiébienne touche un revenu total d'assurance-emploi ne correspondant qu'à 56,6 % de celui des hommes.

En contrepartie, les femmes ont un revenu de transferts gouvernementaux²³ plus élevé que les hommes. Dans l'ensemble du Québec, les montants moyens versés aux femmes correspondaient à 108 % de ce que les hommes avaient reçu (6 957 \$ pour les femmes et 6 441 \$ pour les hommes). Même si ce n'est pas le cas en Abitibi-Témiscamingue, puisque le montant moyen versé aux femmes (7 435 \$) correspondait à 92,8 % de celui obtenu par les hommes (8 013 \$), les gouvernements versent au total plus d'argent aux femmes qu'aux hommes dans la région en raison du plus grand nombre de femmes

22. Une part importante de la croissance des gains réels au cours de la vie a lieu durant les premières années après l'obtention d'un diplôme. Par conséquent, le moment où ont lieu les retraits du marché du travail peut avoir d'importantes répercussions à long terme sur la courbe des gains futurs. (Marie DROLET, «Écart salarial entre hommes et femmes», *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42.)

23. Les revenus provenant des transferts gouvernementaux comprennent la Pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, les prestations d'assurance-emploi, les prestations pour enfants, les autres revenus provenant de sources publiques.

recevant de tels revenus. La somme versée aux femmes équivaut à 110,3 % de celle versée aux hommes, ce qui est nettement en deçà de la moyenne québécoise

(139,2 %). En outre, le revenu des femmes de la région provenant des transferts gouvernementaux est supérieur à celui de l'ensemble des Québécoises.

5.2.2 Distribution du revenu

La proportion de femmes qui avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ est plus élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (56,1 % des femmes avec un revenu contre 50,1 % au Québec). Signalons également qu'une proportion beaucoup plus importante de femmes que d'hommes dans la région avaient un revenu inférieur à 20 000 \$ (56,1 % des femmes contre 33,1 % des hommes).

Par ailleurs, si le revenu moyen des hommes dans la région est inférieur à la moyenne québécoise, on constate toutefois qu'il y a ici une portion légèrement moindre d'hommes qui ont un revenu inférieur à 20 000\$ (33,1 %

des hommes contre 33,6 % au Québec) et, à l'opposé, une proportion supérieure à celle observée au Québec d'hommes qui avaient un revenu moyen total entre 40 000 \$ à 69 999 \$ (27,3 % contre 24,2 % au Québec). C'est donc la présence moins importante en Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec d'hommes ayant un revenu supérieur à 70 000 \$ (10,4 % contre 11,1 % au Québec) qui explique un revenu moyen inférieur à la moyenne québécoise. Cela explique aussi que le revenu médian des hommes dans la région dépasse celui des Québécois (31 024 \$ contre 30 074 \$ au Québec).

5.3 PAUVRETÉ CHEZ LES FEMMES

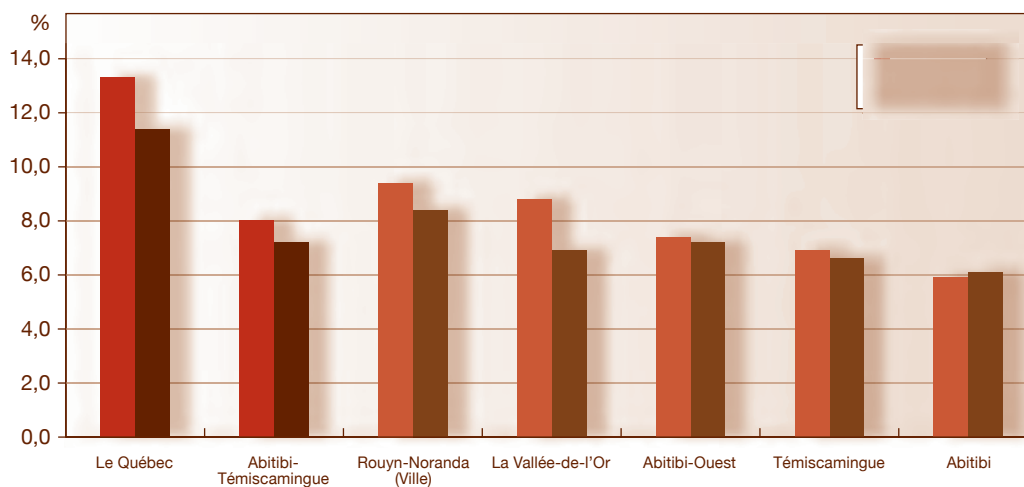
5.3.1 Personnes vivant sous le seuil de faible revenu

Plus de femmes que d'hommes dans la région vivent sous le seuil de faible revenu²⁴, et ce, pour toutes les catégories d'âge (10 785 femmes et 8 300 hommes). La proportion

de femmes (8 %) et d'hommes (7,2 %) vivant sous le seuil de faible revenu est toutefois moins élevée dans la région que dans l'ensemble du Québec (respectivement

Figure 5.3

Taux de faible revenu dans la population de 15 ans et plus, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2005



Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

24. Statistique Canada signale que les seuils de faible revenu ne sont pas des seuils de pauvreté. Ils sont plutôt établis à partir d'une méthodologie qui permet de cerner les personnes dont les revenus sont nettement désavantagés par rapport à la moyenne. Le seuil de faible revenu réfère à « un revenu qui place l'individu et sa famille dans une situation de malaise ou de gêne par rapport à la classe moyenne sans référence explicite à un minimum de biens et services pour vivre adéquatement. » (Jean-Michel COUSINEAU, « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009)).

13,3 % et 11,4 %). La mobilité de la population, qui quitte souvent la région pour des raisons économiques, pourrait expliquer en partie ce phénomène.

Tant chez les femmes que chez les hommes, une part importante des personnes âgées de 15 à 29 ans vivent sous le seuil de faible revenu dans la région (respectivement 9,6 % et 7,2 %). Alors que dans l'ensemble du Québec, c'est parmi ces derniers que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu, en Abitibi-Témiscamingue, on la retrouve plutôt chez les personnes âgées de 55 à 64 ans (13 % de femmes et 11,7 % d'hommes comparativement à 14,7 %

et à 12,3 % au Québec). Chez les personnes âgées de 65 ans et plus, la fréquence de la pauvreté chute à 2,2 % chez les femmes et à 1,5 % chez les hommes, ce qui est beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec (13,1 % des femmes et 5,6 % des hommes).

C'est dans la ville de Rouyn-Noranda que l'on retrouve la plus grande proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (9,4 % des femmes et 8,4 % des hommes). À l'inverse, c'est dans la MRC d'Abitibi que l'on retrouve la plus faible proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (5,9 % des femmes et 6,1 % des hommes).

5.3.2 Proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement

Le coût du logement²⁵ représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme il s'agit d'une dépense incompressible, une hausse plus rapide des prix de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour se nourrir et se vêtir. C'est un signe de précarité qui touche une grande proportion de personnes seules et de familles monoparentales, et donc davantage de femmes que d'hommes.

Plus de la moitié des femmes qui vivent seules en Abitibi-Témiscamingue consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement (54,3 % contre 56,6 % au Québec), et 15,6 % y consacrent plus de la moitié (19,9 % au Québec). Mentionnons que la situation des hommes vivant seuls est également inquiétante, puisque 38,5 % d'entre

eux consacrent plus de 25 % de leur revenu au coût du logement (46,5 % au Québec) et une proportion similaire aux femmes (14,8 %) y consacrent plus de la moitié.

La proportion des familles monoparentales qui affectent plus du quart de leur revenu au coût du logement atteint 37,3 % chez les femmes et 16,5 % chez les hommes. Or, comme il y a davantage de femmes que d'hommes chefs de familles monoparentales, un nombre beaucoup plus important de femmes doivent faire face à cette situation. On compte en effet 1 585 mères seules qui consacrent au moins le quart de leur revenu au coût du logement, dont 225 qui y consacrent plus de la moitié. En comparaison, il y a 270 pères seuls qui consacrent plus du quart de leur revenu au coût du logement, dont 65, plus de la moitié.

25. Le coût du logement comprend le loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires), ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacrée aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/] (8 septembre 2009)).

CHAPITRE 6

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

Dans la région, les femmes ont toujours une espérance de vie plus longue que les hommes et sont moins touchées qu'eux par le cancer. Elles ont toutefois une espérance de vie plus courte que les Québécoises. De manière générale, elles adoptent des habitudes plus favorables à leur santé : elles sont moins sédentaires qu'eux et elles sont moins nombreuses à afficher un surplus de poids.

Si les femmes sont moins exposées que les hommes aux problèmes de santé physique, elles demeurent nettement plus nombreuses que les hommes à être victimes de violence conjugale. Il est inquiétant de constater également que, dès leur jeune âge, que ce soit en contexte conjugal ou non, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'être agressées sexuellement.

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE

6.1.1 Habitudes de vie

L'adoption de saines habitudes de vie peut améliorer la santé physique et mentale. Ainsi, la pratique régulière d'une activité physique et le maintien d'un poids santé diminuent les risques de souffrir de problèmes, tels que les maladies cardiovasculaires, l'hypertension et le diabète, tout en atténuant les symptômes de dépression et d'anxiété. À l'opposé, le tabagisme est associé à une réduction de l'espérance de vie et à l'apparition de maladies cardiorespiratoires et de certains cancers.

En 2005, en Abitibi-Témiscamingue, les femmes demeurent moins nombreuses que les hommes à pratiquer régulièrement une activité physique au moins trois fois par semaine (35,1 % des femmes et 45 % des hommes contre 36,3 % et 39,9 % au Québec). Elles sont cependant moins sédentaires que les hommes (pratiquant une activité physique moins d'une fois par semaine) (24,5 % des femmes et 31 % des hommes contre 22,5 % et 26 % au Québec). Elles sont également moins nombreuses qu'eux à vivre avec un surplus de poids (41,7 % des femmes et

62,8 % des hommes), mais davantage qu'au Québec (39,4 % des femmes et 55,4 % des hommes au Québec). À l'autre extrême, une femme sur vingt (5 % contre 4,7 % au Québec) dans la région affiche un poids insuffisant. Ces écarts de poids sont préoccupants. Ils peuvent être la manifestation d'un trouble alimentaire ou encore être associés à une situation d'insécurité alimentaire liée à un faible revenu. En effet, l'insuffisance du budget entraîne parfois la privation, mais aussi une sélection d'aliments riches en sucre et en gras au lieu de fruits et de légumes.

On observe par ailleurs une diminution de la proportion de fumeuses et de fumeurs au sein de la population régionale, bien que l'Abitibi-Témiscamingue ne fasse pas particulièrement bonne figure à cet égard. En 2005, 25,6 % des femmes et 24,8 % des hommes âgés de 12 ans et plus fumaient (23,6 % et 25,6 % au Québec) comparativement à 37,9 % des femmes et 39,6 % des hommes en 1998 (32,6 % et 35,4 % au Québec²⁶).

6.1.2 Recours aux tests de dépistage

Dès le début de leur vie sexuelle et régulièrement par la suite, il est recommandé aux femmes d'avoir recours au test de Papanicolaou (test de Pap). Celui-ci permet de déceler la présence ou non de cellules anormales, voire cancéreuses, sur le col de l'utérus. De même, le dépistage

systématique par mammographie permet de détecter une masse pouvant être associée au cancer du sein. Aussi, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein a-t-il été mis sur pied pour inciter les femmes de 50 à 69 ans à passer une mammographie aux deux ans.

26. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*, Québec, le Conseil, 2004, p. 27.

En 2005, en Abitibi-Témiscamingue, 70 % des femmes âgées de 18 à 69 ans ont passé un test de Pap, ce qui s'avère assez semblable à la moyenne observée dans l'ensemble du Québec (70,3%). La proportion de Témiscabitiennes ayant passé un test de Pap est toutefois à la baisse, puisqu'en 2001, 76,5 % des femmes

dans ce groupe d'âge avaient passé ce test de dépistage. Par ailleurs, les femmes âgées de 50 ans et plus ont passé une mammographie dans une proportion assez semblable à celle observée dans l'ensemble du Québec (74,9 % contre 74,3 %).

6.1.3 Santé physique

En Abitibi-Témiscamingue, les femmes et les hommes ont une espérance de vie respective à la naissance de 80,8 ans et de 75,5 ans²⁷. En comparaison, au Québec, les femmes ont une espérance de vie à la naissance de 82,3 ans tandis que les hommes en ont une de 77 ans. Seules les populations résidant sur les territoires de l'Administration régionale crie et de l'Administration régionale Kativik ont une espérance de vie plus courte que celle de la région. L'espérance de vie des femmes de la région est non seulement l'une des plus faibles du Québec, c'est aussi l'une de celles qui a le moins progressé depuis 1995, alors que l'espérance de vie des femmes atteignait 80 ans. Pour la même période, l'espérance de vie des femmes a progressé de 1,4 an au Québec. Chez les hommes de la région, l'espérance de vie a progressé de 2,8 ans comparativement à 3 ans dans l'ensemble du Québec²⁸.

Le taux ajusté de mortalité pour l'ensemble des causes de décès dans la région est significativement plus élevé que ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, tant pour les femmes (638,3 pour 100 000 femmes contre 594,1 pour 100 000 femmes au Québec) que pour les hommes (965,9 pour 100 000 hommes contre 862,8 pour 100 000 hommes au Québec). Depuis l'an 2000, les tumeurs malignes ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès au Québec. C'est également le cas en Abitibi-Témiscamingue. Le cancer fait en moyenne 194,4 victimes pour 100 000 femmes dans la région annuellement et 306,2 victimes pour 100 000 hommes, une situation plus critique que dans l'ensemble du Québec (187,3 victimes pour 100 000 femmes et 285 victimes pour 100 000 hommes). Chez les femmes, toutes les causes de mortalité sont plus élevées dans la région que dans l'ensemble du Québec, la mortalité par traumatisme étant même statistiquement plus élevée que dans l'ensemble du Québec.

6.1.4 Santé psychologique

En 2005, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 4,9 % des femmes et 3,1 % des hommes de 12 ans et plus affirmaient ne pas se percevoir en bonne santé mentale (passable ou mauvaise). Au Québec, 4 % des femmes et 3,4 % des hommes seraient dans cette situation. De même, 22,6 % des femmes et 24,2 % des hommes de 15 ans et plus affirment éprouver un stress quotidien élevé, comparativement à 25,9 % des Québécoises et 25,4 % des Québécois.

Or, si la population régionale semble avoir une perception plutôt positive de son état de santé mentale, le taux élevé

de suicide enregistré chez les femmes et les hommes soulève toutefois des inquiétudes. En effet, en 2005, les taux de mortalité par suicide étaient parmi les plus élevés au Québec, tant chez les femmes que chez les hommes. Il était 9,6 pour 100 000 femmes (7,5 pour 100 000 au Québec), taux devancé uniquement par la Mauricie, le territoire de l'Administration régionale Kativik et le territoire de l'Administration régionale crie. Chez les hommes, il n'était devancé que par le territoire de l'Administration régionale Kativik et le Bas-Saint-Laurent. Il dépasse largement celui de l'ensemble du Québec (40,1 pour 100 000 contre 26,7 pour 100 000 hommes au Québec).

27. Les données proviennent d'une moyenne obtenue par une observation faite sur cinq ans, entre 2001 et 2005 (ÉCO-SANTÉ QUÉBEC, *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/] (8 septembre 2009)).

28. CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *op. cit.*, p. 27.

6.1.5 Santé reproductive

L'indice synthétique de grossesse²⁹ de la région est inférieur à celui du Québec. Il est de 2,05 grossesses par femme en 2005 (moyenne annuelle sur cinq ans) comparativement à 2,21 au Québec. Le taux de grossesse³⁰ chez les femmes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans est cependant plus élevé ici que dans l'ensemble du Québec, alors qu'au contraire, il est plus faible chez les femmes de 30 à 34 ans et de 35 à 39 ans. Il faut dire que les femmes ont tendance à avoir des enfants un peu plus jeunes ici que dans les autres régions du Québec. L'âge moyen des mères à la maternité en 2007 est de 27,8 ans comparativement à 29,6 ans au Québec³¹.

Davantage de grossesses se sont traduites dans la région par des naissances vivantes pendant la période 2002-2005. Les femmes ont beaucoup moins recours à l'interruption volontaire de grossesse que dans l'ensemble du Québec. En moyenne, pour la période 2002-2005, on a dénombré 16,1 avortements provoqués pour 100 grossesses dans la région comparativement à une moyenne de 27,6 au Québec. Cela dit, il faut prendre en compte que des corridors de service sont établis dans les grands centres comme Montréal et Québec pour assurer le service d'avortement au deuxième trimestre et que la région de Montréal totalise presque 40 % de l'ensemble des grossesses interrompues en 2006 au Québec. Cela fait en sorte que certaines régions ont des taux surestimés alors que les taux des autres régions sont sous-estimés³². Ainsi, le taux des naissances vivantes, qui atteint en moyenne annuellement 1,62 enfant par femme dans la région, dépasse nettement celui de l'ensemble du Québec (1,48). Par contre, le taux moyen de grossesses ectopiques est de 13,6 pour 1 000 grossesses, ce qui s'avère supérieur à la moyenne québécoise de 12,3.

Le taux annuel moyen de grossesse chez les adolescentes dans la région est inférieur à la moyenne québécoise. De 2002 à 2005, il était de 26,6 pour 1 000 adolescentes de 14 à 19 ans (30,4 pour 1 000 adolescentes au Québec). Plus précisément, ce taux atteint 12,7 pour 1 000 adolescentes de 14 à 17 ans et 54,5 pour 1 000 adolescentes de 18-19 ans (15,4 et de 59,9 au Québec). Si le taux de grossesse chez les adolescentes est moins élevé ici, on remarque cependant qu'elles ont moins recours à l'avortement dans une telle situation. On dénombre en effet 56 avortements provoqués pour 100 grossesses chez les adolescentes de 14 à 17 ans et 34,7 avortements provoqués pour 100 grossesses chez celles de 18-19 ans (75,1 et 61,6 p. 100 au Québec). À cet égard, le taux d'avortement régional est probablement sous-évalué puisque les avortements de deuxième trimestre se déroulent dans les grands centres. Cependant, le fait que le taux de naissances vivantes soit beaucoup plus élevé chez les adolescentes dans la région porte à se questionner sur les difficultés d'accès au service pour cette clientèle.

On note enfin dans la région un taux de césarienne légèrement inférieur à celui observé dans l'ensemble du Québec. En effet, de 2001 à 2005, on dénombrait en Abitibi-Témiscamingue en moyenne 343 césariennes par année sur 1 692 accouchements, soit un taux de 20,3 %. Au Québec, ce taux est de 21,4 %. Le taux d'épisiotomie pour 100 accouchements par voie vaginale est également inférieur à celui du Québec (17,8 % contre 26,3 %). Il s'agit d'ailleurs d'une des régions où cette pratique est la moins répandue.

6.2 VIOLENCE

6.2.1 Victimes de violence conjugale

En 2006, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 306 femmes et 63 hommes ont signalé avoir été victimes de violence

conjugale en Abitibi-Témiscamingue, ce qui correspond à un taux de victimisation régional de 491 femmes et de 99,7 hommes pour 100 000 habitants. Ces taux régionaux

29. Indice synthétique de grossesse: Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où ces femmes seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse par âge observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet de déclaration: les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions volontaires de grossesse (IVG) pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés.

30. Taux de grossesse: Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses pour les femmes d'un groupe d'âge déterminé sur la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période.

31. INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

32. Mariangela DI DOMENICO, *L'avortement au Québec: état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

sont supérieurs à ceux observés dans l'ensemble du Québec (437,7 femmes et 88,8 hommes pour 100 000). Il s'agit d'une des régions où l'on retrouve le plus de femmes victimes de violence conjugale, en proportion de sa population, précédée du Nord-du-Québec (1 002,8 pour 100 000), de la Côte-Nord (713,8 pour 100 000), de Montréal (559,0 pour 100 000 personnes) et de l'Outaouais (532,5 pour 100 000).

Tout comme dans l'ensemble du Québec, ce sont surtout des voies de fait et des menaces qui sont rapportées. On dénombre 292 victimes de voies de fait pour

100 000 femmes et 76 victimes pour 100 000 hommes (284,8 et 62,9 pour 100 000 au Québec) ainsi que 81,8 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 15,8 victimes pour 100 000 hommes (70,8 et 16 pour 100 000 au Québec). Toujours dans un contexte conjugal, on relève 22,5 victimes d'enlèvement ou de séquestration pour 100 000 femmes et 9,6 victimes d'agressions sexuelles pour 100 000 femmes (respectivement 12,5 et 11,5 pour 100 000 au Québec). À ce chapitre, il y a lieu de signaler que ces deux derniers types d'infractions, commises dans un contexte conjugal, ont touché exclusivement les femmes en 2006.

6.2.2 Victimes d'infraction contre la personne

En 2006, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, toujours selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique du Québec, 592 femmes et 577 hommes de 18 ans et plus ont été victimes de crimes contre la personne, soit 1 049,5 victimes pour 100 000 femmes et 1 017,1 victimes pour 100 000 hommes (884,9 et 848,5 victimes pour 100 000 au Québec). Tant chez les femmes que chez les hommes, ce sont surtout les voies de fait et les menaces qui sont signalées. On rapporte en effet 542,5 victimes de voies de fait pour 100 000 femmes et 622,2 pour 100 000 hommes (499,9 et 536,7 pour 100 000 au Québec), de même que 264,1 victimes de menaces pour 100 000 femmes et 319,1 pour 100 000 hommes (203,5 et 249,2 pour 100 000 au Québec).

Chez les jeunes de moins de 18 ans de la région, les données révèlent que 202 filles et 165 garçons ont été victimes d'infractions contre la personne en 2006, ce qui représente des taux de victimisation s'élevant à 1 306,4 victimes pour 100 000 filles et à 1 017,3 pour 100 000 garçons (1 004,3 et 888,6 pour 100 000 au Québec). Tout comme pour les adultes, ce sont les voies de fait qui sont le plus souvent rapportées. On signale en effet 556,2 victimes pour 100 000 filles et 659,7 victimes pour 100 000 garçons (404,2 et 608,5 pour 100 000 au Québec). On constate également que les filles sont plus touchées que les garçons par les agressions sexuelles et les autres infractions d'ordre sexuel. Elles représentent la grande majorité des victimes d'agressions sexuelles commises envers des mineurs dans la région.

CHAPITRE 7

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

Bien que la présence des femmes dans les lieux décisionnels se soit accrue au cours de la dernière décennie, elles demeurent moins nombreuses que les hommes au sein des différentes instances politiques. Il n'y a qu'au sein des commissions scolaires que l'on retrouve presque autant de femmes que d'hommes, alors qu'aux autres paliers de gouvernement, des efforts doivent encore être accomplis.

7.1 PRÉSENCE DES FEMMES À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La région de l'Abitibi-Témiscamingue compte actuellement trois circonscriptions provinciales. Il aura fallu attendre jusqu'en 1973 dans la région pour voir apparaître aux élections provinciales les premières candidatures féminines. En tout, 15 femmes ont posé leur candidature à ces élections.

C'est en 2007 qu'une femme a été pour la première fois élue députée à l'Assemblée nationale dans la région. Il s'agit de Johanne Morasse, élue députée péquiste

dans Rouyn-Noranda-Témiscamingue, mais défaite aux élections de 2008. Elle est d'ailleurs la seule femme dans la région à avoir brigué les suffrages plus d'une fois (deux fois). De même, elle est la seule femme élue sur les trois circonscriptions que compte la région alors que 32 femmes l'ont été dans l'ensemble du Québec (25,6 %). Au lendemain des élections générales du 8 décembre 2008, aucune femme n'était élue dans la région alors que 37 femmes étaient élues à l'Assemblée nationale (29,6 % de la députation).

7.2 PRÉSENCE DES FEMMES À LA CHAMBRE DES COMMUNES

En Abitibi-Témiscamingue, le découpage des circonscriptions fédérales a été maintes fois modifié. Actuellement, la région compte deux circonscriptions électorales fédérales, qui s'étendent aussi à la région Nord-du-Québec. En 1957, Thérèse-F. Casgrain a été la première femme à poser sa candidature aux élections fédérales dans la région (dans la circonscription de Villeneuve). Depuis, 13 autres femmes se sont présentées dans les différentes circonscriptions

de la région, mais aucune n'a été élue députée fédérale. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, 20 femmes ont obtenu un siège dans l'une des 75 circonscriptions de la Chambre des communes (26,7 % des élus) aux élections du 28 juin 2004, 22 femmes aux élections du 23 janvier 2006 (29,3%) et 21 femmes aux élections du 14 octobre 2008, ce qui représente 28 % des députés.

7.3 PRÉSENCE DES FEMMES DANS LA SPHÈRE MUNICIPALE

7.3.1 Présence des femmes à la mairie

En 2009, neuf femmes étaient maires dans les 64 municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente 14,1 % des maires de la région comparativement à 15,9 % dans l'ensemble du Québec. De même, 154 femmes

siégeaient comme conseillères municipales (39,0 %) sur les 395 postes disponibles à travers la région. Dans les conseils municipaux du Québec, 28,9 % des postes sont occupés par des femmes.

7.3.2 Présence des femmes à la conférence régionale des élus

En adoptant la Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche en décembre 2003, le gouvernement du Québec a confié le rôle

d'interlocuteur privilégié en matière de développement régional à la conférence régionale des élus (CRÉ) de chacune des régions. Les CRÉ ont le mandat de repérer

et de prioriser les besoins exprimés par le milieu. Elles ont le pouvoir de conclure avec les ministères ou organismes du gouvernement des ententes particulières en fonction des besoins de la région. La présence de femmes au sein du conseil d'administration des CRÉ est importante afin que la planification régionale corresponde à leurs besoins et à leurs attentes.

Le conseil d'administration de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue était composé de 17 membres votants en 2009, dont 5 femmes, si bien qu'elles représentaient 29,4 % des membres. En comparaison, dans l'ensemble du Québec, les femmes représentent 29,1 % des membres aux conseils d'administration des CRÉ.

7.4 PRÉSENCE DES FEMMES AU SEIN DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Il y a six commissions scolaires dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue, la Commission scolaire Rouyn-Noranda, la Commission scolaire Harricana, la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, la Commission scolaire du Lac-Abitibi, et une commission scolaire anglophone, la Commission scolaire Western Québec. Cette dernière s'étend également à la région de l'Outaouais. En 2007, parmi les 102 postes de commissaires scolaires répertoriés

dans l'ensemble de la région³³, 61 étaient occupés par des femmes (59,8 %). Dans deux commissions scolaires, la Commission scolaire du Lac-Abitibi et la Commission scolaire Western Québec, la présidence de l'assemblée des commissaires est assurée par une femme. Au Québec, les femmes représentent 47,8 % des commissaires et occupent la présidence dans 32 commissions scolaires (45,1 %).

33. Incluant les commissaires parents désignés par les membres des comités de parents.

CONCLUSION

L'examen des différents volets de la vie des femmes et des hommes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ainsi que de chacune des régions du Québec, permet de constater une amélioration constante de la situation des femmes depuis la publication des premiers portraits régionaux. La réalisation des 19 portraits régionaux³⁴ et du portrait national met toutefois en lumière la persistance d'écart importants par rapport aux hommes.

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées par le Conseil du statut de la femme dans les avis régionaux qu'il a produits de 1999 à 2004, force est de constater que l'égalité entre les femmes et les hommes n'est pas atteinte dans les différentes régions du Québec. Les disparités ne se corrigent que lentement et l'on ne peut que conclure que les efforts doivent être poursuivis. Les instances régionales, au cœur du développement, doivent prendre en compte la réalité des femmes et des hommes. Des outils tels que l'analyse différenciée selon le sexe, qui favorise l'adoption de mesures adaptées aux besoins différenciés des femmes et des hommes, s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité et à la mise en place de solutions appropriées.

34. Un portrait a été réalisé pour chacune des 17 régions administratives du Québec. Signalons que trois portraits ont été rédigés pour la région de la Montérégie, un pour chacune des trois conférences régionales des élus de cette région. Un portrait national présentant une synthèse des données a également été produit. Ces documents peuvent être consultés sur le site Internet du Conseil du statut de la femme (www.csf.gouv.qc.ca).

Bibliographie

Documents

CHAMPAGNE, Patrick et Carl THIBAUT. *Profil des élus aux élections municipales 2005 : analyses préliminaires à l'échelle du Québec*, Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2005, 5 p.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE. *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008*, Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009, 13 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue : mise à jour 2004*, Québec, le Conseil, 2004, 82 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION. *Agir pour renforcer la démocratie scolaire : rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation 2005-2006*, Québec, le Conseil, 2006, 111 p.

COUSINEAU, Jean-Michel. « Comment mesure-t-on la pauvreté au Canada? », *Association des économistes québécois*, [En ligne], 19 août 2008, 14 p. [www.asdeq.org] (20 juin 2009).

DI DOMENICO, Mariangela. *L'avortement au Québec : état des lieux au printemps 2008*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2008, 53 p.

DROLET, Marie. « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 14, n° 1, printemps 2002, p. 33-42.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, Québec, 1986-2008*, Québec, l'Institut, avril 2009.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Taux de décrochage (sorties sans qualification ni diplôme) du secondaire, en formation générale des jeunes, selon le sexe, régions administratives et ensemble du Québec, 2002-2003 à 2006-2007*, Québec, l'Institut, décembre 2008.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Analyse des structures économiques des 17 régions administratives québécoises en 2005 : cahier technique et méthodologique*, Québec, l'Institut, 2008, 133 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché du travail 1999-2007*, vol. 4, n° 1, Québec, l'Institut, 2008, 310 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES ÂÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE. *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, Québec, Direction des relations publiques et des communications, le Ministère, 2006, 74 p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la C.B.J.N.Q. et de la C.N.E.Q. pour la période se terminant le 31 décembre 2006*, avril 2009 (document non publié).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 100 p.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, 43 p. et annexes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA. *Population indienne inscrite selon le sexe et la résidence, 2006*, Ottawa, le Ministère, 2007, 71 p.

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION. *Portrait socioéconomique des régions du Québec, Édition 2008*, Québec, Direction de l'analyse économique, le Ministère, 2008, 91 p.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. *Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille. Synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE*, Paris, Les Éditions de l'OCDE, 2008, 252 p.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES. *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, Québec, Direction des communications, ministère du Conseil exécutif, 2009, 62 p.

Lois

QUÉBEC. *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles* : LRQ, chapitre A-3.001, à jour au 27 juillet 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009.

QUÉBEC. *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* : LRQ, chapitre 29, à jour au 18 décembre 2003, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2003.

Sites Internet

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. *Les femmes parlementaires depuis 1961*, [En ligne], 2008. [www.assnat.qc.ca/fra/patrimoine/femmes.html] (20 juin 2009).

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC. *Éco-Santé Québec 2008*, [En ligne], 2008. [www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA] (8 septembre 2009).

INVESTIR AU CANADA. *Choisir une structure juridique*, [En ligne], 2009. [investiraucanada.gc.ca/fra/etablir-entreprise/choisir-structure-juridique.aspx] (8 septembre 2009).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS. *Portrait des services de garde*, [En ligne], 2007. [www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/region-administrative/Pages/index.aspx] (8 avril 2009).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques annuelles sur la criminalité commise dans un contexte conjugal*, [En ligne], 2009. [www.msp.gouv.qc.ca/prevention/prevention.asp?txtSection=statistiques&txtCategorie=conjugale] (20 avril 2009).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Élections scolaires 2007*, [En ligne], 2008. [www.mels.gouv.qc.ca/sections/electionsScolaires/] (20 juin 2009).

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE. *Archives des résultats*, [En ligne], 2009. [www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_arch.asp] (20 juin 2009).

PARLEMENT DU CANADA. *Députés de la Chambre des communes*, [En ligne], 2009. [www2.parl.gc.ca/Parlinfo/Lists/Members.aspx?Language=F&Parliament=8714654b-cdbf-48a2-b1ad-57a3c8ece839&Current=True] (20 juin 2009).

RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE. *À propos du régime*, [En ligne], 2009. [www.rqap.gouv.qc.ca/a_propos_regime/information_generale/index.asp], (20 mai 2009).

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. 2008. [www.sefat.net] (20 janvier 2009).

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire du Recensement de 2006*, [En ligne], 2008. [www12.statcan.ca/francais/census06/reference/dictionary/index.cfm] (8 septembre 2009).

Glossaire

Population active

Personnes qui occupaient un emploi ou étaient en chômage pendant la semaine de référence. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Population active expérimentée

Personnes qui, pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (le 16 mai 2006), occupaient un emploi et chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte en 2005 ou en 2006 (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Emploi

Dans la terminologie se rapportant au marché du travail, la population occupée est constituée des personnes qui font un travail à un emploi salarié, à leur compte ou sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ou dans l'exercice d'une profession; ou encore, qui ont un travail mais en sont absentes. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux d'emploi se calcule en faisant la proportion de la population de 15 ans et plus occupée par rapport à la population totale de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

Chômage

Les personnes étaient considérées en chômage si elles n'avaient pas d'emploi durant la semaine de référence, mais avaient activement cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes (incluant la semaine de référence), attendaient un rappel à la suite d'une mise à pied temporaire, ou attendaient un emploi devant commencer dans les quatre prochaines semaines. (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Le taux de chômage est la proportion de la population de 15 ans et plus en chômage par rapport à la population active totale de 15 ans et plus non pensionnaire d'une institution.

Niveau de scolarité

Statistique Canada définit le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu «à partir des réponses aux questions sur les titres scolaires où l'on demandait de déclarer tous les certificats, diplômes ou grades obtenus. Cette variable comporte une hiérarchie implicite (diplôme d'études secondaires, certificat d'apprenti inscrit ou d'une école de métiers, diplôme collégial, certificat, diplôme ou grade universitaire) qui est plus ou moins reliée à la durée des divers programmes d'études «en classe» menant aux titres scolaires en question» (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*). Dans les portraits régionaux, les catégories suivantes ont été utilisées :

Diplôme d'études secondaires

Dans le recensement de Statistique Canada, la catégorie «diplôme d'études secondaires ou l'équivalent» comprend les diplômés des écoles secondaires ou l'équivalent. Elle ne comprend pas les personnes titulaires d'un diplôme d'études professionnelles décerné par les centres de formation professionnelle, les écoles de métiers ou les collèges commerciaux privés, et les personnes titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire décernés par les établissements d'enseignement postsecondaire (collège communautaire, institut de technologie, cégep, école de sciences infirmières, université).

Diplôme d'études professionnelles

Cette catégorie regroupe l'ensemble des programmes d'études professionnelles sanctionnés par une AFP, un DEP ou une ASP, lesquels sont régis par la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique de la formation professionnelle et l'Instruction de la formation professionnelle. Les professions ou les métiers associés à ces programmes sont d'un degré de complexité moindre que ceux des programmes d'études techniques. Les programmes d'études professionnelles sont administrés par des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation administrés par les commissions scolaires) ou des établissements privés. Une formation professionnelle mène à l'exercice d'un métier spécialisé ou semi-spécialisé (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *La formation professionnelle et technique*, [En ligne], 2008. [www3.mels.gouv.qc.ca/FPT/index.htm] (8 décembre 2008)). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « autres certificats ou diplômes d'une école de métiers » pour désigner les reconnaissances comme des certificats ou des diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle décernés à la fin de programmes d'études de courte durée par des collèges communautaires, des instituts de technologie et d'autres établissements similaires (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement 2006*).

Diplôme d'études collégiales

Cette catégorie regroupe les programmes d'études préuniversitaires, dont l'objet principal est de préparer à des études universitaires, ainsi que les programmes de formation technique, dont l'objet principal est de préparer au marché du travail. Ces deux types de programmes sont offerts par les cégeps ou les établissements d'enseignement collégial privés. Les professions associées aux programmes de formation technique sont d'un degré de complexité supérieur à celles des programmes d'études professionnelles. (QUÉBEC, *Règlement sur le régime des études collégiales*: LRQ, chapitre C-29, r.4, à jour au 1^{er} septembre 2009, [Québec], Éditeur officiel du Québec, c2009). Dans le recensement, Statistique Canada utilise la catégorie « certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire » pour désigner les programmes d'études postsecondaires d'une durée de deux ans ou de trois ans menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme non universitaire décernés par un collège communautaire, un cégep (formation générale ou professionnelle), un institut de technologie, une école de sciences infirmières, une école de commerce privée, une école de métiers privée ou publique ou une école de formation professionnelle (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Certificat universitaire

Cette catégorie regroupe les programmes d'études universitaires d'une durée d'un ou deux ans menant à l'obtention d'un diplôme inférieur au baccalauréat. Si un baccalauréat est une condition d'admission à un cours menant à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme universitaire, celui-ci est alors classé comme un certificat universitaire supérieur au baccalauréat (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Grade universitaire

Cette catégorie désigne les titulaires d'un baccalauréat, d'un certificat ou d'un diplôme universitaire supérieur au baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat. Elle inclut les personnes diplômées en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie (STATISTIQUE CANADA, *Dictionnaire du recensement de 2006*).

Espérance de vie à la naissance (2001-2005)

L'espérance de vie à la naissance fait référence à la durée de vie moyenne (âge moyen au décès) d'une génération fictive si les taux de mortalité observés au cours de la période continuent de s'appliquer (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux ajusté de mortalité (5 ans) / 100 000 personnes 2001-2005

Rapport du nombre annuel moyen de décès, pour une cause spécifique, en regard de la population totale au milieu d'une période donnée. Ce rapport est ajusté selon la structure par âge en 2001, sexes réunis, de la population corrigée de l'ensemble du Québec pour la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'une mauvaise santé mentale

Proportion de la population de 12 ans et plus percevant sa santé mentale comme passable ou mauvaise par rapport à la population totale de 12 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « Passable » ou « Mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Perception d'un stress quotidien

Proportion de la population de 15 ans et plus éprouvant un stress quotidien intense ou élevé, par rapport à la population totale de 15 ans et plus dans les ménages privés. Les personnes considérées comme éprouvant un stress quotidien intense ou sont celles qui ont répondu « Assez stressantes » ou « Extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse selon l'âge

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé, à la population féminine totale de ce groupe d'âge au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de grossesse à l'adolescence

Il s'agit du « rapport, pour une période donnée, du nombre moyen de grossesses d'adolescentes de moins de 18 ans ou de 18 et de 19 ans, à la population d'adolescentes de 14 à 17 ans ou de 18 et de 19 ans au milieu de la même période » (Éco-Santé Québec, 2008).

Indice synthétique de grossesse

L'indice synthétique de grossesse fait référence au « nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances survenues après au moins 20 semaines de gestation, les interruptions de grossesses pratiquées en clinique ou à l'hôpital et les avortements spontanés » (Éco-Santé Québec, 2008).

Avortement ou interruption volontaire de grossesse

Les interruptions volontaires de grossesse (IVG) regroupent les avortements provoqués pratiqués en clinique ou à l'hôpital. L'âge est établi au moment de l'IVG et non à celui de la conception (Madeleine ROCHON, 2005).

La principale source de données pour les IVG est le fichier des services rémunérés à l'acte de la RAMQ. Les IVG pratiquées dans les établissements où les médecins ne sont pas rémunérés à l'acte (plusieurs CLSC et quelques hôpitaux), qui ne sont pas comprises dans les données de la RAMQ, sont comptabilisées annuellement par le MSSS depuis 1992. Les seules données de la RAMQ sous-estiment le nombre d'IVG (Madeleine ROCHON, 2005).

Taux d'interruption volontaire de grossesse selon l'âge

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG de femmes d'un groupe d'âge déterminé, en regard de la population féminine de ce groupe d'âge au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 naissances vivantes

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de naissances vivantes durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Nombre d'interruptions volontaires de grossesse pour 100 grossesses

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen d'IVG, en regard du nombre annuel moyen de grossesses durant la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Taux de mortalité par suicide

Rapport, pour une période donnée, du nombre annuel moyen de décès par suicide, en regard de la population totale au milieu de la même période (Éco-Santé Québec, 2008).

Victime de violence

Les données sur les victimes de violence sont recueillies par les corps de police et enregistrées dans une banque de données nommée Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire (programme DUC 2), gérée par le Centre canadien de la statistique juridique, un organisme de Statistique Canada. Les statistiques pour le Québec sont produites par le ministère de la Sécurité publique. Une infraction est comptabilisée pour chaque victime d'une telle infraction lors d'un événement criminel. Si une personne est victime lors de deux événements différents dans la même année civile, deux infractions sont comptabilisées. Par ailleurs, les infractions enregistrées en 2006 sont celles qui ont été signalées au cours de l'année, qu'elles aient été commises ou non en 2006. L'âge de la victime dans les statistiques est celui qu'elle avait à la date de l'infraction. L'information est consignée de manière à établir la relation du point de vue de la victime. Les différentes natures d'une relation sont regroupées dans ce rapport sous quatre grandes catégories : famille, connaissance, étranger et inconnu (MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, *Statistiques 2006 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, Québec, Direction de la prévention et de la lutte contre la criminalité, le Ministère, 2007, p.11-14).

Taux de victimisation

Taux qui mesure le nombre de victimes dans la population. Il s'obtient par le rapport entre le nombre de victimes dans un groupe donné et la population de ce groupe (par exemple, selon le sexe, l'âge ou le territoire), calculé par tranche de 100 000 habitants (Ministère de la Sécurité publique).

Violence conjugale

Les données sur la violence conjugale portent sur les infractions commises par un conjoint, un ancien conjoint, un ami ou un ancien ami intime. Les crimes contre la personne considérés par ces statistiques sont les homicides, les tentatives de meurtre, les agressions sexuelles, les voies de fait, les enlèvements et les séquestrations, le harcèlement criminel et les menaces. Ces statistiques proviennent des renseignements sur les affaires criminelles jugées fondées à la suite d'enquêtes policières (Ministère de la Sécurité publique).

ANNEXE

TABLEAUX

Tableau 1

Population totale selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
BAS-SAINT-LAURENT	102 135	50,9	98 520	49,1	200 655	2,7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	137 805	50,6	134 810	49,5	272 610	3,6
CAPITALE-NATIONALE	341 740	51,7	319 315	48,3	661 060	8,8
MAURICIE	133 350	51,5	125 575	48,5	258 925	3,4
ESTRIE	152 355	51,0	146 425	49,0	298 775	4,0
MONTRÉAL	961 955	51,9	892 485	48,1	1 854 440	24,6
OUTAOUAIS	173 800	51,0	167 295	49,0	341 095	4,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	71 940	50,0	71 935	50,0	143 870	1,9
CÔTE-NORD	47 395	49,4	48 520	50,6	95 910	1,3
NORD-DU-QUÉBEC	19 425	48,8	20 390	51,2	39 815	0,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	7 150	48,1	7 720	51,9	14 870	0,2
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 315	49,1	5 500	50,9	10 815	0,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	6 960	49,3	7 170	50,7	14 130	0,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	48 185	51,1	46 160	48,9	94 345	1,3
CHAUDIÈRE-APPALACHES	198 055	50,3	195 615	49,7	393 670	5,2
LAVAL	189 495	51,4	179 215	48,6	368 710	4,9
LANAUDIÈRE	216 365	50,4	212 690	49,6	429 055	5,7
LAURENTIDES	258 810	50,6	252 465	49,4	511 275	6,8
MONTÉRÉGIE	692 330	51,0	665 385	49,0	1 357 720	18,0
CRÉ DE LONGUEUIL	200 035	51,9	185 500	48,1	385 535	5,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	191 010	50,6	186 235	49,4	377 245	5,0
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	301 285	50,6	293 650	49,4	594 940	7,9
CENTRE-DU-QUÉBEC	113 305	50,5	110 895	49,5	224 200	3,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 2

Taux de croissance de la population,
ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2006

	1991-1996	1996-2001	2001-2006	1996-2006	1991-2006
	%				
LE QUÉBEC	3,5	1,4	4,3	5,7	9,4
BAS-SAINT-LAURENT	0,5	- 2,6	0,0	- 2,6	- 2,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	0,2	- 2,9	- 2,0	- 4,9	- 4,7
CAPITALE-NATIONALE	2,9	0,9	3,5	4,3	7,3
MAURICIE	1,0	- 2,3	1,4	- 0,9	0,1
ESTRIE	3,7	2,5	4,6	7,2	11,2
MONTRÉAL	0,0	2,1	2,3	4,4	4,4
OUTAOUAIS	8,4	2,6	8,1	10,9	20,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1,3	- 5,1	- 1,5	- 6,5	- 5,3
CÔTE-NORD	0,1	- 5,4	- 1,9	- 7,2	- 7,1
NORD-DU-QUÉBEC	5,7	0,5	3,2	3,7	9,7
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	- 9,6	- 11,0	- 8,9	- 18,9	- 26,7
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	13,3	10,5	12,3	24,1	40,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	36,2	11,3	11,9	24,5	69,5
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	- 0,8	- 7,8	- 2,7	- 10,3	- 11,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	3,4	0,8	2,7	3,5	7,0
LAVAL	5,1	3,8	7,5	11,6	17,3
LANAUDIÈRE	11,8	3,6	10,4	14,4	27,9
LAURENTIDES	13,3	6,9	10,8	18,4	34,2
MONTÉRÉGIE	4,8	1,6	6,4	8,1	13,3
CRÉ DE LONGUEUIL	0,7	- 0,3	3,7	3,4	4,1
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	8,4	3,6	9,6	13,6	23,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	5,6	1,8	6,2	8,0	14,1
CENTRE-DU-QUÉBEC	3,6	1,7	2,6	4,3	8,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 3

Population selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 1996-2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL			
	1996	2006	1996	2006	1996		2006	
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 645 425	3 858 435	3 493 370	3 687 695	7 138 795	100,0	7 546 135	100,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	76 100	71 940	77 800	71 935	153 905	2,2	143 870	1,9
TÉMISCAMINGUE	8 850	8 445	9 175	8 535	18 025	11,7	16 985	11,8
ROUYN-NORANDA (VILLE)	21 380	20 230	21 260	19 695	42 635	27,7	39 925	27,8
ABITIBI-OUEST	11 620	10 295	11 950	10 500	23 570	15,3	20 790	14,5
ABITIBI	12 485	12 030	12 795	12 245	25 280	16,4	24 275	16,9
LA VALLÉE-DE-L'OR	21 770	20 945	22 620	20 955	44 385	28,8	41 895	29,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 4

Population selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	3 858 435	51,1	3 687 695	48,9	7 546 135	100,0
0 À 14 ANS	613 370	49,0	639 150	51,0	1 252 520	16,6
15 À 19 ANS	232 820	49,0	242 185	51,0	475 005	6,3
20 À 24 ANS	233 730	49,5	238 445	50,5	472 175	6,3
25 À 29 ANS	247 540	50,2	245 330	49,8	492 880	6,5
30 À 34 ANS	234 525	50,2	232 805	49,8	467 325	6,2
35 À 44 ANS	562 505	50,2	558 910	49,8	1 121 435	14,9
45 À 54 ANS	624 205	50,7	607 930	49,3	1 232 120	16,3
55 À 64 ANS	485 835	51,0	466 600	49,0	952 425	12,6
65 À 69 ANS	165 395	52,4	150 165	47,6	315 555	4,2
70 À 74 ANS	146 205	54,5	121 940	45,5	268 150	3,6
75 À 84 ANS	226 740	60,1	150 550	39,9	377 315	5,0
85 ANS ET PLUS	85 595	71,8	33 695	28,2	119 285	1,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	71 940	50,0	71 935	50,0	143 870	100,0
0 À 14 ANS	12 680	48,9	13 265	51,2	25 930	18,0
15 À 19 ANS	4 970	48,5	5 275	51,5	10 245	7,1
20 À 24 ANS	4 010	47,7	4 390	52,3	8 400	5,8
25 À 29 ANS	4 195	51,3	3 995	48,8	8 185	5,7
30 À 34 ANS	4 000	49,4	4 100	50,6	8 105	5,6
35 À 44 ANS	10 560	50,2	10 485	49,8	21 040	14,6
45 À 54 ANS	12 390	49,2	12 830	50,9	25 205	17,5
55 À 64 ANS	8 640	48,2	9 265	51,7	17 910	12,4
65 À 69 ANS	2 865	50,8	2 775	49,2	5 635	3,9
70 À 74 ANS	2 520	53,0	2 240	47,1	4 755	3,3
75 À 84 ANS	3 955	58,7	2 770	41,1	6 740	4,7
85 ANS ET PLUS	1 150	67,4	565	33,1	1 705	1,2
TÉMISCAMINGUE	8 445	49,7	8 535	50,3	16 985	100,0
0 À 14 ANS	1 525	47,5	1 655	51,6	3 210	18,9
15 À 19 ANS	560	49,8	565	50,2	1 125	6,6
20 À 24 ANS	420	47,2	475	53,4	890	5,2
25 À 29 ANS	475	51,6	440	47,8	920	5,4
30 À 34 ANS	465	47,9	505	52,1	970	5,7
35 À 44 ANS	1 245	49,9	1 255	50,3	2 495	14,7
45 À 54 ANS	1 400	48,9	1 450	50,6	2 865	16,9
55 À 64 ANS	1 010	48,4	1 065	51,1	2 085	12,3
65 À 69 ANS	325	45,5	385	53,8	715	4,2
70 À 74 ANS	345	53,1	290	44,6	650	3,8
75 À 84 ANS	505	59,1	350	40,9	855	5,0
85 ANS ET PLUS	180	73,5	90	36,7	245	1,4

Tableau 4 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
ROUYN-NORANDA (VILLE)	20 230	50,7	19 695	49,3	39 925	100,0
0 À 14 ANS	3 415	49,1	3 530	50,8	6 955	17,4
15 À 19 ANS	1 410	49,6	1 440	50,6	2 845	7,1
20 À 24 ANS	1 280	48,6	1 350	51,2	2 635	6,6
25 À 29 ANS	1 145	50,6	1 120	49,4	2 265	5,7
30 À 34 ANS	1 145	51,3	1 090	48,9	2 230	5,6
35 À 44 ANS	3 020	50,7	2 925	49,1	5 955	14,9
45 À 54 ANS	3 485	49,6	3 545	50,5	7 020	17,6
55 À 64 ANS	2 350	48,4	2 490	51,2	4 860	12,2
65 À 69 ANS	845	54,2	710	45,5	1 560	3,9
70 À 74 ANS	730	53,7	615	45,2	1 360	3,4
75 À 84 ANS	1 075	59,2	740	40,8	1 815	4,5
85 ANS ET PLUS	310	68,9	140	31,1	450	1,1
ABITIBI-OUEST	10 295	49,5	10 500	50,5	20 790	100,0
0 À 14 ANS	1 785	50,2	1 790	50,4	3 555	17,1
15 À 19 ANS	690	47,4	760	52,2	1 455	7,0
20 À 24 ANS	510	46,2	590	53,4	1 105	5,3
25 À 29 ANS	565	50,0	555	49,1	1 130	5,4
30 À 34 ANS	530	49,3	540	50,2	1 075	5,2
35 À 44 ANS	1 390	49,3	1 420	50,4	2 820	13,6
45 À 54 ANS	1 800	48,8	1 885	51,1	3 690	17,7
55 À 64 ANS	1 325	47,9	1 460	52,8	2 765	13,3
65 À 69 ANS	435	47,8	480	52,7	910	4,4
70 À 74 ANS	390	52,3	360	48,3	745	3,6
75 À 84 ANS	710	57,5	530	42,9	1 235	5,9
85 ANS ET PLUS	200	63,5	105	33,3	315	1,5
ABITIBI	12 030	49,6	12 245	50,4	24 275	100,0
0 À 14 ANS	2 155	48,4	2 300	51,7	4 450	18,3
15 À 19 ANS	850	47,2	950	52,8	1 800	7,4
20 À 24 ANS	735	50,2	735	50,2	1 465	6,0
25 À 29 ANS	765	52,0	715	48,6	1 470	6,1
30 À 34 ANS	680	48,6	715	51,1	1 400	5,8
35 À 44 ANS	1 725	49,9	1 735	50,1	3 460	14,3
45 À 54 ANS	2 055	48,4	2 170	51,1	4 245	17,5
55 À 64 ANS	1 445	47,8	1 585	52,4	3 025	12,5
65 À 69 ANS	440	49,2	450	50,3	895	3,7
70 À 74 ANS	355	47,7	380	51,0	745	3,1
75 À 84 ANS	645	61,1	420	39,8	1 055	4,3
85 ANS ET PLUS	175	66,0	90	34,0	265	1,1

Tableau 4 (SUITE)

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LA VALLÉE-DE-L'OR	20 945	50,0	20 955	50,0	41 895	100,0
0 À 14 ANS	3 780	48,7	3 985	51,4	7 760	18,5
15 À 19 ANS	1 470	48,8	1 555	51,7	3 010	7,2
20 À 24 ANS	1 065	46,0	1 240	53,6	2 315	5,5
25 À 29 ANS	1 235	51,4	1 165	48,4	2 405	5,7
30 À 34 ANS	1 195	49,0	1 230	50,4	2 440	5,8
35 À 44 ANS	3 190	50,6	3 135	49,7	6 305	15,0
45 À 54 ANS	3 660	49,4	3 755	50,7	7 410	17,7
55 À 64 ANS	2 510	48,4	2 655	51,2	5 190	12,4
65 À 69 ANS	795	51,5	745	48,2	1 545	3,7
70 À 74 ANS	680	53,5	590	46,5	1 270	3,0
75 À 84 ANS	1 035	57,7	755	42,1	1 795	4,3
85 ANS ET PLUS	325	73,9	115	26,1	440	1,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 5

Population autochtone selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

RÉGION	POPULATION AUTOCHTONE				POPULATION TOTALE	
	FEMMES	HOMMES	Total		Nombre	%
	Nombre		Nombre	%		
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 158	3 011	6 169	100,0	143 870	4,3
ABITIBI	429	414	843	13,7	16 985	5,0
LA VALLÉE-DE-L'OR	991	1 007	1 998	32,4	41 895	4,8
TÉMISCAMINGUE	1 738	1 590	3 328	53,9	16 985	19,6
BAS-SAINT-LAURENT	398	377	775	100,0	200 655	0,4
RIVIÈRE-DU-LOUP	398	377	775	100,0	33 305	2,3
CAPITALE-NATIONALE	1 627	1 372	2 999	100,0	661 060	0,5
QUÉBEC (AGGL.)	1 627	1 372	2 999	100,0	525 375	0,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	1 155	919	2 074	100,0	224 200	0,9
BÉCANCOUR	130	92	222	10,7	18 810	1,2
NICOLET-YAMASKA	1 025	827	1 852	89,3	23 010	8,0
CÔTE-NORD	5 980	5 736	11 716	100,0	95 910	12,2
BASSE-CÔTE-NORD	664	672	1 336	11,4	5 505	24,3
CANIAPISCAU	729	749	1 478	12,6	3 950	37,4
LA HAUTE-CÔTE-NORD	225	191	416	3,6	12 305	3,4
MANICOUAGAN	1 830	1 673	3 503	29,9	33 050	10,6
MINGANIE	740	699	1 439	12,3	6 390	22,5
SEPT-RIVIÈRES	1 792	1 752	3 544	30,2	34 715	10,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2 614	2 412	5 026	100,0	94 340	5,3
AVIGNON	2 342	2 181	4 523	90,0	14 640	30,9
LA CÔTE-DE-GASPÉ	272	231	503	10,0	17 885	2,8
LANAUDIÈRE	1 140	1 131	2 271	100,0	429 055	0,5
MATAWINIE	1 140	1 131	2 271	100,0	49 715	4,6
LAURENTIDES	1 090	927	2 017	100,0	511 275	0,4
DEUX-MONTAGNES	1 090	927	2 017	100,0	87 250	2,3
MAURICIE	1 866	2 026	3 892	100,0	258 925	1,5
LA TUQUE (AGGL.)	1 866	2 026	3 892	100,0	15 450	25,2
MONTÉRÉGIE	4 953	4 502	9 455	100,0	1 357 720	0,7
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	4 953	4 502	9 455	100,0	377 245	2,5
ROUSSILLON	4 953	4 502	9 455	100,0	149 995	6,3
NORD-DU-QUÉBEC	12 670	12 841	25 511	100,0	39 815	64,1
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	7 579	7 541	15 120	59,3	14 130	107,0
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	5 091	5 300	10 391	40,7	10 815	96,1
OUTAOUAIS	1 741	1 588	3 329	100,0	341 095	1,0
LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	1 741	1 588	3 329	100,0	20 520	16,2
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 563	2 273	4 836	100,0	272 610	1,8
LE DOMAINE-DU-ROY	2 563	2 273	4 836	100,0	31 955	15,1
LISTE GÉNÉRALE - RÉGION DU QUÉBEC, DISTRICT QUÉBEC	36	34	70			
LE QUÉBEC	40 991	39 149	80 140	100,0	7 546 135	1,1

Sources : Population indienne : Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, 2007.
Population inuite : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2009.

Tableau 6

Population immigrée selon le sexe,
ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	FEMMES	HOMMES	IMMIGRANTS TOTAL	POPULATION TOTALE	% FEMMES	% POPULATION IMMIGRÉE
LE QUÉBEC	433 635	417 925	851 555	7 435 900	50,9	11,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	950	835	1 785	141 855	53,2	1,3
TÉMISCAMINGUE	205	195	400	16 770	51,3	2,4
ROUYN-NORANDA	290	200	490	39 440	59,2	1,2
ABITIBI-OUEST	75	85	160	20 450	46,9	0,8
ABITIBI	95	90	185	23 920	51,4	0,8
LA VALLÉE-DE-L'OR	285	265	550	41 275	51,8	1,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 7

Type de familles selon la présence et l'âge des enfants,
ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006

	TYPE DE FAMILLES AVEC ENFANTS									
	TOTAL FAMILLES		COUPLES		FAMILLES MONOPARENTALES		SEXE DU CHEF DE FAMILLE MONOPARENTALE			
							FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 267 720	59,8	914 890	72,2	352 830	27,8	274 890	77,9	77 940	22,1
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 106 050	52,1	830 270	75,1	275 780	24,9	211 865	76,8	63 915	23,2
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	892 920	42,1	681 235	76,3	211 685	23,7	166 025	78,4	45 655	21,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	335 800	15,8	283 515	84,4	52 285	15,6	44 370	84,9	7 920	15,1
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	853 895	40,2	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	2 121 610	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE										
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	23 930	57,6	17 705	74,0	6 230	26,0	4 555	73,1	1 675	26,9
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	21 675	52,2	16 600	76,6	5 080	23,4	3 635	71,6	1 435	28,2
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	18 180	43,8	14 035	77,2	4 135	22,7	3 085	74,6	1 060	25,6
ENFANTS DE 6 ANS ET MOINS	6 425	15,5	5 415	84,3	1 015	15,8	800	78,8	225	22,2
COUPLES SANS ENFANT À LA MAISON	17 595	42,4	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL	41 535	100,0	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 8

Personnes seules de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	FEMMES							HOMMES							TOTAL
	VIVANT SEULES		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	VIVANT SEULS		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
LE QUÉBEC	538 605	17,1	82 565	2,6	32 560	1,0	3 154 965	441 735	14,8	99 875	3,3	31 295	1,0	2 990 695	6 145 665
15 À 17 ANS	310	0,2	450	0,3	365	0,3	144 085	500	0,3	595	0,4	345	0,2	153 145	297 225
18 À 24 ANS	20 750	6,5	21 245	6,7	5 130	1,6	319 265	22 575	6,9	21 775	6,7	6 140	1,9	326 125	645 385
25 À 29 ANS	29 365	11,9	14 680	5,9	3 050	1,2	247 205	38 580	15,9	22 160	9,1	4 835	2,0	242 285	489 485
30 À 34 ANS	22 545	9,7	5 715	2,5	1 455	0,6	232 675	36 650	15,9	10 555	4,6	2 525	1,1	230 995	463 670
35 À 44 ANS	48 365	8,6	8 695	1,6	2 355	0,4	560 410	86 145	15,6	14 165	2,6	4 215	0,8	552 025	1 112 435
45 À 54 ANS	82 190	13,3	12 560	2,0	4 250	0,7	619 930	98 510	16,4	13 105	2,2	4 860	0,8	600 875	1 220 800
55 À 64 ANS	110 640	23,0	10 085	2,1	5 715	1,2	480 780	77 770	17,0	9 280	2,0	4 050	0,9	458 275	939 055
65 À 74 ANS	97 985	32,5	5 635	1,9	4 650	1,5	301 755	45 795	17,3	5 320	2,0	2 625	1,0	264 590	566 345
75 À 84 ANS	96 255	48,7	2 770	1,4	4 235	2,1	197 675	28 505	20,6	2 535	1,8	1 445	1,0	138 550	336 235
85 ANS ET PLUS	30 200	59,0	730	1,4	1 345	2,6	51 170	6 705	28,1	385	1,6	250	1,0	23 830	75 000
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9 350	16,2	830	1,4	300	0,5	57 705	9 070	15,7	975	1,7	335	0,6	57 735	115 445
15 À 17 ANS	40	1,2	0	0,0	10	0,3	3 245	25	0,7	0	0,0	10	0,3	3 540	6 785
18 À 24 ANS	430	7,7	185	3,3	40	0,7	5 585	565	9,1	305	4,9	60	1,0	6 210	11 785
25 À 29 ANS	395	9,3	125	3,0	10	0,2	4 230	630	16,0	85	2,2	10	0,3	3 930	8 155
30 À 34 ANS	250	6,2	50	1,2	15	0,4	4 015	630	15,8	50	1,3	30	0,8	3 990	8 000
35 À 44 ANS	720	6,8	90	0,9	25	0,2	10 540	1 550	14,9	135	1,3	40	0,4	10 420	20 960
45 À 54 ANS	1 535	12,5	160	1,3	65	0,5	12 320	2 260	17,7	200	1,6	90	0,7	12 790	25 105
55 À 64 ANS	2 080	24,2	115	1,3	35	0,4	8 600	1 820	19,9	90	1,0	65	0,7	9 125	17 735
65 À 74 ANS	1 660	32,7	55	1,1	40	0,8	5 070	940	19,0	70	1,4	0	0,0	4 940	10 015
75 À 84 ANS	1 805	52,9	35	1,0	35	1,0	3 410	560	23,1	25	1,0	25	1,0	2 420	5 835
85 ANS ET PLUS	440	63,8	10	1,4	10	1,4	690	75	20,8	0	0,0	0	0,0	360	1 050
TÉMISCAMINGUE	1 080	16,0	45	0,7	40	0,6	6 760	970	14,3	75	1,1	25	0,4	6 800	13 555
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	0	0,0	390	0	0,0	0	0,0	0	0,0	375	765
18 À 24 ANS	50	8,9	0	0,0	0	0,0	560	30	4,4	30	4,4	0	0,0	675	1 240
25 À 29 ANS	60	12,5	10	2,1	0	0,0	480	35	8,1	0	0,0	0	0,0	430	910
30 À 34 ANS	15	3,2	0	0,0	10	2,1	470	55	11,7	0	0,0	0	0,0	470	935
35 À 44 ANS	35	3,0	10	0,8	0	0,0	1 180	195	14,9	0	0,0	0	0,0	1 305	2 495
45 À 54 ANS	175	12,2	10	0,7	15	1,0	1 430	230	16,1	35	2,4	0	0,0	1 430	2 865
55 À 64 ANS	250	25,6	20	2,1	0	0,0	975	225	20,6	0	0,0	0	0,0	1 090	2 065
65 À 74 ANS	185	27,4	10	1,5	10	1,5	675	115	17,7	0	0,0	0	0,0	650	1 325
75 À 84 ANS	215	46,7	0	0,0	10	2,2	460	70	24,6	0	0,0	10	3,5	285	745
85 ANS ET PLUS	85	65,4	0	0,0	0	0,0	130	0	0,0	0	0,0	0	0,0	70	200
ROUYN-NORANDA	3 020	18,4	285	1,7	65	0,4	16 400	2 545	16,0	330	2,1	100	0,6	15 945	32 350
15 À 17 ANS	0	0,0	0	0,0	10	1,1	870	10	1,0	0	0,0	0	0,0	1 000	1 870
18 À 24 ANS	175	10,4	120	7,1	10	0,6	1 685	170	9,1	170	9,1	40	2,2	1 860	3 545
25 À 29 ANS	135	11,7	50	4,3	0	0,0	1 155	210	18,9	40	3,6	0	0,0	1 110	2 265
30 À 34 ANS	85	7,2	10	0,9	10	0,9	1 175	220	20,7	0	0,0	10	0,9	1 065	2 240
35 À 44 ANS	250	8,1	25	0,8	20	0,6	3 095	445	15,6	25	0,9	0	0,0	2 855	5 955
45 À 54 ANS	500	14,7	40	1,2	0	0,0	3 390	600	16,6	65	1,8	25	0,7	3 610	6 995
55 À 64 ANS	665	27,2	20	0,8	10	0,4	2 445	420	17,6	10	0,4	15	0,6	2 385	4 835
65 À 74 ANS	560	39,0	15	1,0	0	0,0	1 435	300	21,8	15	1,1	0	0,0	1 375	2 810
75 À 84 ANS	515	55,1	0	0,0	0	0,0	935	145	24,2	0	0,0	0	0,0	600	1 535
85 ANS ET PLUS	130	63,4	10	4,9	0	0,0	205	15	18,8	0	0,0	0	0,0	80	285

Tableau 8 (SUITE)

	FEMMES							HOMMES							TOTAL
	VIVANT SEULES		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	VIVANT SEULS		VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES SEULEMENT		VIVANT AVEC DES PERSONNES APPARENTÉES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
ABITIBI-OUEST	1 205	14,5	130	1,6	35	0,4	8 315	1 335	15,6	165	1,9	45	0,5	8 575	16 885
15 À 17 ANS	20	4,6	0	0,0	0	0,0	435	10	1,9	0	0,0	10	1,9	535	975
18 À 24 ANS	35	4,3	10	1,2	0	0,0	805	105	13,0	30	3,7	10	1,2	805	1 615
25 À 29 ANS	35	6,1	10	1,7	10	1,7	575	110	20,0	15	2,7	0	0,0	550	1 125
30 À 34 ANS	10	2,2	10	2,2	0	0,0	460	75	12,9	25	4,3	0	0,0	580	1 035
35 À 44 ANS	65	4,8	10	0,7	0	0,0	1 365	190	13,3	50	3,5	0	0,0	1 425	2 800
45 À 54 ANS	170	9,8	25	1,4	20	1,1	1 740	300	15,5	15	0,8	15	0,8	1 940	3 685
55 À 64 ANS	275	20,2	40	2,9	0	0,0	1 360	250	18,2	20	1,5	10	0,7	1 375	2 740
65 À 74 ANS	250	30,9	10	1,2	15	1,9	810	160	20,3	20	2,5	0	0,0	790	1 605
75 À 84 ANS	270	42,9	20	3,2	0	0,0	630	110	23,4	0	0,0	0	0,0	470	1 100
85 ANS ET PLUS	65	59,1	0	0,0	0	0,0	110	25	26,3	0	0,0	0	0,0	95	205
ABITIBI	1 345	14,0	135	1,4	35	0,4	9 605	1 455	14,9	95	1,0	65	0,7	9 735	19 340
15 À 17 ANS	0	0,0	10	1,8	0	0,0	545	10	1,6	0	0,0	0	0,0	625	1 170
18 À 24 ANS	65	6,5	15	1,5	0	0,0	1 000	105	9,8	10	0,9	10	0,9	1 075	2 080
25 À 29 ANS	55	7,3	20	2,6	10	1,3	755	110	15,3	10	1,4	0	0,0	720	1 475
30 À 34 ANS	40	5,6	10	1,4	0	0,0	710	105	15,9	0	0,0	10	1,5	660	1 370
35 À 44 ANS	105	6,2	15	0,9	0	0,0	1 685	185	10,7	30	1,7	20	1,2	1 735	3 420
45 À 54 ANS	175	8,5	30	1,5	10	0,5	2 060	355	16,6	25	1,2	15	0,7	2 140	4 205
55 À 64 ANS	285	20,2	10	0,7	10	0,7	1 410	320	20,3	20	1,3	20	1,3	1 575	2 980
65 À 74 ANS	245	31,2	15	1,9	0	0,0	785	175	22,0	0	0,0	10	1,3	795	1 575
75 À 84 ANS	325	58,6	0	0,0	0	0,0	555	70	18,7	0	0,0	10	2,7	375	935
85 ANS ET PLUS	60	63,2	0	0,0	0	0,0	95	15	30,0	0	0,0	0	0,0	50	145
LA VALLÉE-DE-L'OR	2 695	16,2	230	1,4	120	0,7	16 635	2 760	16,6	305	1,8	100	0,6	16 665	33 300
15 À 17 ANS	10	1,0	0	0,0	10	1,0	1 000	0	0,0	0	0,0	0	0,0	1 000	2 005
18 À 24 ANS	100	6,5	40	2,6	30	2,0	1 530	150	8,4	65	3,7	10	0,6	1 780	3 310
25 À 29 ANS	115	9,1	30	2,4	0	0,0	1 260	165	14,7	30	2,7	10	0,9	1 125	2 380
30 À 34 ANS	100	8,3	20	1,7	0	0,0	1 200	170	13,9	15	1,2	10	0,8	1 225	2 420
35 À 44 ANS	265	8,3	20	0,6	0	0,0	3 200	520	16,9	20	0,6	10	0,3	3 085	6 285
45 À 54 ANS	510	13,8	55	1,5	30	0,8	3 685	770	21,0	55	1,5	30	0,8	3 670	7 360
55 À 64 ANS	610	25,4	30	1,3	10	0,4	2 400	615	22,7	55	2,0	20	0,7	2 710	5 105
65 À 74 ANS	415	30,3	15	1,1	15	1,1	1 370	190	14,2	30	2,2	0	0,0	1 335	2 700
75 À 84 ANS	475	57,6	20	2,4	15	1,8	825	165	24,1	15	2,2	10	1,5	685	1 520
85 ANS ET PLUS	90	60,0	0	0,0	10	6,7	150	15	25,0	0	0,0	0	0,0	60	205

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 9

Population de 15 ans et plus selon le plus haut diplôme obtenu, l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	FEMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	797 655	25,1	752 295	23,7	374 115	11,8	554 475	17,5	177 440	5,6	520 675	16,4
15 À 19 ANS	126 905	55,0	78 455	34,0	5 875	2,5	18 175	7,9	830	0,4	335	0,1
20 À 29 ANS	50 295	10,5	93 270	19,4	66 365	13,8	138 030	28,7	22 970	4,8	110 315	22,9
30 À 44 ANS	92 210	11,6	140 015	17,6	131 475	16,6	173 490	21,8	46 425	5,8	210 540	26,5
45 À 54 ANS	110 150	17,7	172 310	27,7	89 955	14,5	110 265	17,8	37 100	6,0	101 300	16,3
55 À 64 ANS	126 990	26,3	134 345	27,8	50 885	10,5	67 365	14,0	37 870	7,8	65 245	13,5
65 ANS ET PLUS	291 105	51,4	133 890	23,6	29 570	5,2	47 145	8,3	32 235	5,7	32 930	5,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	19 550	33,7	12 845	22,1	8 010	13,8	8 895	15,3	2 780	4,8	5 915	10,2
15 À 19 ANS	2 940	59,6	1 590	32,2	150	3,0	255	5,2	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	1 340	16,5	1 725	21,2	1 305	16,1	2 430	29,9	300	3,7	1 020	12,6
30 À 44 ANS	2 615	17,9	2 710	18,6	3 045	20,9	2 920	20,0	670	4,6	2 605	17,9
45 À 54 ANS	3 160	25,6	3 250	26,3	2 240	18,1	1 705	13,8	755	6,1	1 240	10,0
55 À 64 ANS	3 330	38,6	2 100	24,3	790	9,1	950	11,0	675	7,8	785	9,1
65 ANS ET PLUS	6 160	65,7	1 465	15,6	480	5,1	635	6,8	380	4,1	255	2,7
ABITIBI	3 305	34,2	2 205	22,8	1 550	16,0	1 340	13,9	415	4,3	865	8,9
15 À 19 ANS	500	58,8	300	35,3	25	2,9	20	2,4	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	205	14,1	370	25,5	275	19,0	400	27,6	55	3,8	150	10,3
30 À 44 ANS	455	18,9	490	20,4	545	22,7	390	16,2	90	3,7	430	17,9
45 À 54 ANS	560	27,0	505	24,3	470	22,7	280	13,5	110	5,3	145	7,0
55 À 64 ANS	565	39,9	345	24,4	130	9,2	170	12,0	110	7,8	100	7,1
65 ANS ET PLUS	1 020	68,9	205	13,9	85	5,7	75	5,1	60	4,1	40	2,7
ABITIBI-OUEST	3 280	39,4	1 525	18,3	1 315	15,8	1 190	14,3	370	4,4	650	7,8
15 À 19 ANS	395	59,0	195	29,1	25	3,7	55	8,2	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	200	17,4	170	14,8	265	23,0	365	31,7	35	3,0	105	9,1
30 À 44 ANS	375	20,5	265	14,5	525	28,7	335	18,3	80	4,4	245	13,4
45 À 54 ANS	585	33,5	420	24,1	350	20,1	175	10,0	105	6,0	110	6,3
55 À 64 ANS	560	41,0	285	20,9	100	7,3	175	12,8	95	7,0	150	11,0
65 ANS ET PLUS	1 155	74,3	180	11,6	45	2,9	80	5,1	55	3,5	40	2,6
LA VALLÉE-DE-L'OR	5 975	35,7	3 730	22,3	2 160	12,9	2 375	14,2	810	4,8	1 695	10,1
15 À 19 ANS	970	64,9	420	28,1	45	3,0	60	4,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	505	22,0	500	21,7	335	14,6	610	26,5	80	3,5	270	11,7
30 À 44 ANS	760	17,2	870	19,7	845	19,2	900	20,4	220	5,0	825	18,7
45 À 54 ANS	1 070	28,9	965	26,0	625	16,9	480	13,0	215	5,8	345	9,3
55 À 64 ANS	1 090	45,3	525	21,8	205	8,5	195	8,1	185	7,7	210	8,7
65 ANS ET PLUS	1 580	65,0	450	18,5	105	4,3	130	5,3	115	4,7	50	2,1
ROUYN-NORANDA (VILLE)	4 695	28,5	3 880	23,5	2 075	12,6	2 915	17,7	835	5,1	2 090	12,7
15 À 19 ANS	700	51,7	515	38,0	45	3,3	95	7,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	305	12,9	495	21,0	290	12,3	800	33,9	115	4,9	350	14,8
30 À 44 ANS	720	16,9	710	16,6	790	18,5	935	21,9	235	5,5	875	20,5
45 À 54 ANS	605	17,8	970	28,6	530	15,6	575	17,0	200	5,9	505	14,9
55 À 64 ANS	820	33,3	685	27,8	245	9,9	290	11,8	175	7,1	250	10,1
65 ANS ET PLUS	1 540	58,1	505	19,1	170	6,4	225	8,5	110	4,2	95	3,6
TÉMISCAMINGUE	2 290	33,8	1 505	22,2	920	13,6	1 080	16,0	350	5,2	615	9,1
15 À 19 ANS	380	67,3	155	27,4	0	0,0	25	4,4	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	110	12,7	190	22,0	135	15,6	255	29,5	25	2,9	140	16,2
30 À 44 ANS	295	17,8	380	23,0	335	20,2	360	21,8	45	2,7	235	14,2
45 À 54 ANS	335	23,3	395	27,5	265	18,5	190	13,2	110	7,7	130	9,1
55 À 64 ANS	305	31,1	265	27,0	110	11,2	120	12,2	105	10,7	75	7,7
65 ANS ET PLUS	860	68,3	120	9,5	70	5,6	115	9,1	55	4,4	30	2,4

Tableau 9 (SUITE)

	HOMMES											
	AUCUN DIPLOME		DES		DEP		DEC		CERTIFICAT		GRADE UNIVERSITAIRE	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	750 215	24,9	625 295	20,8	571 855	19,0	437 890	14,6	123 700	4,1	498 880	16,6
15 À 19 ANS	149 515	61,4	72 305	29,7	9 055	3,7	11 735	4,8	515	0,2	400	0,2
20 À 29 ANS	79 205	16,5	109 650	22,8	97 065	20,2	108 375	22,6	16 015	3,3	69 920	14,6
30 À 44 ANS	115 990	14,8	134 780	17,2	176 880	22,5	142 145	18,1	34 460	4,4	181 580	23,1
45 À 54 ANS	116 570	19,3	131 125	21,7	131 635	21,8	87 695	14,5	27 825	4,6	108 470	18,0
55 À 64 ANS	105 145	22,8	100 445	21,8	90 640	19,7	53 935	11,7	25 505	5,5	85 200	18,5
65 ANS ET PLUS	183 785	42,3	76 985	17,7	66 575	15,3	34 000	7,8	19 380	4,5	53 290	12,3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	26 220	32,1	14 870	18,2	19 740	24,2	10 795	13,2	2 260	2,8	7 805	9,6
15 À 19 ANS	4 165	63,2	1 840	27,9	335	5,1	225	3,4	20	0,3	0	0,0
20 À 29 ANS	2 090	18,1	2 475	21,4	3 365	29,1	2 630	22,8	205	1,8	780	6,8
30 À 44 ANS	3 630	20,5	2 740	15,5	5 540	31,2	3 165	17,9	440	2,5	2 215	12,5
45 À 54 ANS	4 680	26,0	3 175	17,6	5 195	28,8	2 505	13,9	520	2,9	1 940	10,8
55 À 64 ANS	4 170	29,4	2 645	18,7	3 340	23,6	1 445	10,2	645	4,6	1 910	13,5
65 ANS ET PLUS	7 480	54,8	1 990	14,6	1 965	14,4	820	6,0	435	3,2	950	7,0
ABITIBI	3 850	39,4	1 630	16,7	2 530	25,9	885	9,0	200	2,0	680	7,0
15 À 19 ANS	615	66,1	220	23,7	70	7,5	25	2,7	0	0,0	10	1,1
20 À 29 ANS	365	24,7	280	18,9	480	32,4	240	16,2	20	1,4	100	6,8
30 À 44 ANS	615	25,5	435	18,0	785	32,6	305	12,7	70	2,9	205	8,5
45 À 54 ANS	725	34,0	320	15,0	675	31,6	195	9,1	35	1,6	190	8,9
55 À 64 ANS	730	46,1	285	18,0	305	19,2	80	5,0	60	3,8	120	7,6
65 ANS ET PLUS	790	64,0	95	7,7	215	17,4	50	4,0	20	1,6	60	4,9
ABITIBI-OUEST	3 625	42,2	1 315	15,3	2 305	26,8	665	7,7	235	2,7	445	5,2
15 À 19 ANS	515	66,5	195	25,2	55	7,1	0	0,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	305	27,4	165	14,8	435	39,0	130	11,7	20	1,8	55	4,9
30 À 44 ANS	450	22,5	240	12,0	890	44,5	240	12,0	40	2,0	140	7,0
45 À 54 ANS	675	34,8	365	18,8	580	29,9	170	8,8	65	3,4	95	4,9
55 À 64 ANS	665	48,2	190	13,8	250	18,1	65	4,7	90	6,5	120	8,7
65 ANS ET PLUS	1 000	73,3	155	11,4	105	7,7	55	4,0	20	1,5	25	1,8
LA VALLÉE-DE-L'OR	6 485	38,7	3 150	18,8	3 765	22,5	1 775	10,6	430	2,6	1 150	6,9
15 À 19 ANS	1 020	66,9	410	26,9	60	3,9	30	2,0	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	655	27,4	490	20,5	680	28,5	375	15,7	40	1,7	150	6,3
30 À 44 ANS	1 155	26,8	705	16,3	1 130	26,2	745	17,3	155	3,6	430	10,0
45 À 54 ANS	1 145	31,0	775	21,0	1 030	27,9	360	9,8	75	2,0	300	8,1
55 À 64 ANS	1 090	39,8	560	20,4	590	21,5	165	6,0	120	4,4	215	7,8
65 ANS ET PLUS	1 420	67,8	205	9,8	270	12,9	95	4,5	35	1,7	55	2,6
ROUYN-NORANDA (VILLE)	5 200	32,5	2 925	18,3	3 480	21,8	2 190	13,7	530	3,3	1 665	10,4
15 À 19 ANS	1 000	70,2	370	26,0	15	1,1	35	2,5	10	0,7	0	0,0
20 À 29 ANS	575	22,6	595	23,4	575	22,6	530	20,9	70	2,8	200	7,9
30 À 44 ANS	855	21,8	505	12,8	1 160	29,5	710	18,1	145	3,7	545	13,9
45 À 54 ANS	910	25,2	775	21,4	875	24,2	495	13,7	125	3,5	425	11,8
55 À 64 ANS	740	30,9	445	18,6	500	20,9	260	10,9	105	4,4	350	14,6
65 ANS ET PLUS	1 105	53,0	235	11,3	350	16,8	165	7,9	80	3,8	145	7,0
TÉMISCAMINGUE	2 275	33,4	1 305	19,2	1 845	27,1	805	11,8	190	2,8	385	5,7
15 À 19 ANS	380	68,5	130	23,4	10	1,8	35	6,3	0	0,0	0	0,0
20 À 29 ANS	180	19,3	205	21,9	290	31,0	145	15,5	25	2,7	80	8,6
30 À 44 ANS	365	20,5	330	18,5	610	34,3	305	17,1	35	2,0	135	7,6
45 À 54 ANS	475	33,1	255	17,8	440	30,7	165	11,5	55	3,8	45	3,1
55 À 64 ANS	360	33,0	235	21,6	270	24,8	70	6,4	65	6,0	90	8,3
65 ANS ET PLUS	525	51,7	145	14,3	215	21,2	80	7,9	10	1,0	35	3,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 10

Population de 20 à 44 ans qui a fait des études supérieures selon le niveau et le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	MAÎTRISE		DOCTORAT		TOTAL - ÉTUDES SUPÉRIEURES	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	Nombre		Nombre		Nombre	
LE QUÉBEC	51 075	48 900	6 800	9 220	57 875	58 120
BAS-SAINT-LAURENT	620	400	50	135	670	535
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	875	550	135	150	1 010	6 350
CAPITALE-NATIONALE	5 940	5 280	825	1 070	6 765	6 350
MAURICIE	735	630	120	125	855	755
ESTRIE	1 355	1 515	305	340	1 660	1 855
MONTRÉAL	25 050	25 880	3 520	5 175	28 570	31 055
OUTAOUAIS	2 555	2 560	355	440	2 910	3 000
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	275	235	25	25	300	260
CÔTE-NORD	225	200	30	50	255	250
NORD-DU-QUÉBEC	40	25	10	0	50	25
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	10	10	0	0	10	10
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	20	15	0	0	20	15
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	10	0	10	0	20	0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	240	150	10	20	250	170
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 505	1 150	125	130	1 630	1 280
LAVAL	1 925	1 795	175	245	2 100	2 040
LANAUDIÈRE	1 085	830	145	50	1 230	880
LAURENTIDES	1 660	1 315	180	260	1 840	1 575
MONTÉRÉGIE	6 445	5 895	700	950	7 145	6 845
CRÉ DE LONGUEUIL	2 930	3 070	270	430	3 200	3 500
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2 120	1 695	250	320	2 370	2 015
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 395	1 130	180	200	1 575	1 330
CENTRE-DU-QUÉBEC	495	445	60	45	555	490

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 11

Population de 15 à 24 ans sans diplôme et n'ayant pas fréquenté
l'école en 2005-2006, selon l'âge et le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 2006

	15 - 19 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	21 460	9,3	230 575	31 890	13,1	243 530
BAS-SAINT-LAURENT	465	7,2	6 420	840	12,8	6 585
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	630	7,2	8 765	905	9,4	9 675
CAPITALE-NATIONALE	1 270	7,0	18 170	2 295	11,7	19 585
MAURICIE	795	10,7	7 455	1 190	14,8	8 035
ESTRIE	950	9,9	9 600	1 510	15,3	9 870
MONTRÉAL	3 700	7,5	49 365	5 105	10,0	51 255
OUTAOUAIS	1 310	11,6	11 315	1 865	15,5	12 035
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	530	10,7	4 935	810	15,5	5 215
CÔTE-NORD	555	17,0	3 265	455	14,4	3 160
NORD-DU-QUÉBEC	545	32,8	1 660	555	30,6	1 815
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	80	15,7	510	45	8,1	555
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	255	48,1	530	280	46,7	600
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	210	33,9	620	230	34,8	660
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	375	12,1	3 110	435	15,6	2 785
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1 140	8,9	12 880	1 775	13,9	12 780
LAVAL	975	8,4	11 640	1 250	10,1	12 395
LANAUDIÈRE	1 560	10,6	14 755	2 515	15,8	15 870
LAURENTIDES	1 710	10,4	16 365	2 970	16,5	17 990
MONTÉRÉGIE	4 220	9,6	43 910	6 070	13,0	46 760
CRÉ DE LONGUEUIL	1 140	9,0	12 625	1 300	10,2	12 735
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 860	9,8	18 950	3 050	14,7	20 760
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	1 220	9,9	12 335	1 720	13,0	13 265
CENTRE-DU-QUÉBEC	700	10,0	6 975	1 335	17,3	7 705

Tableau 11 (SUITE)

	20 - 24 ANS					
	FEMMES			HOMMES		
	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL	AUCUN DIPLÔME ET QUI N'ONT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	19 320	8,3	233 665	34 150	14,4	236 995
BAS-SAINT-LAURENT	435	8,1	5 385	895	14,8	6 035
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	685	8,4	8 200	840	9,7	8 620
CAPITALE-NATIONALE	1 095	4,9	22 305	1 870	8,6	21 870
MAURICIE	785	10,5	7 510	1 265	15,8	8 020
ESTRIE	920	9,5	9 690	1 585	15,7	10 070
MONTRÉAL	4 275	6,1	69 600	6 865	10,7	64 250
OUTAOUAIS	1 225	12,1	10 085	2 125	19,6	10 825
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	425	10,9	3 895	825	18,2	4 535
CÔTE-NORD	530	19,4	2 725	625	23,0	2 720
NORD-DU-QUÉBEC	585	39,3	1 490	710	48,1	1 475
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	50	11,2	445	100	22,0	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	265	57,6	460	275	60,4	455
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	270	46,2	585	335	59,3	565
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	245	12,3	1 990	425	17,8	2 390
CHAUDIÈRE-APPALACHES	790	7,0	11 330	1 875	15,0	12 510
LAVAL	700	6,5	10 805	1 420	12,8	11 085
LANAUDIÈRE	1 090	9,9	11 035	2 455	20,2	12 130
LAURENTIDES	1 415	11,0	12 825	2 900	21,4	13 540
MONTÉRÉGIE	3 525	9,1	38 630	6 145	15,4	39 965
CRÉ DE LONGUEUIL	1 100	8,6	12 770	1 515	12,4	12 260
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	1 510	9,2	16 495	2 920	16,8	17 390
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	915	9,8	9 365	1 710	16,6	10 315
CENTRE-DU-QUÉBEC	605	9,8	6 160	1 320	19,0	6 945

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 12

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage selon le sexe, le diplôme obtenu et l'âge, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

		LE QUÉBEC					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
	15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
	20 À 24 ANS	78,5	71,4	9,0	80,7	71,5	11,4
	25 À 34 ANS	81,8	76,7	6,3	90,7	84,0	7,3
	35 À 44 ANS	83,3	78,5	5,7	91,7	86,0	6,3
	45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
	55 À 64 ANS	44,4	41,8	5,9	62,4	58,1	6,8
	65 À 74 ANS	7,0	6,5	7,7	16,6	15,7	5,4
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,6	16,1	5,7	5,3	7,0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	29,2	25,4	13,1	49,4	43,3	12,3
	15 À 19 ANS	33,2	26,3	21,0	35,6	28,1	20,9
	20 À 24 ANS	56,2	46,3	17,6	75,3	62,8	16,7
	25 À 34 ANS	53,2	45,5	14,4	80,5	70,0	13,0
	35 À 44 ANS	61,3	54,1	11,7	80,0	71,6	10,5
	45 À 54 ANS	58,6	53,0	9,6	78,8	71,8	8,9
	55 À 64 ANS	29,9	27,2	8,9	54,3	48,9	10,0
	65 À 74 ANS	3,5	3,1	12,0	11,2	10,5	6,7
	75 ANS ET PLUS	1,0	0,7	28,6	3,2	2,9	10,3
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	57,6	53,6	6,9	71,5	66,1	7,6
	15 À 19 ANS	64,7	58,2	10,0	61,0	53,9	11,7
	20 À 24 ANS	76,4	69,2	9,4	80,1	71,3	11,0
	25 À 34 ANS	73,4	67,0	8,7	89,5	82,2	8,2
	35 À 44 ANS	79,7	74,6	6,4	91,1	85,2	6,5
	45 À 54 ANS	78,9	75,1	4,8	89,3	84,3	5,5
	55 À 64 ANS	44,9	42,1	6,4	61,7	57,6	6,7
	65 À 74 ANS	7,4	6,9	7,6	16,6	15,7	5,8
	75 ANS ET PLUS	1,9	1,5	20,1	5,4	4,9	8,8
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	73,8	69,1	6,4	78,8	73,0	7,3
	15 À 19 ANS	75,7	68,5	9,6	80,2	71,9	10,3
	20 À 24 ANS	86,3	80,0	7,4	91,5	83,1	9,2
	25 À 34 ANS	83,6	78,1	6,6	94,0	86,9	7,5
	35 À 44 ANS	85,5	80,1	6,3	93,8	87,6	6,6
	45 À 54 ANS	82,4	77,6	5,7	91,2	85,1	6,8
	55 À 64 ANS	53,3	49,9	6,4	64,7	59,5	7,9
	65 À 74 ANS	10,5	9,7	7,4	16,3	15,1	6,8
	75 ANS ET PLUS	3,8	3,6	4,6	5,4	5,1	6,4
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	75,6	72,0	4,8	81,9	77,4	5,5
	15 À 19 ANS	72,1	66,3	8,0	66,3	57,2	13,6
	20 À 24 ANS	83,4	77,4	7,2	80,9	72,8	10,1
	25 À 34 ANS	88,4	84,5	4,4	94,7	89,9	5,0
	35 À 44 ANS	88,9	85,4	3,9	95,2	91,4	4,1
	45 À 54 ANS	87,1	83,8	3,8	92,9	89,2	4,0
	55 À 64 ANS	50,7	48,2	4,8	64,4	60,8	5,6
	65 À 74 ANS	10,8	10,2	6,3	18,7	17,6	6,2
	75 ANS ET PLUS	3,5	3,2	8,2	8,5	8,2	3,2
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	64,1	61,0	4,8	73,9	69,6	5,9
	15 À 19 ANS	56,6	53,0	5,3	63,1	54,4	13,8
	20 À 24 ANS	80,3	72,8	9,3	74,7	66,3	11,4
	25 À 34 ANS	85,0	79,9	6,0	91,0	84,9	6,7
	35 À 44 ANS	89,5	85,3	4,7	94,3	89,3	5,3
	45 À 54 ANS	88,5	85,5	3,3	93,0	89,0	4,3
	55 À 64 ANS	47,4	45,6	3,9	63,9	59,5	6,8
	65 À 74 ANS	10,4	9,8	6,7	22,0	21,0	4,3
	75 ANS ET PLUS	3,6	3,3	7,3	9,4	9,1	3,1
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	79,8	76,1	4,6	81,3	77,4	4,8
	15 À 19 ANS	67,2	61,2	8,9	58,8	56,2	4,3
	20 À 24 ANS	81,4	73,9	9,2	73,4	65,1	11,3
	25 À 34 ANS	88,0	83,5	5,1	91,2	86,2	5,5
	35 À 44 ANS	89,3	85,3	4,5	94,8	89,8	5,2
	45 À 54 ANS	90,7	87,8	3,2	95,1	91,7	3,5
	55 À 64 ANS	56,7	54,7	3,5	68,8	66,3	3,6
	65 À 74 ANS	16,5	15,8	3,8	29,6	28,8	2,5
	75 ANS ET PLUS	8,2	7,8	4,9	14,5	13,8	5,2

Tableau 12 (SUITE)

		ABITIBI-TÉMISCAMINGUE					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	57,8	53,6	7,2	67,8	60,4	10,9
	15 À 19 ANS	49,3	41,8	15,4	44,3	37,5	15,4
	20 À 24 ANS	76,6	68,8	10,2	76,7	64,1	16,5
	25 À 34 ANS	78,5	72,5	7,7	90,6	81,1	10,4
	35 À 44 ANS	84,3	79,6	5,7	90,7	82,9	8,5
	45 À 54 ANS	74,7	70,9	5,1	85,4	77,3	9,5
	55 À 64 ANS	36,9	34,3	6,9	57,3	49,5	13,6
	65 À 74 ANS	4,3	3,9	9,1	10,3	9,5	7,8
	75 ANS ET PLUS	1,5	1,4	15,4	4,1	3,4	13
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	30,7	26,5	13,8	49,3	41	16,7
	15 À 19 ANS	39,1	30,4	22,6	36,2	29,4	18,8
	20 À 24 ANS	50,4	39,4	21,7	67,5	53,7	20,5
	25 À 34 ANS	54,3	45,4	15,8	80,8	67,6	16,3
	35 À 44 ANS	63,1	56,4	10,2	78,5	66,2	15,9
	45 À 54 ANS	51,6	46,2	10,4	76,4	65,2	14,6
	55 À 64 ANS	25,5	23,4	8,2	49,9	40,1	19,6
	65 À 74 ANS	1,9	1,4	18,2	6,5	6,2	5,4
	75 ANS ET PLUS	1,2	1,1	25	2,7	2	18,2
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	60,5	56,2	7,2	73,3	64,5	12
	15 À 19 ANS	61,9	55,7	10,2	60,2	52,6	12,5
	20 À 24 ANS	76,1	70,2	7,7	77,4	62,6	19,8
	25 À 34 ANS	68,3	59,5	12,9	87,8	76,5	12,9
	35 À 44 ANS	84,3	78,6	6,9	91,9	83,4	9,2
	45 À 54 ANS	74,8	71,7	4,3	85,5	77,5	9,4
	55 À 64 ANS	40,7	37,9	7	66,6	57,8	13,1
	65 À 74 ANS	4,7	4,7	0	12,6	9,2	26,7
	75 ANS ET PLUS	2,9	2,9	0	6	6	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	76,2	70,2	7,8	80,7	72	10,8
	15 À 19 ANS	86,7	83,3	0	73,2	63,4	13,3
	20 À 24 ANS	88,5	81,7	7,6	93,1	75	18,9
	25 À 34 ANS	81,2	74	9,2	93,8	84,1	10,4
	35 À 44 ANS	84,1	78,2	6,8	93,7	84,4	10,2
	45 À 54 ANS	82,4	76,8	6,8	88,5	80,3	9,1
	55 À 64 ANS	54,4	47,5	14	60,1	53,3	11,7
	65 À 74 ANS	15,1	12,3	0	16,3	15,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	3,3	3,3	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	76,7	72,9	5	82,4	78,1	5,2
	15 À 19 ANS	66,7	60,8	5,9	53,8	53,8	0
	20 À 24 ANS	82,1	75,7	8,3	72,8	66,7	8,5
	25 À 34 ANS	87,9	83,4	5,1	95,8	90,4	5,7
	35 À 44 ANS	90,2	86,7	3,6	96,2	94,5	2,1
	45 À 54 ANS	88	85,6	3	94,6	89,9	5
	55 À 64 ANS	44,2	41,1	7,1	63,3	53,9	12,3
	65 À 74 ANS	7,4	6,3	0	9,4	9,4	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	8	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	66,4	64,6	2,7	76,1	74,5	2,9
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	84,6	84,6	0	88	88	9,1
	25 À 34 ANS	88	84	3	94,7	92,1	5,6
	35 À 44 ANS	94,4	91,6	3	95,2	93,5	0
	45 À 54 ANS	87,4	84,8	3	94,3	91,4	3
	55 À 64 ANS	40,7	40,7	0	62,9	60,7	3,6
	65 À 74 ANS	6,6	4,9	0	10	10	100
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	83,7	81,1	2,9	81,2	78,6	3
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	89	75,3	13,8	55,9	55,9	0
	25 À 34 ANS	92,3	89,5	2,7	96,6	92,5	4,2
	35 À 44 ANS	97,6	95,1	2,5	96,5	94,5	2,1
	45 À 54 ANS	93,5	92,7	0,9	94,3	91,5	3,5
	55 À 64 ANS	44,6	43,9	0	55,9	53,1	4
	65 À 74 ANS	9,1	6,1	0	27,5	29,4	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	31,2	31,2	0

Tableau 12 (SUITE)

		TÉMISCAMINGUE					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	56,6	52,5	7,2	67,3	58,5	12,9
	15 À 19 ANS	32,7	24,8	24,3	37,8	32,4	14,3
	20 À 24 ANS	74	68,8	7	73,3	61,4	16,2
	25 À 34 ANS	80,5	71,1	11,1	90,6	73,3	19
	35 À 44 ANS	86,1	80,6	6,9	87,8	79	10
	45 À 54 ANS	76,7	73,9	4,1	86,8	77	11,6
	55 À 64 ANS	43,4	41,8	2,4	59,6	52,3	11,5
	65 À 74 ANS	6,7	5,9	0	16,8	15,3	9,1
	75 ANS ET PLUS	0	1,7	0	6,9	5,6	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	30,1	27,7	8	51,4	42,4	17,9
	15 À 19 ANS	27,6	23,7	14,3	34,2	30,3	11,5
	20 À 24 ANS	28,6	0	0	54,5	50	16,7
	25 À 34 ANS	57,6	42,4	21,1	80,5	73,2	12,1
	35 À 44 ANS	69	66,7	6,9	78,7	59,6	27
	45 À 54 ANS	65,7	62,7	4,5	83,2	65,3	20,3
	55 À 64 ANS	34,4	34,4	0	55,6	45,8	17,5
	65 À 74 ANS	2,6	0	0	6,8	8,5	0
	75 ANS ET PLUS	0	2,1	0	4,3	4,3	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	59,1	53,5	9,6	69	60,5	11,7
	15 À 19 ANS	41,9	29	30,8	50	34,6	30,8
	20 À 24 ANS	61,1	55,6	0	74,1	63	15
	25 À 34 ANS	73,8	57,1	22,6	87,5	75	17,9
	35 À 44 ANS	83,3	74,1	8,9	83	78,7	5,1
	45 À 54 ANS	70,9	68,4	3,6	78,4	70,6	10
	55 À 64 ANS	39,6	39,6	0	78,7	66	16,2
	65 À 74 ANS	0	16,7	0	9,5	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	80,4	73,9	7,4	77,2	65,9	14,7
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	91,7	91,7	0	90,5	61,9	26,3
	25 À 34 ANS	91,7	83,3	9,1	95,4	67,7	29
	35 À 44 ANS	88,9	82,2	7,5	88,3	77,7	12
	45 À 54 ANS	81,1	71,7	11,6	92	83	9,9
	55 À 64 ANS	68,2	68,2	0	51,9	50	0
	65 À 74 ANS	27,3	27,3	0	32,4	32,4	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	74,5	68,5	8,1	80,1	75,8	4,7
	15 À 19 ANS	40	0	100	0	0	0
	20 À 24 ANS	81,5	70,4	9,1	80	70	12,5
	25 À 34 ANS	94,7	89,5	5,6	100	91,7	8,3
	35 À 44 ANS	91,5	84,7	7,4	97,8	95,7	4,4
	45 À 54 ANS	86,8	84,2	6,1	93,9	90,9	0
	55 À 64 ANS	54,2	41,7	15,4	71,4	64,3	0
	65 À 74 ANS	10,5	10,5	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	58,6	58,6	0	73,7	71,1	7,1
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	50	50	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	85,7	85,7	0
	45 À 54 ANS	95,5	95,5	0	100	90,9	0
	55 À 64 ANS	38,1	38,1	0	46,2	53,8	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	80,5	78,9	2	76,6	71,4	8,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	91,7	83,3	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	84,8	81,8	0	88,2	70,6	20
	35 À 44 ANS	96,7	96,7	0	86,4	81,8	0
	45 À 54 ANS	96,2	92,3	0	88,9	100	0
	55 À 64 ANS	40	40	0	55,6	50	20
	65 À 74 ANS	0	0	0	50	50	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		ROUYN-NORANDA (VILLE)					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,8	55,5	7,2	67,7	61,2	9,6
	15 À 19 ANS	59	49,8	15,6	52,6	45,6	13,3
	20 À 24 ANS	84,2	75,8	9,9	74,9	62,7	16,3
	25 À 34 ANS	78,8	70,7	10,3	90,6	82,8	8,6
	35 À 44 ANS	84,7	79,6	6,1	90,9	83,6	8,1
	45 À 54 ANS	77,9	75,5	3,4	85,8	78,7	8,2
	55 À 64 ANS	35,1	32,9	6,4	50,5	45,3	9,9
	65 À 74 ANS	4,1	4,1	0	7,9	7,2	9,1
	75 ANS ET PLUS	1,3	1,3	0	1,4	1,4	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	30,6	25	17,8	48,2	41,1	14,8
	15 À 19 ANS	47,9	35	26,9	43	35,5	17,4
	20 À 24 ANS	54,5	36,4	33,3	68,2	53	22,2
	25 À 34 ANS	56,7	40,3	28,9	79,8	73,7	7,6
	35 À 44 ANS	66	57,5	14,3	78,5	63,6	18,9
	45 À 54 ANS	53,7	48,8	10,8	73,6	64,3	12,7
	55 À 64 ANS	16,5	17,1	0	38,5	33,8	14
	65 À 74 ANS	1,6	1,6	0	2,2	2,2	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	58,8	55,2	5,9	73,2	64,1	12,4
	15 À 19 ANS	68,9	64,1	5,6	73	66,2	9,3
	20 À 24 ANS	83,3	81,5	0	75	62,5	16,7
	25 À 34 ANS	60,5	50,6	16,3	81,1	69,8	14
	35 À 44 ANS	86,8	81,1	6,5	92,4	81	12,3
	45 À 54 ANS	72,7	71,6	2,1	87,7	77,4	11,8
	55 À 64 ANS	38,7	34,3	9,4	56,2	48,3	14
	65 À 74 ANS	2,9	2,9	0	16,1	12,9	0
	75 ANS ET PLUS	6,2	6,2	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	73,3	67,2	8,2	76,4	68,7	10,2
	15 À 19 ANS	77,8	77,8	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	91,7	87,5	9,1	83	58,5	29,5
	25 À 34 ANS	83,8	71,6	14,5	95	86	10,4
	35 À 44 ANS	78	71,2	7,6	92,5	86,2	7,5
	45 À 54 ANS	83	80,2	3,4	88,6	82,3	7,1
	55 À 64 ANS	55,1	49	11,1	49	43	12,2
	65 À 74 ANS	17,2	17,2	0	9,6	7,7	40
	75 ANS ET PLUS	0	40	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	77,9	73,9	4,8	81,3	77,4	5,1
	15 À 19 ANS	73,7	63,2	14,3	100	85,7	0
	20 À 24 ANS	88,7	82,5	8,1	73,7	70,2	0
	25 À 34 ANS	89,1	83,2	6,6	94	86,9	6,3
	35 À 44 ANS	89,2	86,9	2,6	96,3	93,5	2,9
	45 À 54 ANS	89,6	87,8	1,9	91,9	85,9	7,7
	55 À 64 ANS	43,1	43,1	0	61,5	61,5	0
	65 À 74 ANS	6,2	6,2	0	7,7	11,5	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	70,7	67,1	5,1	75,5	72,6	3,8
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	85,7	71,4	33,3	100	100	0
	25 À 34 ANS	91,7	87,5	0	100	81,8	0
	35 À 44 ANS	94,9	89,7	5,4	91,3	91,3	0
	45 À 54 ANS	90	87,5	5,6	96	92	0
	55 À 64 ANS	42,9	42,9	0	57,1	47,6	0
	65 À 74 ANS	0	11,1	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	33,3	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	84,4	82,1	2,8	80,2	78,4	2,2
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	96	84	12,5	57,1	50	0
	25 À 34 ANS	89,1	88,1	0	100	95,5	6
	35 À 44 ANS	97,5	95	2,6	95,6	95,6	3,1
	45 À 54 ANS	94,1	92,1	2,1	92,9	92,9	0
	55 À 64 ANS	50	48	0	60	57,1	4,8
	65 À 74 ANS	12,5	12,5	0	26,1	21,7	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	33,3	0

Tableau 12 (SUITE)

		ABITIBI-OUEST					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	51,5	47,7	7,4	64,2	56,6	11,9
	15 À 19 ANS	43,3	32,8	24,1	34,2	30,3	11,3
	20 À 24 ANS	67	59,1	11,7	84,1	67,3	21,1
	25 À 34 ANS	75,8	71,5	5,7	95,6	88	7,9
	35 À 44 ANS	82,1	78,5	4,4	89,8	82,1	8,2
	45 À 54 ANS	71,3	67,6	5,2	83,2	72,4	12,7
	55 À 64 ANS	30,4	27,8	8,4	52,9	44,6	15,8
	65 À 74 ANS	2,5	3,1	0	6,9	5,7	27,3
	75 ANS ET PLUS	2	1,3	0	1,8	1,8	0
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	26,5	21,8	17,8	44,8	36,4	19,1
	15 À 19 ANS	36,7	25,3	31	28,2	22,3	20,7
	20 À 24 ANS	33,3	23,8	28,6	68,6	54,3	20,8
	25 À 34 ANS	55	47,5	13,6	91,2	77,2	17,3
	35 À 44 ANS	49,1	43,6	11,1	81,4	66,1	18,8
	45 À 54 ANS	50,4	43,6	15,3	73,3	59,3	20,2
	55 À 64 ANS	21,4	17,9	16,7	48,9	39,1	18,5
	65 À 74 ANS	1,8	0	0	6,5	5,6	28,6
	75 ANS ET PLUS	1,6	0	100	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	53,1	49,2	7,4	66,5	59,7	10,9
	15 À 19 ANS	46,2	33,3	22,2	43,6	46,2	0
	20 À 24 ANS	53,3	46,7	0	75	54,2	27,8
	25 À 34 ANS	61,8	58,8	0	100	81,2	17,6
	35 À 44 ANS	86,8	78,9	6,1	82,9	75,6	8,8
	45 À 54 ANS	71,4	67,9	3,3	84,9	82,2	4,8
	55 À 64 ANS	36,8	36,8	9,5	50	42,1	10,5
	65 À 74 ANS	0	9,1	0	19	14,3	0
	75 ANS ET PLUS	0	14,3	0	20	20	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	77,6	73,4	5,4	84,4	74,8	11,3
	15 À 19 ANS	100	100	0	45,5	45,5	0
	20 À 24 ANS	81,8	68,2	22,2	100	78,8	21,2
	25 À 34 ANS	67,3	67,3	0	94,6	90,1	4,8
	35 À 44 ANS	87,2	83,7	4	94,2	86	7,9
	45 À 54 ANS	84,3	81,4	3,4	83,6	70,7	16,5
	55 À 64 ANS	65	55	15,4	68	54	17,6
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	72,3	70,2	3,5	83,5	80,5	3,6
	15 À 19 ANS	45,5	45,5	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	77,6	73,5	5,3	100	84,6	0
	25 À 34 ANS	95,1	90,2	7,7	100	100	0
	35 À 44 ANS	96	94	0	83,8	86,5	0
	45 À 54 ANS	88,6	88,6	0	94,1	91,2	6,2
	55 À 64 ANS	31,4	28,6	0	69,2	53,8	22,2
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	71,6	71,6	0	70,2	66	6,1
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	50	50	100
	25 À 34 ANS	100	100	0	0	0	0
	35 À 44 ANS	100	100	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	95,2	95,2	0	92,3	92,3	0
	55 À 64 ANS	42,1	42,1	0	55,6	55,6	0
	65 À 74 ANS	22,2	22,2	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	70	68,5	2,2	78,7	76,4	2,9
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	75	75	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	94,3	91,4	6,1	100	100	0
	35 À 44 ANS	93,5	90,3	6,9	100	100	0
	45 À 54 ANS	86,4	90,9	0	100	89,5	10,5
	55 À 64 ANS	16,7	16,7	0	45,8	41,7	18,2
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	66,7	0

Tableau 12 (SUITE)

		ABITIBI					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLÔME OBTENU	GROUPE D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	59,5	55,2	7,2	70,3	60,9	13,4
	15 À 19 ANS	46,5	39,4	13,9	48,9	41,4	15,4
	20 À 24 ANS	81,3	69,8	13,3	81,7	66	19,2
	25 À 34 ANS	74,1	71	4,6	88,8	78,6	11,4
	35 À 44 ANS	83,8	78,2	6,3	91,4	80,6	12,5
	45 À 54 ANS	75,2	69,4	7,7	86,9	78,5	9,7
	55 À 64 ANS	47	44,9	3,8	62,8	49,8	20,6
	65 À 74 ANS	5,1	5,1	0	12,5	11,2	10
	75 ANS ET PLUS	3,6	3,6	0	5,7	4,6	0
AUCUN DIPLÔME	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	33,6	30,9	8,6	54,2	44,4	17,7
	15 À 19 ANS	35	29	17,1	39	32,5	16,7
	20 À 24 ANS	60	60	0	76,7	58,1	21,2
	25 À 34 ANS	49,2	44,1	6,9	79,4	55,9	27,8
	35 À 44 ANS	63	61,1	5,9	78,8	70,6	11,9
	45 À 54 ANS	49,1	42,9	14,5	81,4	73,1	10,2
	55 À 64 ANS	42,5	41,6	0	58,2	42,5	28,2
	65 À 74 ANS	2	2	0	7,1	7,1	0
	75 ANS ET PLUS	4,7	4,7	0	6,8	6,8	0
DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	64,4	57,8	9,9	78,5	67,8	13,3
	15 À 19 ANS	58,3	51,7	11,4	59,1	52,3	7,7
	20 À 24 ANS	76,2	61,9	15,6	78,9	55,3	30
	25 À 34 ANS	71,4	69,4	5,7	95,2	90,5	5
	35 À 44 ANS	78,8	71,2	9,5	91,9	83,9	8,8
	45 À 54 ANS	83,2	77,2	8,3	89,1	75	15,8
	55 À 64 ANS	42	39,1	10,3	71,9	63,2	12,2
	65 À 74 ANS	9,1	9,1	0	30,8	15,4	0
	75 ANS ET PLUS	10,5	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	77,4	71	8,3	82,2	70,6	14,2
	15 À 19 ANS	100	100	0	92,9	71,4	23,1
	20 À 24 ANS	88,5	84,6	8,7	97,3	81,1	16,7
	25 À 34 ANS	81,8	78,2	6,7	89,9	82,8	9
	35 À 44 ANS	86,7	78,3	9,7	95,8	74,6	21,2
	45 À 54 ANS	87,2	78,7	8,5	88,9	81,5	8,3
	55 À 64 ANS	42,3	34,6	0	63,9	52,5	17,9
	65 À 74 ANS	0	0	0	17,2	17,2	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	76,9	72,8	5,8	83,6	76,8	7,4
	15 À 19 ANS	75	50	0	40	40	0
	20 À 24 ANS	89,7	76,9	14,3	70	60	14,3
	25 À 34 ANS	80	78,5	0	97,1	91,4	5,9
	35 À 44 ANS	90,6	84,9	6,2	100	97,7	0
	45 À 54 ANS	83,9	80,4	4,3	92,3	92,3	0
	55 À 64 ANS	55,9	55,9	0	68,8	31,2	45,5
	65 À 74 ANS	18,2	18,2	0	33,3	33,3	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	66,3	65,1	0	80	75	6,2
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	0	0	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	76,9	76,9	0	75	75	0
	35 À 44 ANS	100	93,3	0	100	100	0
	45 À 54 ANS	68,2	68,2	0	85,7	85,7	33,3
	55 À 64 ANS	63,6	63,6	0	75	75	22,2
	65 À 74 ANS	0	20	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPE D'ÂGE	83,8	80,9	3,4	79,4	75	5,6
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	83,3	58,3	20	40	60	0
	25 À 34 ANS	88,2	84,3	4,4	87,5	87,5	0
	35 À 44 ANS	92,6	90,7	0	100	96,9	0
	45 À 54 ANS	96,6	96,6	0	89,5	78,9	11,8
	55 À 64 ANS	50	50	0	50	50	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	40	40	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Tableau 12 (SUITE)

		LA VALLÉE-DE-L'OR					
		FEMMES			HOMMES		
DIPLOME OBTENU	GROUPES D'ÂGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
TOTAL	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	58,4	54,2	7,1	68,6	62,1	9,4
	15 À 19 ANS	51,5	46,2	10,4	41	32,8	19,2
	20 À 24 ANS	71,2	64,9	9,5	74,3	64	13,3
	25 À 34 ANS	81,1	76	6,5	89,3	81	9,3
	35 À 44 ANS	84,4	80,1	5,2	91,8	85,9	6,3
	45 À 54 ANS	72,3	68,2	5,8	84,8	78	8
	55 À 64 ANS	33,9	29,9	12,3	61,1	54,2	11,3
	65 À 74 ANS	4	2,5	45,5	10,4	10,4	7,1
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	5,3	3,3	25
AUCUN DIPLOME	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	31,8	27,4	13,9	49	41,1	15,9
	15 À 19 ANS	39,7	32,5	18,2	32,4	24,5	24,2
	20 À 24 ANS	51,8	41,1	20,7	62,5	50	20
	25 À 34 ANS	53,1	49,4	7	76,5	62,6	19,3
	35 À 44 ANS	63,2	54,7	12,2	77,2	68,3	10,9
	45 À 54 ANS	48,1	43,9	8,7	74,7	64,6	13,5
	55 À 64 ANS	22,9	18,8	18	50,5	42,2	16,4
	65 À 74 ANS	2,5	1,2	50	9	9	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	4,2	1,7	60
DIPLOME D'ÉTUDES SECONDAIRES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	63,8	60,1	5,7	75,6	67	11,3
	15 À 19 ANS	71,4	67,9	5	58,5	48,8	18,8
	20 À 24 ANS	79,7	74,6	4,3	78,3	66,7	14,9
	25 À 34 ANS	74	66,2	10,5	88	74,7	13,6
	35 À 44 ANS	86,2	81,9	5	96,2	87,5	9
	45 À 54 ANS	75,1	71	5,5	84,5	78,7	6,9
	55 À 64 ANS	42,9	40	6,7	74,1	63,4	12
	65 À 74 ANS	4,7	4,7	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	22,2	0
DIPLOME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	75	68,5	8,3	82,7	77,2	6,9
	15 À 19 ANS	77,8	77,8	0	66,7	66,7	0
	20 À 24 ANS	94,7	89,5	0	95	86,7	7
	25 À 34 ANS	82,8	74,2	9,1	93,5	86,2	7
	35 À 44 ANS	84,8	79,2	5,7	96,3	91,5	5,7
	45 À 54 ANS	77,6	71,2	8,2	87,9	82	7,2
	55 À 64 ANS	46,3	36,6	21,1	68,6	63,6	8,6
	65 À 74 ANS	15,4	15,4	100	17,1	17,1	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	15,4	15,4	0
DIPLOME D'ÉTUDES COLLÉGIALES	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	78,1	74,9	4	83,9	79,4	5
	15 À 19 ANS	91,7	91,7	0	33,3	33,3	0
	20 À 24 ANS	70,6	68,6	0	64,3	54,8	14,8
	25 À 34 ANS	86,8	82,5	4	95,9	89	4,3
	35 À 44 ANS	88,3	86,1	2,5	99,1	97,3	0
	45 À 54 ANS	89,6	87,5	3,5	98,6	91,7	7
	55 À 64 ANS	41	35,9	12,5	54,5	48,5	11,1
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	20	0	0	0	28,6	0
CERTIFICAT UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	63	61,1	2,9	81,4	81,4	0
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	66,7	100	0	0	0	0
	25 À 34 ANS	91,3	91,3	0	100	100	0
	35 À 44 ANS	87,9	87,9	6,9	90	90	0
	45 À 54 ANS	90,7	86	5,1	86,7	86,7	0
	55 À 64 ANS	27	27	0	75	75	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	0	0	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0
GRADE UNIVERSITAIRE	TOTAL - GROUPES D'ÂGE	88,8	85,8	3,3	85,2	83,9	1,5
	15 À 19 ANS	0	0	0	0	0	0
	20 À 24 ANS	85	70	17,6	50	50	0
	25 À 34 ANS	98,1	94,2	5	96,2	94,2	0
	35 À 44 ANS	98,9	96,8	2,1	98,2	94,6	3,6
	45 À 54 ANS	92,8	94,2	0	98,3	96,7	0
	55 À 64 ANS	54,8	54,8	0	58,1	55,8	0
	65 À 74 ANS	0	0	0	27,3	27,3	0
	75 ANS ET PLUS	0	0	0	0	0	0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 13

Taux d'emploi selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives, 1996-2006

FEMMES						
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	47,7	49,4	51,4	53,7	55,3	55,6
BAS-SAINT-LAURENT	43,6	41,3	44,3	44,1	52,7	50,8
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	38,3	40,6	43,4	44,2	47,5	48,6
CAPITALE-NATIONALE	47,2	48,8	48,2	55,1	54,9	56,4
MAURICIE	40,2	41,6	43,5	45,8	47,6	46,3
ESTRIE	49,3	47,2	51,2	53,7	53,1	54,6
MONTRÉAL	45,5	48,1	50,4	51,7	53,2	54,5
OUTAOUAIS	52,7	53,7	57,5	56,1	59,9	63,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	47,1	46,0	49,4	49,6	52,0	53,3
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	46,0	47,6	49,1	56,1	55,0	54,1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	34,1	34,8	38,8	41,6	41,0	40,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	50,9	51,4	51,8	54,8	58,8	60,6
LAVAL	51,8	52,5	54,0	56,4	55,0	57,7
LANAUDIÈRE	48,7	50,2	53,1	57,5	58,6	58,8
LAURENTIDES	51,8	53,9	55,5	55,6	61,0	54,6
MONTÉRÉGIE	52,0	54,4	56,9	59,0	59,1	57,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	47,6	49,8	47,1	51,9	52,4	56,8

HOMMES						
	1996	1998	2000	2002	2004	2006
	%					
LE QUÉBEC	61,7	63,1	64,5	65,7	65,3	65,0
BAS-SAINT-LAURENT	54,5	53,5	52,7	55,1	60,1	59,4
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	59,7	58,7	63,0	59,2	60,5	61,0
CAPITALE-NATIONALE	60,9	62,4	62,7	66,2	66,6	67,4
MAURICIE	56,6	59,3	58,5	59,7	57,7	58,3
ESTRIE	60,4	62,3	66,3	65,7	65,7	64,0
MONTRÉAL	57,5	59,8	60,7	64,2	63,6	64,5
OUTAOUAIS	63,4	61,1	65,9	65,9	65,4	67,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	61,7	59,0	62,4	60,7	62,5	62,8
CÔTE-NORD ET NORD-DU-QUÉBEC	62,8	58,8	63,0	63,4	62,9	60,9
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	40,0	42,6	44,1	43,5	42,3	41,9
CHAUDIÈRE-APPALACHES	67,6	66,5	67,1	70,1	69,6	66,6
LAVAL	64,4	68,7	69,0	65,9	67,6	65,5
LANAUDIÈRE	63,3	65,2	65,6	67,2	67,2	66,1
LAURENTIDES	67,4	67,2	70,3	66,6	68,6	65,5
MONTÉRÉGIE	67,3	69,9	70,7	71,6	68,3	67,6
CENTRE-DU-QUÉBEC	62,6	65,1	66,2	66,0	69,1	68,4

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active, compilations spéciales d'Emploi-Québec.

Tableau 14

Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
LE QUÉBEC	59,5	55,7	6,5	70,6	65,4	7,4
15 À 19 ANS	48,2	41,5	13,9	46,4	38,9	16,1
20 À 29 ANS	80,3	74,2	7,6	85,3	77,1	9,6
30 À 44 ANS	82,8	77,9	5,8	91,7	85,9	6,4
45 À 54 ANS	79,7	75,8	5,0	89,4	84,3	5,7
55 ANS ET PLUS	22,9	21,5	6,2	38,1	35,6	6,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	57,8	53,6	7,2	67,8	60,4	10,9
15 À 19 ANS	49,3	41,8	15,4	44,3	37,5	15,4
20 À 29 ANS	77,5	70,5	9,0	82,4	70,8	14,2
30 À 44 ANS	82,7	77,7	6,1	91,1	83,2	8,7
45 À 54 ANS	74,7	70,9	5,1	85,4	77,3	9,5
55 ANS ET PLUS	19,3	17,9	7,2	34,7	30,1	13,1
TÉMISCAMINGUE	56,6	52,5	7,2	67,3	58,5	12,9
15 À 19 ANS	32,7	24,8	24,3	37,8	32,4	14,3
20 À 29 ANS	82,1	75,1	8,5	81,3	66,3	17,8
30 À 44 ANS	81,9	75,2	8,5	88,8	77,8	12,3
45 À 54 ANS	76,7	73,9	4,1	86,8	77,0	11,6
55 ANS ET PLUS	21,0	20,5	2,1	37,3	32,8	10,8
ROUYN-NORANDA (VILLE)	59,8	55,5	7,2	67,7	61,2	9,6
15 À 19 ANS	59,0	49,8	15,6	52,6	45,6	13,3
20 À 29 ANS	80,5	72,9	9,5	80,5	68,7	14,7
30 À 44 ANS	83,5	77,4	7,6	91,6	85,1	7,1
45 À 54 ANS	77,9	75,5	3,4	85,8	78,7	8,2
55 ANS ET PLUS	18,4	17,3	5,9	29,7	26,7	9,8
ABITIBI-OUEST	51,5	47,7	7,4	64,2	56,6	11,9
15 À 19 ANS	43,3	32,8	24,1	34,2	30,3	11,3
20 À 29 ANS	71,7	64,8	9,1	88,8	76,7	14,1
30 À 44 ANS	80,3	77,0	4,1	92,0	84,3	8,2
45 À 54 ANS	71,3	67,6	5,2	83,2	72,4	12,7
55 ANS ET PLUS	15,4	14,2	7,8	29,0	24,4	16,4
ABITIBI	59,5	55,2	7,2	70,3	60,9	13,4
15 À 19 ANS	46,5	39,4	13,9	48,9	41,4	15,4
20 À 29 ANS	76,9	69,0	9,4	83,8	72,0	13,7
30 À 44 ANS	81,3	76,9	5,4	91,7	80,1	12,9
45 À 54 ANS	75,2	69,4	7,7	86,9	78,5	9,7
55 ANS ET PLUS	25,2	24,2	3,4	39,7	31,9	19,2
LA VALLÉE-DE-L'OR	58,4	54,2	7,1	68,6	62,1	9,4
15 À 19 ANS	51,5	46,2	10,4	41,0	32,8	19,2
20 À 29 ANS	76,1	69,8	8,6	81,8	71,3	12,5
30 À 44 ANS	83,8	79,5	5,1	90,8	84,9	6,5
45 À 54 ANS	72,3	68,2	5,8	84,8	78,0	8,0
55 ANS ET PLUS	18,0	15,6	14,4	38,4	34,1	11,3

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 15

Population active expérimentée selon le sexe pour certains secteurs d'activité, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE			LE QUÉBEC			ABITIBI-TÉMISCAMINGUE		LE QUÉBEC	
	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ	FEMMES	HOMMES	TAUX FÉMINITÉ				
	Nombre		%	Nombre		%	Nombre	% relatif	Nombre	% relatif
TOUTES LES INDUSTRIES	32 760	38 655	45,9	1 849 395	2 080 280	47,1	71 415	100,0	3 929 675	100,0
SECTEUR PRIMAIRE	1 490	8 365	15,1	37 045	108 930	25,4	9 855	13,8	145 975	3,7
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	840	3 145	21,1	26 060	70 930	26,9	3 985	5,6	96 990	2,5
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	420	4 400	8,7	2 080	14 600	12,5	4 820	6,7	16 680	0,4
22 Services publics	230	820	21,9	8 905	23 400	27,6	1 050	1,5	32 305	0,8
SECTEUR SECONDAIRE	1 535	9 185	14,3	192 960	586 255	24,8	10 720	15,0	779 215	19,8
23 Construction	335	3 115	9,7	23 550	182 115	11,5	3 450	4,8	205 665	5,2
31-33 Fabrication	1 200	6 070	16,5	169 410	404 140	29,5	7 270	10,2	573 550	14,6
321 Fabrication de produits en bois	390	2 820	12,1	7 850	40 645	16,2	3 210	4,5	48 495	1,2
322 Fabrication du papier	185	855	17,8	5 425	26 220	17,1	1 040	1,5	31 645	0,8
SECTEUR TERTIAIRE	29 730	21 090	58,5	1 619 375	1 385 070	53,9	50 820	71,2	3 004 445	76,5
41 Commerce de gros	700	1 900	26,9	58 170	115 015	33,6	2 600	3,6	173 185	4,4
44-45 Commerce de détail	5 025	3 740	57,3	253 240	218 790	53,6	8 765	12,3	472 030	12,0
48-49 Transport et entreposage	880	2 915	23,2	42 745	138 725	23,6	3 795	5,3	181 470	4,6
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	420	470	47,2	44 700	54 785	44,9	890	1,2	99 485	2,5
52 Finance et assurances	1 320	435	75,2	101 245	52 730	65,8	1 755	2,5	153 975	3,9
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	1 200	1 410	46,0	108 495	138 305	44,0	2 610	3,7	246 800	6,3
61 Services d'enseignement	3 725	1 345	73,5	179 175	91 725	66,1	5 070	7,1	270 900	6,9
62 Soins de santé et assistance sociale	7 340	1 460	83,4	350 950	90 755	79,5	8 800	12,3	441 705	11,2
71 Arts, spectacles et loisirs	405	340	54,4	35 440	40 310	46,8	745	1,0	75 750	1,9
72 Hébergement et services de restauration	3 665	1 520	70,7	142 935	103 780	57,9	5 185	7,3	246 715	6,3
81 Autres services, sauf les administrations publiques	1 930	1 695	53,2	102 680	92 360	52,6	3 625	5,1	195 040	5,0
91 Administrations publiques	1 920	2 050	48,4	117 415	126 925	48,1	3 970	5,6	244 340	6,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée selon le SCIAN 2002, données-échantillon (20%).

Tableau 16

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps plein pendant l'année 2005
de la population de 15 ans et plus selon le sexe,
ensemble du Québec et régions administratives

	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PLEIN	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	%			
LE QUÉBEC	56,4	67,5	41,7	58,9
BAS-SAINT-LAURENT	51,4	62,1	37,6	55,3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	48,9	64,0	33,1	56,1
CAPITALE-NATIONALE	58,1	68,4	43,3	59,2
MAURICIE	48,5	61,1	33,5	53,5
ESTRIE	55,1	66,9	39,4	57,9
MONTRÉAL	54,1	65,1	40,3	55,1
OUTAOUAIS	61,1	69,0	47,5	59,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	54,3	65,3	38,3	57,8
CÔTE-NORD	55,1	66,2	41,3	60,2
NORD-DU-QUÉBEC	61,3	68,5	48,1	60,5
CRÉ DE LA BAIE-JAMES	60,6	73,9	44,7	68,3
ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK	62,1	62,8	47,6	49,6
ADMINISTRATION RÉGIONALE CRIE	61,8	65,4	52,8	58,0
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	47,4	54,7	37,1	49,0
CHAUDIÈRE-APPALACHES	58,4	71,2	42,9	63,9
LAVAL	59,1	69,8	44,7	60,6
LANAUDIÈRE	58,0	68,9	42,4	61,1
LAURENTIDES	60,0	69,9	44,3	61,8
MONTÉRÉGIE	59,8	70,8	44,7	62,4
CRÉ DE LONGUEUIL	58,4	68,6	43,5	59,4
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	60,8	71,8	46,2	64,1
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	60,2	71,5	44,5	63,3
CENTRE-DU-QUÉBEC	55,0	68,7	39,4	61,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 17

Statut du travail de la population ayant travaillé en 2005 selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

STATUT DU TRAVAIL EN 2005					
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
		Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC	Femmes	1 326 135	74,0	466 215	26,0
	Hommes	1 770 175	87,2	259 840	12,8
15 À 19 ANS	Femmes	14 905	16,1	77 450	83,9
	Hommes	27 325	29,4	65 690	70,6
20 À 24 ANS	Femmes	88 150	51,0	84 740	49,0
	Hommes	121 830	67,7	58 145	32,3
25 À 54 ANS	Femmes	1 064 700	82,1	231 980	17,9
	Hommes	1 343 330	94,0	85 145	6,0
55 À 64 ANS	Femmes	147 015	71,1	59 675	28,9
	Hommes	244 970	88,2	32 835	11,8
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	Femmes	22 210	70,5	9 300	29,5
	Hommes	33 475	88,5	4 350	11,5
15 À 19 ANS	Femmes	375	18,7	1 635	81,3
	Hommes	635	31,4	1 385	68,6
20 À 24 ANS	Femmes	1 540	54,8	1 270	45,2
	Hommes	2 515	75,2	830	24,8
25 À 54 ANS	Femmes	18 220	77,9	5 165	22,1
	Hommes	25 425	94,9	1 375	5,1
55 À 64 ANS	Femmes	1 945	63,9	1 100	36,1
	Hommes	4 470	88,3	590	11,7
TÉMISCAMINGUE	Femmes	2 520	70,1	1 075	29,9
	Hommes	4 000	90,4	425	9,6
15 À 19 ANS	Femmes	20	14,8	115	85,2
	Hommes	55	29,7	130	70,3
20 À 24 ANS	Femmes	130	57,8	95	42,2
	Hommes	290	84,1	55	15,9
25 À 54 ANS	Femmes	2 070	74,9	695	25,1
	Hommes	3 030	95,9	130	4,1
55 À 64 ANS	Femmes	265	63,9	150	36,1
	Hommes	540	86,4	85	13,6
ROUYN-NORANDA (VILLE)	Femmes	6 640	71,2	2 680	28,8
	Hommes	9 040	87,5	1 295	12,5
15 À 19 ANS	Femmes	100	14,8	575	85,2
	Hommes	225	34,9	420	65,1
20 À 24 ANS	Femmes	560	57,1	420	42,9
	Hommes	695	67,1	340	32,9
25 À 54 ANS	Femmes	5 425	80,2	1 340	19,8
	Hommes	7 015	94,9	380	5,1
55 À 64 ANS	Femmes	535	64,1	300	35,9
	Hommes	1 005	88,2	135	11,8

Tableau 17 (SUITE)

	STATUT DU TRAVAIL EN 2005				
	SEXE	A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PLEIN EN 2005		A TRAVAILLÉ SURTOUT À TEMPS PARTIEL EN 2005	
			Nombre	%	Nombre
ABITIBI-OUEST	Femmes	2 625	65,9	1 360	34,1
	Hommes	4 690	88,4	615	11,6
15 À 19 ANS	Femmes	15	7,3	190	92,7
	Hommes	55	22,4	190	77,6
20 À 24 ANS	Femmes	175	48,6	185	51,4
	Hommes	390	84,8	70	15,2
25 À 54 ANS	Femmes	2 140	71,9	835	28,1
	Hommes	3 625	94,9	195	5,1
55 À 64 ANS	Femmes	265	66,3	135	33,8
	Hommes	570	81,4	130	18,6
ABITIBI	Femmes	3 820	70,5	1 595	29,5
	Hommes	5 945	89,1	730	10,9
15 À 19 ANS	Femmes	75	23,8	240	76,2
	Hommes	150	38,5	240	61,5
20 À 24 ANS	Femmes	310	58,5	220	41,5
	Hommes	475	77,9	135	22,1
25 À 54 ANS	Femmes	3 045	78,2	850	21,8
	Hommes	4 345	94,9	235	5,1
55 À 64 ANS	Femmes	360	59,0	250	41,0
	Hommes	905	92,3	75	7,7
LA VALLÉE-DE-L'OR	Femmes	6 610	71,9	2 585	28,1
	Hommes	9 805	88,5	1 280	11,5
15 À 19 ANS	Femmes	165	24,3	515	75,7
	Hommes	145	26,4	405	73,6
20 À 24 ANS	Femmes	365	51,4	345	48,6
	Hommes	660	74,6	225	25,4
25 À 54 ANS	Femmes	5 525	79,3	1 445	20,7
	Hommes	7 400	94,3	445	5,7
55 À 64 ANS	Femmes	515	66,5	260	33,5
	Hommes	1 450	89,8	165	10,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 18

Taux d'emploi et taux d'emploi à temps partiel selon le sexe,
ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 1987 à 2007

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE				LE QUÉBEC			
	TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL		TAUX D'EMPLOI		TAUX D'EMPLOI À TEMPS PARTIEL	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
1987	41,4	64,8	12,9	5,3	46,8	68,0	11,7	5,2
1988	41,8	67,8	12,4	5,0	47,4	68,5	11,8	5,5
1989	47,7	66,8	14,3	4,6	48,6	68,0	12,0	5,3
1990	43,3	60,8	12,4	4,5	48,6	67,0	12,1	5,5
1991	44,6	60,4	13,8	6,1	48,1	64,1	12,4	6,3
1992	43,8	58,2	11,8	5,7	47,3	62,3	12,4	6,2
1993	43,4	58,4	13,0	5,7	47,0	61,4	12,5	6,5
1994	44,7	62,1	11,8	4,9	47,5	62,3	12,3	6,3
1995	47,1	63,5	13,2	5,8	48,1	62,4	12,6	6,3
1996	47,1	61,7	13,1	6,2	47,7	61,7	12,9	6,4
1997	47,1	61,6	14,4	6,6	48,4	61,8	13,3	6,3
1998	46,0	59,0	15,9	5,5	49,4	63,1	13,2	6,3
1999	47,3	61,3	14,2	6,0	50,2	63,9	12,8	6,1
2000	49,4	62,4	13,9	5,3	51,4	64,5	12,9	6,5
2001	49,3	58,5	14,6	5,3	51,7	64,4	13,2	6,6
2002	49,6	60,7	13,7	5,2	53,7	65,7	14,3	6,9
2003	51,6	61,4	15,6	6,0	54,9	65,3	14,8	7,3
2004	52,0	62,5	14,5	6,7	55,3	65,3	14,6	7,2
2005	51,1	61,0	13,4	4,1	55,5	65,0	14,3	7,4
2006	53,3	62,8	14,3	6,4	55,6	65,0	14,4	7,5
2007	53,0	62,5	13,8	6,4	57,2	65,0	14,8	7,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 19

Population active expérimentée dans les principales professions selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE					LE QUÉBEC				
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG RÉGION	FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ	RANG QUÉBEC
	Nombre	Nombre	Nombre	%		Nombre	Nombre	Nombre	%	
POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	32 760	38 655	71 415	45,9		1 849 395	2 080 280	3 929 675	47,1	
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES										
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	2 060	30	2 090	98,6	1	99 100	2 015	101 125	98,0	1
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	1 825	930	2 755	66,2	2	96 015	73 295	169 315	56,7	2
Caissiers/caissières	1 355	180	1 535	88,3	3	70 425	11 365	81 790	86,1	3
Infirmiers autorisés/infirmières autorisées	1 155	95	1 255	92,0	4	54 945	5 450	60 400	91,0	6
Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	1 145	50	1 195	95,8	5	57 340	2 470	59 815	95,9	4
Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	1 125	110	1 235	91,1	6	46 130	6 840	52 970	87,1	7
Préposés/préposées à l'entretien ménager et au nettoyage - travaux légers	1 095	495	1 590	68,9	7	37 710	27 320	65 030	58,0	12
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons	970	90	1 060	91,5	8	41 600	12 830	54 430	76,4	9
Serveurs/serveuses au comptoir, aides de cuisine et personnel assimilé	970	320	1 290	75,2	8	39 195	25 215	64 415	60,8	11
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	835	60	900	92,8	10	45 245	8 105	53 345	84,8	8
Cuisiniers/cuisinières	820	320	1 135	72,2	11	26 245	28 725	54 970	47,7	15
Aides-infirmiers/aides-infirmières, aides-soignants/aides-soignantes et préposés/préposées aux bénéficiaires	810	195	1 005	80,6	12	41 245	9 450	50 695	81,4	10
Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	675	60	740	91,2	13	55 745	8 170	63 915	87,2	5
Directeurs/directrices - commerce de détail	650	775	1 430	45,5	14	31 395	42 985	74 385	42,2	13
Enseignants/enseignantes au niveau secondaire	505	430	935	54,0	15	26 660	17 930	44 590	59,8	14
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS FÉMININES	22 375	6 365	—	—	—	768 995	282 165	—	—	—
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES										
Conducteurs/conductrices de camions	85	2 275	2 365	3,6	1	2 305	63 390	65 695	3,5	2
Mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines	0	1 360	1 365	0,0	2	15	2 020	2 040	0,7	233
Soudeurs/soudeuses et opérateurs/opératrices de machines à souder et à braser	15	980	990	1,5	3	1 015	22 995	24 010	4,2	18
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois	100	945	1 040	9,6	4	2 210	15 055	17 265	12,8	31
Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses - commerce de détail	1 825	930	2 755	66,2	5	96 015	73 295	169 315	56,7	1
Mécaniciens/mécaniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles, de camions et d'autobus	0	890	895	0,0	6	600	37 625	38 220	1,6	4
Conducteurs/conductrices d'équipement lourd (sauf les grues)	10	850	860	1,2	7	220	16 120	16 340	1,3	28
Directeurs/directrices - commerce de détail	650	775	1 430	45,5	8	31 395	42 985	74 385	42,2	3
Mécaniciens/mécaniciennes de chantier et mécaniciens industriels/mécaniciennes industrielles (sauf l'industrie du textile)	10	760	765	1,3	9	375	20 660	21 035	1,8	21
Concierges et concierges d'immeubles	235	725	965	24,4	10	7 470	34 170	41 640	17,9	6
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	0	630	630	0,0	11	435	34 600	35 040	1,2	5
Chauffeurs-livreurs/chauffeuses-livreuses - services de livraison et de messagerie	65	625	695	9,4	12	2 415	30 980	33 400	7,2	8
Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	0	605	610	0,0	13	110	7 415	7 540	1,5	71
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	30	575	605	5,0	14	1 750	27 940	29 690	5,9	10
Commis d'épicerie et autres garnisseurs/garnisseuses de tablettes - commerce de détail	330	565	895	36,9	15	13 055	26 555	39 615	33,0	12
PERSONNES DANS LES 15 PROFESSIONS MASCULINES	6 590	17 660	—	—	—	283 560	536 605	—	—	—

Emplois traditionnellement féminins dans l'ensemble du Québec

Emplois traditionnellement masculins dans l'ensemble du Québec

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Population active expérimentée. Compilation d'Emploi-Québec.

Tableau 20

Personnes occupées et personnes syndiquées dans la population des 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 1998 à 2006

	Année	FEMMES			HOMMES		
		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES		PERSONNES OCCUPÉES	PERSONNES SYNDIQUÉES	
		Nombre (en millier)		%	Nombre (en millier)		%
LE QUÉBEC	1998	1 294,0	484,9	37,5	1 465,8	615,6	42,0
	2000	1 370,3	513,1	37,4	1 534,5	649,6	42,3
	2002	1 479,5	570,7	38,6	1 624,6	690,7	42,5
	2004	1 556,7	596,0	38,3	1 639,7	678,2	41,4
	2006	1 585,4	613,1	38,7	1 677,6	699,1	41,7
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1998	23,8	9,1	38,2	30,0	11,4	38,0
	2000	24,5	10,1	41,2	30,5	12,2	40,0
	2002	25,0	11,6	46,4	30,1	13,0	43,2
	2004	27,1	12,7	46,9	30,1	13,4	44,5
	2006	26,8	10,7	39,9	32,6	13,1	40,2

Source : Direction du CETECH et de l'information sur le marché du travail. Emploi-Québec. Enquête sur la population active. Statistique Canada.

Tableau 21

Lésions avec indemnité de remplacement du revenu (IRR) survenues en 2006 et acceptées au 31 décembre 2007 selon le sexe, le secteur d'activité économique et la catégorie de dossier, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

CATÉGORIE DE DOSSIER ET SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	ABITIBI TÉMISCAMINGUE ET NORD DU QUÉBEC						LE QUÉBEC					
	FEMMES		HOMMES		TOTAL		FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	485	100,0	1 071	100,0	1 556	100,0	28 469	100,0	64 572	100,0	93 041	100,0
CATÉGORIE DE DOSSIER												
TOTAL ACCIDENTS	474	97,7	1 044	97,5	1 518	97,6	27 664	97,2	63 572	98,5	91 236	98,1
TOTAL MALADIES PROFESSIONNELLES	11	2,3	27	2,5	2	0,1	805	2,8	1 000	1,5	1 805	1,9
SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE												
F01- BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	0	0,0	76	7,1	76	4,9	89	0,3	6 890	10,7	6 979	7,5
F02- INDUSTRIE CHIMIQUE	0	0,0	—	—	—	—	284	1,0	602	0,9	886	1,0
F03- FORÊT ET SCIERIES F06- INDUSTRIE DU BOIS (SANS SCIERIE) F26- AGRICULTURE F31- CHASSE ET PÊCHE	18	3,7	188	17,6	206	13,2	745	2,6	4 383	6,8	5 128	5,5
F04- MINES, CARRIÈRES ET PUIXS DE PÉTROLE	—	—	145	13,5	—	—	—	—	565	0,9	—	—
F05- FABRICATION DE PRODUITS EN MÉTAL	—	—	24	2,2	—	—	273	1,0	3 658	5,7	3 931	4,2
F07- INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC ET DU PLASTIQUE	—	—	—	—	—	—	600	2,1	1 843	2,9	2 443	2,6
F08- FABRICATION D'ÉQUIPEMENT DE TRANSPORT	0	0,0	—	—	—	—	265	0,9	1 957	3,0	2 222	2,4
F09- PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	0	0,0	0	0,0	0	0,0	43	0,2	1 390	2,2	1 433	1,5
F10- FAB. PRODUITS MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES	0	0,0	—	—	—	—	74	0,3	987	1,5	1 061	1,1
F11- ADMINISTRATION PUBLIQUE	18	3,7	97	9,1	115	7,4	1 054	3,7	3 790	5,9	4 844	5,2
F12- INDUSTRIE DES ALIMENTS ET BOISSONS F19- INDUSTRIE DU TABAC	—	—	11	1,0	—	—	1 246	4,4	3 426	5,3	4 672	5,0
F13- INDUSTRIE DU MEUBLE ET ART. AMEUBLEMENT	0	0,0	—	—	—	—	271	1,0	902	1,4	1 173	1,3
F14- INDUSTRIE DU PAPIER ET ACT. DIVERSES	0	0,0	18	1,7	18	1,2	145	0,5	986	1,5	1 131	1,2
F15- TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	—	—	133	12,4	—	—	580	2,0	4 784	7,4	5 364	5,8
F16- COMMERCE	61	12,6	138	12,9	199	12,8	4 109	14,4	10 189	15,8	14 298	15,4
F17- INDUSTRIE DU CUIR	0	0,0	0	0,0	0	0,0	37	0,1	30	0,0	67	0,1
F18- FAB. DE MACHINES (SAUF ÉLECTRIQUES)	0	0,0	23	2,1	23	1,5	58	0,2	1 352	2,1	1 410	1,5
F20- INDUSTRIE TEXTILE	0	0,0	0	0,0	0	0,0	198	0,7	403	0,6	601	0,6
F21- AUTRES SERVICES COMMERCIAUX, PERSONNELS	100	20,6	67	6,3	167	10,7	4 758	16,7	6 197	9,6	10 955	11,8
F22- COMMUNICATIONS, TRANSPORT D'ÉNERGIE	—	—	42	3,9	—	—	180	0,6	1 545	2,4	1 725	1,9
F23- IMPRIMERIE, ÉDITION ET ACTIVITÉS ANNEXES	0	0,0	0	0,0	0	0,0	245	0,9	493	0,8	738	0,8
F24- FAB. PRODUITS DU PÉTROLE ET DU CHARBON	0	0,0	0	0,0	0	0,0	—	—	20	0,0	—	—
F25- FABRICATION DE PRODUITS ÉLECTRIQUES	—	—	—	—	—	—	329	1,2	733	1,1	1 062	1,1
F27- BONNETERIE ET HABILLEMENT	0	0,0	0	0,0	0	0,0	310	1,1	156	0,2	466	0,5
F28- ENSEIGNEMENT ET SERVICES ANNEXES	23	4,7	—	—	—	—	1 654	5,8	1 105	1,7	2 759	3,0
F29- FINANCES, ASSURANCES, AFF. IMMOBILIÈRES	—	—	—	—	—	—	523	1,8	439	0,7	962	1,0
F30- SERVICES MÉDICAUX ET SOCIAUX	225	46,4	54	5,0	279	17,9	9 251	32,5	2 906	4,5	12 157	13,1
F32- INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES DIVERSES	—	—	0	0,0	—	—	159	0,6	419	0,6	578	0,6
V1- NON CODÉ	—	—	26	2,4	—	—	981	3,4	2 422	3,8	3 403	3,7

N.B. Les données sont regroupées pour les deux régions.

Source : CSST. DCGI - Service de la statistique, le 2008-11-04.

Tableau 22

Travail autonome dans la population active selon le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 1996 à 2006

	FEMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	
LE QUÉBEC	33 510	2,1	36 210	2,1	42 825	2,3	76 485	4,8	89 470	5,2	106 665	5,6	7,3	7,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	750	2,5	690	2,2	745	2,2	1 485	4,9	1 610	5,2	1 955	5,8	7,4	8,1
TÉMISCAMINGUE	115	3,3	100	2,7	125	3,3	210	6,0	240	6,6	415	10,8	9,3	14,1
ROUYN-NORANDA (VILLE)	150	1,7	165	1,8	220	2,2	405	4,5	410	4,6	450	4,6	6,4	6,8
ABITIBI-OUEST	130	3,1	120	3,0	95	2,2	240	5,8	260	6,5	235	5,5	9,5	7,7
ABITIBI	160	3,2	150	2,9	145	2,5	230	4,6	285	5,5	345	6,0	8,5	8,5
LA VALLÉE-DE-L'OR	195	2,2	155	1,7	160	1,6	400	4,5	415	4,5	505	5,2	6,1	6,8

	HOMMES													
	PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ						TOTAL	
	1996		2001		2006		1996		2001		2006		2001	2006
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	
LE QUÉBEC	100 315	5,2	100 585	5,0	118 515	5,6	150 945	7,8	150 155	7,5	162 285	7,6	12,5	13,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 755	4,2	1 725	4,4	1 700	4,3	2 485	5,9	2 475	6,3	1 930	4,9	10,6	9,2
TÉMISCAMINGUE	260	5,4	195	4,1	240	5,2	385	8,0	395	8,3	375	8,2	12,4	13,4
ROUYN-NORANDA (VILLE)	280	2,4	375	3,5	375	3,5	555	4,7	640	6,0	420	3,9	9,5	7,3
ABITIBI-OUEST	300	4,8	240	4,2	250	4,5	435	7,0	425	7,5	310	5,6	11,7	10,2
ABITIBI	380	5,6	365	5,4	290	4,2	395	5,8	380	5,7	330	4,8	11,1	9,0
LA VALLÉE-DE-L'OR	535	4,3	550	4,7	540	4,7	710	5,7	640	5,5	490	4,3	10,2	9,0

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 23

Travailleuses et travailleurs autonomes selon le statut juridique de l'entreprise et la présence de personnel, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	TRAVAILLEUSES AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	42 825	28,6	106 665	71,4	41 700	27,9	107 785	72,1	149 490
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	745	27,6	1 955	72,4	870	32,2	1 835	68,0	2 700
ABITIBI	145	29,6	345	70,4	125	25,5	365	74,5	490
ABITIBI-OUEST	95	28,8	235	71,2	105	31,8	225	68,2	330
LA VALLÉE-DE-L'OR	160	24,1	505	75,9	245	36,8	425	63,9	665
ROUYN-NORANDA (VILLE)	220	32,8	450	67,2	220	32,8	455	67,9	670
TÉMISCAMINGUE	125	23,1	415	76,9	180	33,3	360	66,7	540

	TRAVAILLEURS AUTONOMES								
	ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		ENTREPRISE NON CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ		AVEC PERSONNEL		SANS PERSONNEL		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	118 515	42,2	162 285	57,8	119 960	42,7	160 840	57,3	280 800
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 700	46,8	1 930	53,2	1 955	53,9	1 675	46,1	3 630
ABITIBI	290	46,8	330	53,2	350	56,5	265	42,7	620
ABITIBI-OUEST	250	44,6	310	55,4	375	67,0	190	33,9	560
LA VALLÉE-DE-L'OR	540	52,4	490	47,6	540	52,4	495	48,1	1 030
ROUYN-NORANDA (VILLE)	375	47,2	420	52,8	400	50,3	390	49,1	795
TÉMISCAMINGUE	240	39,0	375	61,0	285	46,3	330	53,7	615

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 24

Taux d'emploi des personnes de 25 à 54 ans vivant dans les ménages privés selon le sexe, le statut matrimonial, la présence d'enfants et l'âge des enfants, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL	EN COUPLE	PARENTS SEULS	TOTAL
LE QUÉBEC						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	76,4	75,1	76,2	90,4	84,3	90,0
MOINS DE 15 ANS	75,3	72,2	74,8	90,4	83,5	90,0
MOINS DE 6 ANS	70,7	61,6	69,6	89,4	80,3	89,1
SANS ENFANT À LA MAISON	79,8	76,6	78,3	88,2	74,5	79,9
TOTAL	77,5	76,0	77,0	89,8	75,5	84,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
AVEC ENFANTS À LA MAISON	76,7	73,7	76,1	87,4	80,3	86,9
MOINS DE 15 ANS	76,2	70,1	75,2	87,2	79,3	86,7
MOINS DE 6 ANS	70,0	63,9	69,4	85,5	69,2	84,9
SANS ENFANT À LA MAISON	72,2	69,6	71,3	82,1	64,7	72,5
TOTAL	75,3	71,3	74,3	85,9	66,9	80,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Nombre de prestataires du Régime québécois d'assurance parentale selon le sexe, l'événement (naissance ou adoption) et le régime, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	ÉVÉNEMENTS			RÉGIME DE BASE				RÉGIME PARTICULIER				TOTAL PRESTATAIRES				
	NAISSANCES	ADOPTIONS	TOTAL	CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		CONGÉ NAISSANCE		CONGÉ ADOPTION		TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	
				FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES					
BAS-SAINT-LAURENT	1 712	21	1 733	1 162	887	12	5	2 066	403	408	5	4	820	1 582	1 304	2 886
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	2 528	22	2 550	1 641	1 384	10	4	3 039	580	685	4	5	1 274	2 235	2 078	4 313
CAPITALE-NATIONALE	6 599	76	6 675	4 849	4 063	43	15	8 970	1 347	1 255	20	14	2 636	6 259	5 347	11 606
MAURICIE	2 027	17	2 044	1 363	1 125	9	5	2 502	428	436	5	4	873	1 805	1 570	3 375
ESTRIE	2 889	25	2 914	2 013	1 609	10	2	3 634	609	627	13	9	1 258	2 645	2 247	4 892
MONTRÉAL	16 186	125	16 311	11 339	7 569	89	29	19 026	2 815	3 042	29	15	5 901	14 272	10 655	24 927
OUTAOUAIS	3 560	31	3 591	2 756	1 922	19	11	4 708	570	423	7	6	1 006	3 352	2 362	5 714
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1 403	9	1 412	899	727	7	5	1 638	335	366	1	1	703	1 242	1 099	2 341
CÔTE-NORD	848	7	855	545	401	3	1	950	221	183	2	2	408	771	587	1 358
NORD-DU-QUÉBEC	443	30	473	263	110	14	3	390	151	75	12	2	240	440	190	630
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	651	7	658	425	251	3	0	679	194	129	4	3	330	626	383	1 009
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4 401	28	4 429	3 205	2 685	21	8	5 919	902	923	3	3	1 831	4 131	3 619	7 750
LAVAL	3 773	28	3 801	2 937	2 027	19	5	4 988	535	505	8	3	1 051	3 499	2 540	6 039
LANAUDIÈRE	4 817	24	4 841	3 609	2 768	9	5	6 391	768	812	6	7	1 593	4 392	3 592	7 984
LAURENTIDES	5 340	34	5 374	3 949	3 093	25	9	7 076	908	869	5	4	1 786	4 887	3 975	8 862
MONTRÉGIE	14 268	106	14 374	10 750	8 493	67	25	19 335	2 294	2 234	20	20	4 568	13 131	10 772	23 903
CENTRE-DU-QUÉBEC	2 363	21	2 384	1 616	1 287	10	5	2 918	526	540	5	2	1 073	2 157	1 834	3 991
LE QUÉBEC	73 808	611	74 419	53 321	40 401	370	137	94 229	13 566	13 512	149	104	27 351	67 426	54 154	121 580

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 26

Nombre de prestataires qui ont pris un congé de paternité, selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE					DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER			TOTAL	TOTALITÉ DU CONGÉ			
	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES	4 SEMAINES	5 SEMAINES	1 SEMAINE	2 SEMAINES	3 SEMAINES		5 SEMAINES	3 SEMAINES	TOTAL	%
BAS-SAINT-LAURENT	10	33	53	34	759	2	10	392	1293	759	392	1151	89,0
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	18	49	80	67	1 181	5	18	647	2 065	1 181	647	1 828	88,5
CAPITALE-NATIONALE	35	145	270	188	3 421	17	55	1 177	5 308	3 421	1 177	4 598	86,6
MAURICIE	6	38	61	55	963	4	10	421	1 558	963	421	1 384	88,8
ESTRIE	17	69	101	86	1 335	9	28	587	2 232	1 335	587	1 922	86,1
MONTRÉAL	110	367	581	414	6 128	50	103	2 839	10 592	6 128	2 839	8 967	84,7
OUTAOUAIS	18	60	98	100	1 642	4	12	407	2 341	1 642	407	2 049	87,5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	19	49	42	610	5	17	340	1 091	610	340	950	87,1
CÔTE-NORD	3	9	25	15	349	3	8	171	583	349	171	520	89,2
NORD-DU-QUÉBEC	1	4	5	4	98	3	3	67	185	98	67	165	89,2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	4	7	19	15	206	1	4	123	379	206	123	329	86,8
CHAUDIÈRE-APPALACHES	28	100	193	159	2 211	12	36	862	3 601	2 211	862	3 073	85,3
LAVAL	30	115	166	125	1 587	8	24	472	2 527	1 587	472	2 059	81,5
LANAUDIÈRE	35	108	203	161	2 252	12	31	772	3 574	2 252	772	3 024	84,6
LAURENTIDES	35	116	214	178	2 557	12	34	809	3 955	2 557	809	3 366	85,1
MONTÉRÉGIE	102	350	660	516	6 863	23	98	2 096	10 708	6 863	2 096	8 959	83,7
CENTRE-DU-QUÉBEC	14	37	93	81	1 063	7	8	521	1 824	1 063	521	1 584	86,8
LE QUÉBEC	475	1 626	2 871	2 240	33 225	177	499	12 703	53 816	33 225	12 703	45 928	85,3

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 27

Nombre d'hommes qui ont pris un congé parental selon le type de régime et la durée du congé, ensemble du Québec et régions administratives, 2008

RÉGION	DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME DE BASE										DURÉE DU CONGÉ - RÉGIME PARTICULIER					TOTAL							
	MOINS DE 5 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 À 31 SEMAINES		32 SEMAINES		5 À 9 SEMAINES		10 À 14 SEMAINES		15 À 19 SEMAINES		20 À 24 SEMAINES		25 SEMAINES		
	Nombre	5 À 9 SEMAINES	Nombre	10 À 14 SEMAINES	Nombre	15 À 19 SEMAINES	Nombre	20 À 24 SEMAINES	Nombre	25 À 31 SEMAINES	Nombre	32 SEMAINES	Nombre	5 À 9 SEMAINES	Nombre		10 À 14 SEMAINES	Nombre	15 À 19 SEMAINES	Nombre	20 À 24 SEMAINES	Nombre	25 SEMAINES
BAS-SAINT-LAURENT	94	38	22	13	7	7	6	69	36	34	20	51	437										
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	143	72	34	20	17	17	18	128	84	59	42	93	782										
CAPITALE-NATIONALE	389	211	88	65	55	55	53	239	129	97	43	146	1660										
MAURICIE	106	71	23	22	8	8	13	65	41	29	25	80	533										
ESTRIE	157	86	39	31	17	26	25	87	62	49	38	100	772										
MONTREAL	369	298	169	164	103	144	270	367	244	239	219	790	3 658										
OUTAOUAIS	126	105	66	46	40	36	51	53	45	46	27	60	736										
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	82	38	24	15	5	6	5	55	48	27	35	47	407										
NORD-DU-QUÉBEC	46	19	8	4	2	5	5	40	24	15	12	17	211										
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10	8	7	7	2	1	3	10	6	4	4	13	85										
CHAUDIÈRE-APPALACHES	22	9	7	6	0	8	1	21	14	10	8	14	133										
LAVAL	251	110	44	49	17	20	32	147	77	79	43	99	1 031										
LANAUDIÈRE	85	46	36	23	18	23	43	62	38	37	34	96	579										
LAURENTIDES	167	97	38	24	23	24	36	99	56	55	51	155	893										
MONTÉRÉGIE	213	133	55	40	26	23	34	125	62	64	59	127	1 020										
CENTRE-DU-QUÉBEC	545	313	126	92	76	78	109	354	194	157	123	369	2 723										
LE QUÉBEC	117	70	29	22	15	5	25	82	60	47	41	98	646										
	2 922	1 724	815	643	427	486	729	2 003	1 220	1 048	1 131	804	16 306										

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale, décembre 2008.

Tableau 28

Répartition des places sous permis dans les services de garde au 31 mars 2006, ensemble du Québec et régions administratives

RÉGION	CENTRE DE LA PETITE ENFANCE			PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE			PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE			PLACES EN GARDERIE NON SUBVENTIONNÉE			TOTAL DES PLACES		NOMBRE ENFANTS 0-4 ANS			
	NOMBRE COMPOSANTES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	CPÉ - MILIEU FAMILIAL	GARDERIE SUBVENTIONNÉE	TOTAL PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	GARDERIE SUBVENTIONNÉE	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE GARDERIES	NOMBRE DE PLACES	TAUX	NOMBRE DE PLACES		TAUX		
BAS-SAINT-LAURENT	31	1 361	15,6	23	2 634	30,3	0	0	0,0	54	3 995	45,9	0	0	0,0	3 995	45,9	8 705
SAGUENAY-LAC-SAINTE-ANNE	46	2 360	18,9	35	3 644	29,2	8	412	3,3	88	6 416	51,4	0	0	0,0	6 416	51,4	12 490
CAPITALE-NATIONALE	125	6 690	23,5	101	7 393	25,9	45	2 247	7,9	271	16 330	57,3	7	223	0,8	16 553	58,1	28 510
MAURICIE	47	2 337	22,6	32	3 021	29,2	3	218	2,1	82	5 576	53,8	1	20	0,2	5 596	54,0	10 355
ESTRIE	65	3 304	22,4	51	4 226	28,6	4	253	1,7	120	7 783	52,7	2	50	0,3	7 833	53,1	14 760
MONTRÉAL	329	20 680	21,9	207	13 762	14,6	243	15 584	16,5	779	50 026	52,9	44	2 033	2,2	52 059	55,1	94 545
OUTAOUAIS	66	3 724	20,5	52	5 204	28,7	16	794	4,4	134	9 722	53,6	0	0	0,0	9 722	53,6	18 145
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	26	1 516	20,3	17	2 421	32,5	1	80	1,1	44	4 017	53,9	0	0	0,0	4 017	53,9	7 450
CÔTE-NORD	22	982	19,4	15	1 252	24,8	0	0	0,0	37	2 234	44,2	0	0	0,0	2 234	44,2	5 050
NORD-DU-QUÉBEC	36	2 063	52,1	5	330	8,3	0	0	0,0	41	2 393	60,4	0	0	0,0	2 393	60,4	3 960
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	17	697	20,3	9	1 341	39,0	1	23	0,7	27	2 061	59,9	0	0	0,0	2 061	59,9	3 440
CHAUDIÈRE-APPALACHES	69	3 213	16,1	46	5 443	27,2	14	673	3,4	129	9 329	46,6	2	56	0,3	9 385	46,9	20 000
LAVAL	46	2 820	14,8	38	4 452	23,4	41	2 662	14,0	125	9 934	52,2	7	240	1,3	10 174	53,4	19 040
LANAUDIÈRE	57	3 370	16,0	38	5 809	27,6	31	1 832	8,7	126	11 011	52,4	1	33	0,2	11 044	52,6	21 015
LAURENTIDES	75	4 591	17,3	54	7 025	26,4	26	1 732	6,5	155	13 348	50,2	1	44	0,2	13 392	50,4	26 590
MONTRÉGIE	213	12 908	18,4	144	18 138	25,9	92	6 108	8,7	449	37 154	53,1	12	733	1,0	37 887	54,1	69 970
CENTRE-DU-QUÉBEC	36	1 957	17,4	23	2 916	25,9	9	416	3,7	68	5 289	47,0	1	55	0,5	5 344	47,5	11 245
LE QUÉBEC	1 305	74 573	19,9	890	89 011	23,7	534	33 034	8,8	2 729	196 618	52,4	78	3 487	0,9	200 105	53,3	375 270

Sources: Nombre de composantes et nombre de places: Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine. Rapport annuel de gestion 2005-2006. Gouvernement du Québec, 2006, p. 69.

Nombre d'enfants 0-4 ans: Statistique Canada, Recensement de la population 2006.

Tableau 29

Population de 25 à 54 ans selon les heures consacrées aux enfants, aux personnes âgées et aux travaux ménagers sans paie ou salaire et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE				LE QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
HEURES CONSACRÉES AUX SOINS DES ENFANTS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	31 155	100,0	31 195	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS AUX ENFANTS	11 665	37,4	14 370	46,1	701 495	42,2	831 435	50,9
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	3 535	11,3	4 215	13,5	173 000	10,4	210 765	12,9
DE 5 À 14 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	4 160	13,4	4 975	15,9	220 010	13,2	245 680	15,1
DE 15 À 29 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	3 870	12,4	3 655	11,7	201 820	12,1	173 630	10,6
DE 30 À 59 HEURES DE SOINS AUX ENFANTS	3 690	11,8	2 290	7,3	176 540	10,6	103 410	6,3
60 HEURES ET PLUS DE SOINS AUX ENFANTS	4 235	13,6	1 690	5,4	189 960	11,4	67 475	4,1
HEURES CONSACRÉES AUX TRAVAUX MÉNAGERS, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	31 155	100,0	31 195	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE TRAVAUX MÉNAGERS	950	3,0	2 715	8,7	60 595	3,6	146 720	9,0
MOINS DE 5 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	3 670	11,8	9 010	28,9	280 825	16,9	542 880	33,3
DE 5 À 14 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	11 240	36,1	12 120	38,9	635 370	38,2	632 760	38,8
DE 15 À 29 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	9 285	29,8	5 515	17,7	433 695	26,1	236 470	14,5
DE 30 À 59 HEURES DE TRAVAUX MÉNAGERS	4 465	14,3	1 475	4,7	185 535	11,2	57 895	3,5
60 HEURES ET PLUS DE TRAVAUX MÉNAGERS	1 550	5,0	365	1,2	66 815	4,0	15 675	1,0
HEURES CONSACRÉES À OFFRIR DES SOINS OU DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES, SANS PAIE OU SANS SALAIRE	31 155	100,0	31 195	100,0	1 662 835	100,0	1 632 405	100,0
AUCUNE HEURE DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	22 980	73,8	25 495	81,7	1 274 680	76,7	1 358 735	83,2
MOINS DE 5 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	5 550	17,8	4 060	13,0	265 105	15,9	204 660	12,5
DE 5 À 9 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	1 725	5,5	1 005	3,2	75 580	4,5	43 970	2,7
DE 10 À 19 HEURES DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	480	1,5	420	1,3	24 790	1,5	13 315	0,8
20 HEURES ET PLUS DE SOINS OU D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES	410	1,3	220	0,7	22 675	1,4	11 725	0,7

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 30

Revenu moyen et médian d'emploi de la population de 15 ans et plus selon le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2005

	FEMMES		HOMMES		REVENU MOYEN D'EMPLOI DES FEMMES SUR CELUI DES HOMMES (%)
	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	REVENU MÉDIAN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	26 297	20 925	38 359	30 197	68,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	22 644	16 742	37 458	32 477	60,5
TÉMISCAMINGUE	20 786	14 724	36 027	31 212	57,7
ROUYN-NORANDA	24 157	18 481	38 178	32 121	63,3
ABITIBI-OUEST	18 775	14 424	34 308	31 526	54,7
ABITIBI	24 009	16 960	36 598	30 831	65,6
LA VALLÉE-DE-L'OR	22 868	17 275	39 382	34 920	58,1

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 31

Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus selon l'âge et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

	FEMMES		HOMMES		RATIO FEMMES/HOMMES (%)
	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	NOMBRE	REVENU MOYEN D'EMPLOI (\$)	
LE QUÉBEC	2 003 885	26 297	2 221 995	38 359	68,6
15 À 19 ANS	125 590	5 152	132 280	6 251	82,4
20 À 24 ANS	201 350	12 931	206 240	16 066	80,5
25 À 29 ANS	211 925	23 123	217 980	29 162	79,3
30 À 34 ANS	194 905	27 790	208 970	38 803	71,6
35 À 44 ANS	468 775	32 483	494 255	46 982	69,1
45 À 54 ANS	498 925	33 699	529 330	51 661	65,2
55 À 64 ANS	253 170	25 744	328 810	42 341	60,8
65 ANS ET PLUS	49 250	11 592	104 125	20 547	56,4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	35 635	22 644	42 320	37 458	60,5
15-19 ANS	2 800	4 588	2 980	6 174	74,3
20-24 ANS	3 360	11 077	4 035	16 392	67,6
25-29 ANS	3 595	19 409	3 565	31 451	61,7
30-34 ANS	3 375	25 035	3 670	40 376	62,0
35-44 ANS	8 920	28 596	9 515	48 520	58,9
45-54 ANS	9 375	28 103	10 940	48 211	58,3
55-64 ANS	3 810	21 072	6 190	35 786	58,9
65 ANS ET PLUS	400	9 381	1 425	21 031	44,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 32

Revenu moyen de la population de 15 ans et plus selon la source,
ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

	EFFECTIF		REVENU MOYEN		
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	RATIO FEMMES/ HOMMES (%)
	Nombre	Nombre	(\$)	(\$)	
LE QUÉBEC					
REVENU MOYEN TOTAL	2 992 260	2 884 710	25 870	38 509	67,2
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 881 060	2 060 250	26 271	37 937	69,2
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	214 125	294 550	15 311	24 017	63,8
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	2 193 155	1 702 140	6 957	6 441	108,0
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	348 220	366 350	4 770	5 144	92,7
REVENU DE PLACEMENT	936 070	912 645	3 122	5 412	57,7
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	381 950	418 410	13 082	20 052	65,2
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	438 550	393 585	3 506	3 967	88,4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE					
REVENU MOYEN TOTAL	54 000	55 530	22 827	36 845	62,0
SALAIRES ET TRAITEMENTS	33 305	40 175	22 272	36 720	60,7
REVENU DE TRAVAIL AUTONOME	3 575	4 295	18 197	25 594	71,1
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	40 725	34 260	7 435	8 013	92,8
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	8 225	11 575	4 721	5 929	79,6
REVENU DE PLACEMENT	13 705	15 745	2 057	3 604	57,1
PENSIONS DE RETRAITE ET RENTES	5 830	6 740	12 327	15 010	82,1
AUTRES REVENUS EN ESPÈCES	7 495	7 275	3 055	3 886	78,6

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 33

Revenu total moyen de la population dans les ménages privés, selon le sexe et la tranche de revenu, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

LE QUÉBEC	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	2 980 770	100,0	2 872 480	100,0
0 \$ - 9 999 \$	692 995	23,2	471 890	16,4
10 000 \$ - 19 999 \$	801 155	26,9	494 695	17,2
20 000 \$ - 39 999 \$	914 920	30,7	883 420	30,8
40 000 \$ - 69 999 \$	459 900	15,4	696 550	24,2
70 000 \$ ET PLUS	107 505	3,6	320 170	11,1

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	FEMMES		HOMMES	
	Nombre	%	Nombre	%
PERSONNES AYANT UN REVENU	53 835	100,0	55 405	100,0
0 \$ - 9 999 \$	14 290	26,5	8 790	15,9
10 000 \$ - 19 999 \$	15 910	29,6	9 565	17,3
20 000 \$ - 39 999 \$	15 700	29,2	16 090	29,0
40 000 \$ - 69 999 \$	6 825	12,7	15 110	27,3
70 000 \$ ET PLUS	980	1,8	5 735	10,4

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 34

Population de 15 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu
dans les ménages privés selon le sexe et le groupe d'âge,
ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2006

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS	PERSONNES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	419 735	13,3	3 154 960	339 880	11,4	2 990 690
15 À 29 ANS	112 310	15,8	710 550	102 680	14,2	721 550
30 À 54 ANS	164 610	11,6	1 413 020	156 710	11,3	1 383 895
55 À 64 ANS	70 525	14,7	480 785	56 485	12,3	458 270
65 ANS ET PLUS	72 290	13,1	550 605	24 005	5,6	426 975
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	4 640	8,0	57 700	4 165	7,2	57 735
15 À 29 ANS	1 250	9,6	13 060	1 040	7,6	13 675
30 À 54 ANS	2 070	7,7	26 870	1 945	7,2	27 200
55 À 64 ANS	1 115	13,0	8 600	1 065	11,7	9 130
65 ANS ET PLUS	205	2,2	9 170	115	1,5	7 730
TÉMISCAMINGUE	465	6,9	6 755	445	6,6	6 785
15 À 29 ANS	105	7,3	1 430	75	5,1	1 485
30 À 54 ANS	210	6,8	3 090	215	6,7	3 205
55 À 64 ANS	120	12,2	980	145	13,4	1 085
65 ANS ET PLUS	30	2,4	1 255	10	1,0	1 010
ROUYN-NORANDA (VILLE)	1 535	9,4	16 400	1 340	8,4	15 945
15 À 29 ANS	505	13,6	3 715	380	9,6	3 970
30 À 54 ANS	590	7,7	7 660	625	8,3	7 535
55 À 64 ANS	375	15,3	2 450	270	11,3	2 380
65 ANS ET PLUS	65	2,5	2 575	65	3,2	2 060
ABITIBI-OUEST	615	7,4	8 310	620	7,2	8 570
15 À 29 ANS	160	8,8	1 820	135	7,1	1 890
30 À 54 ANS	280	7,8	3 575	290	7,4	3 945
55 À 64 ANS	175	12,8	1 365	185	13,5	1 375
65 ANS ET PLUS	0	0,0	1 550	10	0,7	1 360
ABITIBI	565	5,9	9 600	595	6,1	9 730
15 À 29 ANS	155	6,8	2 295	145	6,0	2 410
30 À 54 ANS	270	6,0	4 470	270	6,0	4 530
55 À 64 ANS	115	8,2	1 405	165	10,5	1 575
65 ANS ET PLUS	25	1,7	1 430	15	1,2	1 215
LA VALLÉE-DE-L'OR	1 460	8,8	16 620	1 150	6,9	16 675
15 À 29 ANS	325	8,6	3 790	300	7,7	3 905
30 À 54 ANS	720	8,9	8 080	540	6,8	7 985
55 À 64 ANS	335	14,0	2 400	295	10,9	2 710
65 ANS ET PLUS	80	3,4	2 350	15	0,7	2 075

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 35

Distribution des ménages selon le type de ménage, le pourcentage de revenu consacré au logement et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006

	FEMMES					HOMMES				
	ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		ENSEMBLE DES MÉNAGES	25 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE		50 % ET PLUS DU REVENU DU MÉNAGE	
	Nombre	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre	%
LE QUÉBEC										
TOUS LES MÉNAGES	1 292 745	500 110	38,7	156 545	12,1	1 867 790	460 880	24,7	148 645	8,0
PERSONNES SEULES	536 140	303 550	56,6	106 560	19,9	437 785	203 775	46,5	85 570	19,5
COUPLES	441 950	79 070	17,9	18 185	4,1	1 275 770	215 525	16,9	51 010	4,0
FAMILLES MONOPARENTALES	252 225	98 065	38,9	25 435	10,1	78 835	20 055	25,4	4 835	6,1
AUTRES	62 430	19 410	31,1	6 365	10,2	75 400	21 510	28,5	7 215	9,6
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE										
TOUS LES MÉNAGES	22 520	7 750	34,4	1 875	8,3	37 165	6 780	18,2	2 070	5,6
PERSONNES SEULES	9 255	5 030	54,3	1 445	15,6	8 930	3 440	38,5	1 320	14,8
COUPLES	8 495	980	11,5	190	2,2	25 830	2 910	11,3	645	2,5
FAMILLES MONOPARENTALES	4 245	1 585	37,3	225	5,3	1 635	270	16,5	65	4,0
AUTRES	530	130	24,5	15	2,8	765	165	21,6	40	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement de 2006. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, 2008.

Tableau 36

Indicateurs de la santé physique et psychologique selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

	FEMMES		HOMMES	
	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	LE QUÉBEC	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	LE QUÉBEC
ÉTAT GÉNÉRAL	ANS			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (2001-2005)	80,8 †	82,3	75,5	77,0
MORTALITÉ SELON LA CAUSE	TAUX AJUSTÉ (5 ANS) / 100 000 PERSONNES			
MORTALITÉ – TUMEURS	194,4	187,3	306,2	285,0
MORTALITÉ – APPAREIL CIRCULATOIRE	184,3	167,7	267,3	247,0
MORTALITÉ – APPAREIL RESPIRATOIRE	55,0	47,4	93,6	80,1
MORTALITÉ – APPAREIL DIGESTIF	27,3	22,0	27,1	30,2
MORTALITÉ – TRAUMATISMES	29,8 †	18,3	55,2	34,8
MORTALITÉ – SUICIDES	9,6	7,5	40,1 †	26,7
MORTALITÉ – TOTAL	638,3 †	594,1	965,9 †	862,8
HABITUDES DE VIE	%			
ACTIVITÉ PHYSIQUE – 3 FOIS/SEM.	32,6	36,3	32,0	39,9
ACTIVITÉ PHYSIQUE – MOINS 1 FOIS/SEM.	24,5	22,5	31,0	26,0
FUMEURS ACTUELS	25,6	23,6	24,8	25,6
EXCÈS DE POIDS	41,7	39,4	62,8	55,4
INSUFFISANCE DE POIDS	5,0	4,7	—	—
SERVICES DE SANTÉ	%			
TEST PAP – 18 ANS ET PLUS	70,0	70,3	—	—
MAMMOGRAPHIE – 50 À 69 ANS	74,9	74,3	—	—
SANTÉ MENTALE	%			
PERCEPTION MAUVAISE SANTÉ MENTALE	4,9	4,0	3,1	3,4
PERCEPTION DE STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	22,6	25,9	24,2	25,4

Légende

†: Statistiquement plus élevée que le Québec

‡: Statistiquement plus faible que le Québec

§: Stat. plus élevée avec C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

¶: C.V. > 16,5 et <= 33,3 (prudence)

Sources: État général et mortalité : Éco-Santé, Québec, 2008.

Habitudes de vie, services de santé et santé mentale: INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, Direction des statistiques sociales, démographiques et de santé, Projet: Tableaux - Conseil du statut de la femme, Québec, juin 2008.

Tableau 37

Indicateurs de la santé reproductive,
ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2005

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	LE QUÉBEC
GROSSESSES		
INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE		
	2,05	2,21
NAISSANCE VIVANTE	1,62	1,48
MORTINAISSANCE	0,01	0,01
AVORTEMENT SPONTANÉ	0,09	0,11
AVORTEMENT PROVOQUÉ	0,33	0,61
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	16,1	27,6
TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE		
14 À 49 ANS		
	49,1	57,5
14 À 19 ANS	26,6	30,4
20 À 24 ANS	109,4	93,7
25 À 29 ANS	154,6	139,1
30 À 34 ANS	84,4	115,3
35 À 39 ANS	24,8	47,6
40 À 44 ANS	3,5	9,7
45 À 49 ANS	0,3	0,6
ÂGE MOYEN DES MÈRES À LA MATERNITÉ (2007)	27,8 ANS	29,6 ANS
GROSSESSE À L'ADOLESCENCE SELON L'ÂGE		
14 À 17 ANS		
	12,7	15,4
NAISSANCE VIVANTE	4,5	3,4
AVORTEMENT PROVOQUÉ	7,1	11,6
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	56,0	75,1
18 À 19 ANS		
	54,5	59,9
NAISSANCE VIVANTE	33,0	20,9
AVORTEMENT PROVOQUÉ	18,9	36,9
TAUX D'AVORTEMENT POUR 100 GROSSESSES	34,7	61,6
ACCOUCHEMENTS		
NOMBRE D'ACCOUCHEMENTS		
	1 692	71 544
ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE (NOMBRE)	1 349	56 256
CÉSARIENNES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS)	20,3	21,4
ÉPISIOTOMIES (TAUX ANNUEL MOYEN PAR 100 ACCOUCHEMENTS PAR VOIE VAGINALE)	17,8	26,3
GROSSESSES ECTOPIQUES		
	13,6	12,3

Sources : Grossesses : Éco-Santé, 2008.

Naissances vivantes et mortinaissances : MSSS et ISQ, Fichiers démographiques.

Avortements spontanés (fausses couches) : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte.

Avortements provoqués : RAMQ, fichier des services médicaux rémunérés à l'acte, et données non publiées provenant de CLSC et d'établissements où des avortements non rémunérés à l'acte sont pratiqués.

Exploitation des données sur les naissances et les avortements : Madeleine Rochon, Direction des études et des analyses, MSSS.

Tableau 38

Victimes de violence selon le sexe et la catégorie d'infractions, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2006

	FEMMES		HOMMES	
	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	LE QUÉBEC	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	LE QUÉBEC
VICTIMES	VIOLENCE CONJUGALE (12 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	306	14 923	63	2 920
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	491,0	437,7	99,7	88,8
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
MEURTRE OU TENTATIVE	4,8	1,4	0	0,5
AGRESSION SEXUELLE	9,6	11,5	0	0,4
VOIE DE FAIT	292,0	284,8	76,0	62,9
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	22,5	12,5	0	0,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	80,2	56,7	7,9	8,6
MENACE	81,8	70,8	15,8	16,0
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (MOINS DE 18 ANS)			
NOMBRE	202	7 521	165	6 990
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 306,4	1 004,3	1 017,3	888,6
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,4	0,0	0,0
TENTATIVE DE MEURTRE	6,5	0,8	6,2	1,5
AGRESSION SEXUELLE	388,0	336,4	86,3	81,4
VOIE DE FAIT	556,2	404,2	659,7	608,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	19,4	23,6	12,3	17,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	32,3	41,3	30,8	17,8
MENACE	116,4	119,1	185,0	138,1
VICTIMES	INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE (18 ANS ET PLUS)			
NOMBRE	592	27 653	577	25 377
TAUX DE VICTIMISATION POUR 100 000 PERSONNES	1 049,5	884,9	1 017,1	848,5
CATÉGORIE D'INFRACTIONS	TAUX POUR 100 000 PERSONNES			
HOMICIDE	0,0	0,7	1,8	2,1
TENTATIVE DE MEURTRE	7,1	1,8	8,8	5,7
AGRESSION SEXUELLE	53,2	51,7	8,8	4,9
VOIE DE FAIT	542,5	499,9	622,2	536,7
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	31,9	21	5,3	11,4
HARCÈLEMENT CRIMINEL	145,4	100,8	49,4	36,1
MENACE	264,1	203,5	319,1	249,2

Source : Ministère de la Sécurité publique.

Tableau 39

Présence des femmes à l'Assemblée nationale à la suite des élections générales de 2003, 2007 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2003		2007		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC	38	125	32	125	37	125
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	1	5	1	5
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	1	5	0	5	0	5
CAPITALE-NATIONALE	4	11	2	11	2	11
MAURICIE	3	5	1	5	3	5
ESTRIE	1	6	2	8	2	8
MONTRÉAL	9	28	10	28	12	28
OUTAOUAIS	1	5	2	5	3	5
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0	3	1	3	0	5
CÔTE-NORD	1	2	1	2	1	2
NORD-DU-QUÉBEC	0	1	0	1	0	1
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	1	4	1	4
CHAUDIÈRE-APPALACHES	4	8	1	8	2	8
LAVAL	1	5	1	5	2	5
LANAUDIÈRE	1	7	1	7	1	7
LAURENTIDES	3	7	2	9	1	9
MONTÉRÉGIE	5	22	6	23	6	23
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	5	1	6	1	6

N.B. Des circonscriptions électorales chevauchent plus d'une région, de sorte que des députés sont comptés plus d'une fois.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 40

Présence des femmes à la Chambre des communes à la suite des élections générales de 2004, 2006 et 2008, ensemble du Québec et régions administratives

	2004		2006		2008	
	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS	FEMMES	TOTAL DÉPUTÉS
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
LE QUÉBEC*	20	75	22	75	21	75
BAS-SAINT-LAURENT	1	3	1	3	—	3
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	—	3	—	3	—	3
CAPITALE-NATIONALE	1	7	3	7	3	7
MAURICIE	1	3	1	3	1	3
ESTRIE	1	7	1	7	1	7
MONTRÉAL	5	18	5	18	4	18
OUTAOUAIS	1	4	—	4	—	4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	—	2	—	2	—	2
CÔTE-NORD	—	2	—	2	—	2
NORD-DU-QUÉBEC	—	2	—	2	—	2
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	—	2	—	2	—	2
CHAUDIÈRE-APPALACHES	—	5	—	5	—	5
LAVAL	2	4	2	4	2	4
LANAUDIÈRE	2	6	2	6	2	6
LAURENTIDES	3	6	3	6	3	6
MONTÉRÉGIE*	4	14	5	14	7	14
CRÉ DE LONGUEUIL	2	5	2	5	3	5
CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	—	4	—	4	1	4
CRÉ MONTÉRÉGIE EST	2	7	3	7	4	7
CENTRE-DU-QUÉBEC	1	4	1	4	—	4

*Note : Le total ne correspond pas à la somme car des circonscriptions chevauchent plusieurs territoires.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 41

Présence des femmes à la mairie et au conseil municipal,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	MAIRIE			CONSEIL MUNICIPAL		
	FEMMES		TOTAL DES MAIRES	FEMMES		TOTAL DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	175	15,9	1 100	2 009	28,9	6 949
BAS-SAINT-LAURENT	19	17,3	110	216	32,3	669
CAPITALE-NATIONALE	5	8,8	57	121	33,8	358
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	8	16,3	49	76	24,6	309
MAURICIE	4	9,5	42	98	37,1	264
ESTRIE	17	19,5	87	146	27,1	538
MONTRÉAL	3	18,8	16	45	22,5	200
OUTAOUAIS	6	9,0	67	118	28,4	415
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	9	14,1	64	154	39,0	395
CÔTE-NORD	5	16,1	31	53	28,6	185
NORD-DU-QUÉBEC	1	20,0	5	9	31,0	29
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	12	27,3	44	77	28,9	266
CHAUDIÈRE-APPALACHES	19	14,0	136	217	26,1	831
LAVAL	0	0,0	1	11	52,4	21
LANAUDIÈRE	5	8,5	59	105	27,9	377
LAURENTIDES	14	18,4	76	152	31,7	480
MONTÉRÉGIE	35	19,8	177	295	26,3	1122
CENTRE-DU-QUÉBEC	13	16,5	79	116	23,7	490

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 42

Présence des femmes dans les conférences régionales des élus,
ensemble du Québec et régions administratives, 2009

	CONSEIL D'ADMINISTRATION			CONSEIL EXÉCUTIF		
	FEMMES		TOTAL	FEMMES		TOTAL
	Nombre	%	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	180	29,1	619	41	31,1	132
BAS-SAINT-LAURENT	6	21,4	28	1	20,0	5
CAPITALE-NATIONALE	15	34,9	43	3	42,9	7
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	5	22,7	22	1	14,3	7
MAURICIE	4	21,1	19	0	0,0	7
ESTRIE	9	34,6	26	—	—	—
MONTRÉAL	37	31,4	118	7	63,6	11
OUTAOUAIS	7	35,0	20	2	66,7	3
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	5	29,4	17	3	37,5	8
CÔTE-NORD	10	47,6	21	4	80,0	5
NORD-DU-QUÉBEC	3	27,3	11	0	0,0	3
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	10	47,6	21	4	80,0	5
CHAUDIÈRE-APPALACHES	6	17,6	34	0	0,0	7
LAVAL	11	50,0	22	3	42,9	7
LANAUDIÈRE	8	21,1	38	2	18,2	11
LAURENTIDES	10	22,7	44	1	10,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ DE LONGUEUIL	9	36,0	25	4	40,0	10
MONTÉRÉGIE – CRÉ VALLÉE-DU-HAUT-SAINT-LAURENT	9	24,3	37	2	28,6	7
MONTÉRÉGIE – CRÉ MONTÉRÉGIE EST	13	26,5	49	3	25,0	12
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	12,5	24	1	14,3	7

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Tableau 43

Présence des femmes dans les commissions scolaires, ensemble du Québec et régions administratives, 2007

	PRÉSIDENTE		ASSEMBLÉE DES COMMISSAIRES (COMMISSAIRES PARENTS INCLUS)		
	FEMMES	COMMISSIONS SCOLAIRES	FEMMES		TOTAL DES COMMISSAIRES
	Nombre	Nombre	Nombre	%	Nombre
LE QUÉBEC	32	71	701	47,8	1465
BAS-SAINT-LAURENT	3	5	43	46,2	93
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN	4	5	70	65,4	107
CAPITALE-NATIONALE	3	6	63	47,7	132
MAURICIE	2	3	28	41,8	67
ESTRIE	1	4	40	46,0	87
MONTRÉAL	2	5	44	37,6	117
OUTAOUAIS	2	5	36	35,0	103
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	2	6	61	59,8	102
CÔTE-NORD	2	4	29	47,5	61
NORD-DU-QUÉBEC	3	4	26	46,4	56
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	4	30	42,9	70
CHAUDIÈRE-APPALACHES	1	5	52	49,1	106
LAVAL	1	2	21	47,7	44
LANAUDIÈRE	0	3	28	39,4	71
LAURENTIDES	3	5	52	47,7	109
MONTÉRÉGIE	5	13	138	47,9	288
CENTRE-DU-QUÉBEC	3	4	42	50,0	84

N.B. Des commissions scolaires chevauchent plus d'une région, de sorte que le total des données est supérieur au résultat de l'ensemble du Québec.

Source : Compilation du Conseil du statut de la femme.

Conseil du statut
de la femme

Québec 